

2022 - 2023

Master 1 Archives

LES FONDS D'ARCHIVES CONSERVÉS PAR LES CENTRES DE RECHERCHE

***Le cas du Centre de Recherche
Bretonne et Celtique depuis sa création***

EMMA LE ROUX

Sous la direction de Patrice Marcilloux

Soutenu le 5 juin 2023

AVERTISSEMENT

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les travaux des étudiant·es : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussignée Emma Le Roux

déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce mémoire.

signé par l'étudiante le 30 / 05 / 2023

CREATIVE COMMONS

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :

- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier les membres du Centre de Recherche Bretonne et Celtique pour leur accueil bienveillant et chaleureux tout au long de mes recherches. Je remercie par ailleurs M. Philippe Lagadec et M. Antoine Simon-Soundira pour leur disponibilité ainsi que leur aide quant à la consultation des archives.

Je tiens ensuite à remercier pour leur témoignage Ronan Calvez, Nelly Blanchard, Youenn Léon, Yves Coativy et Mannaig Thomas. Tous ont pris le temps de répondre à mes questions et se sont également montrés bienveillants envers mes travaux de recherche. Je remercie par la même occasion Marie-Alice Le Corvec pour son aide, sa disponibilité et ses témoignages qui m'ont permis de nourrir ce mémoire.

Mes remerciements se dirigent également vers M. Patrice Marcilloux, mon directeur de mémoire qui, à l'aide de conseils avisés et de suivis toujours réalisés dans la bonne humeur, a pu me guider dans ce travail de recherche.

Enfin, mes derniers remerciements s'adressent à Clara pour son soutien indéfectible tout au long de cette expérience.

LISTE DES ABREVIATIONS

- AAF : Association des Archivistes Français
- AURORE : Archivistes des Universités, des Rectorats, des Organismes de Recherche et mouvements Etudiants
- AD29 : Archives départementales du Finistère
- AERES : Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur
- ANR : Agence Nationale de la Recherche
- ATHENA : Alliance Thématique Nationale des Sciences Humaines et Sociales
- CEA : Commissariat à l'Energie Atomique
- CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique
- CNRS : Caisse Nationale de Retraite
- CNU : Conseil National des Universités
- CoNRS : Comité National de la Recherche Scientifique
- CRBC : Centre de Recherche Bretonne et Celtique
- EA : Equipe d'Accueil
- EPST : Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique
- HCERES : Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
- INED : Institut National d'Etudes Démographiques
- INRA : Institut National de la Recherche Agronomique
- INSERM : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
- INSHS : Institut National des Sciences Humaines et Sociales
- ONSRI : Office National des Recherches Scientifiques, Industrielles et des Inventions
- SHS : Sciences Humaines et sociales
- SIAF : Service Interministériel des Archives de France
- UBO : Université de Bretagne Occidentale
- UMR : Unité mixte de recherche
- URA : Unité de Recherche Associée

SOMMAIRE

Remerciements	9
Liste des abréviations	11
Sommaire	1
Introduction	15
Partie 1. La recherche : un environnement, des acteurs et des archives	17
I- La recherche en France	18
II - Focus sur la recherche en Sciences Humaines et Sociales	33
III - Les archives et la recherche	43
Bibliographie	59
Etat des sources	61
Partie 2. Archives, pratiques et utilisation dans un contexte de recherche : l'exemple du CRBC	67
I- Le CRBC et ses archives	69
II- Evolution des pratiques archivistiques, normalisation et professionalisation	81
III - Les archives du CRBC au cœur de la recherche	97
Conclusion	112
Annexes	115
Résumé	156
Abstract	156

INTRODUCTION

Aujourd'hui, le paysage archivistique français se compose de diverses institutions de conservation. En 2021, selon les Archives de France¹, le réseau des archives comprend 100 services d'archives départementales, 17 services d'archives régionales, environ 600 services d'archives communales et intercommunales ainsi que 3 services à compétence nationale. Elles recensent en parallèle 125 services d'archives au sein d'organismes publics. Ces derniers ne peuvent se développer que sous réserve d'y être autorisés « [...] à titre dérogatoire, à conserver eux-mêmes leurs archives publiques définitives, à condition de les traiter et de les communiquer au public conformément aux règles en vigueur dans les services d'archives publics »². Parmi ces organismes publics on retrouve des musées, grandes écoles, hôpitaux, universités, rectorats ainsi que des centres et instituts de recherche. Si pour tous ces organismes le développement d'un service d'archives est loin de leur première vocation, les centres de recherche sont un exemple tout à fait intéressant à étudier car disposant d'un rapport particulier aux archives.

Les centres de recherche sont avant tout un espace où se croisent chercheurs, personnel d'appui et enseignants-chercheurs, ils sont des lieux de découverte³. Ces derniers semblent avoir des préoccupations a priori éloignées de la conservation et de la gestion de fonds d'archives. Toutefois, certains ont décidé de développer, en plus de leur fonction de recherche, une fonction archives. Pour quelles raisons un centre de recherche peut-il en venir à développer une telle fonction ? De quels outils dispose-t-il, de quels moyens se dote-t-il pour assurer ladite fonction ? Et à quelles fins le font-ils ? Si le sujet des archives de la recherche est un objet d'étude qui fut et reste encore bien étudié, ce travail de recherche tend davantage à s'axer sur le développement d'une fonction archives au sein d'un centre de recherche que sur les documents produits ; on entend par fonction les méthodes et moyens mis en place plutôt que les typologies et le contenus des documents.

Pour comprendre le développement d'une fonction archives par un centre de recherche, il faut avant tout comprendre ce qu'est un centre de recherche. Pour ce faire, il est impératif de commencer par la recherche elle-même. Ce sujet est largement étudié et ce sous divers angles : une histoire de la recherche ou des grands organismes, être chercheur et le devenir, les champs et domaines de recherches ainsi que leurs enjeux. Tout autant d'éléments à comprendre et prendre en compte afin de saisir au mieux l'écosystème d'un centre de recherche. Des auteurs incontournables sur ces sujets se distinguent comme

¹ Données 2021 disponibles sur le portail FranceArchives : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/37978> (28/05/2023).

² Organisation des Archives en France, portail FranceArchives : <https://francearchives.gouv.fr/fr/section/87098469>

³ LATOUR (Bruno) WOOLGAR (Steve), *La vie de laboratoire, la production des faits scientifiques*, La découverte, Paris, 1996, 308p.

Bruno Latour et Steve Wooglar notamment au sujet du fonctionnement des laboratoires en restituant une photographie sociologique et anthropologique des espaces et acteurs de la recherche. Concernant le développement de la fonction archives les ouvrages et textes théoriques se font plus rares. Pour en saisir les grands traits, il faut alors chercher du côté des partages d'expériences entre professionnels, des témoignages d'archivistes employés dans ces types de services et s'orienter vers des textes issus de groupes de travail. Un ouvrage collectif se détache notamment : *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche*⁴ par Christine Cazenave, Françoise Girard et Stéphane Mottin. Ce dernier rassemble plusieurs réflexions et témoignages sur les évolutions possibles d'une fonction archives dont la création d'un service d'archives à part entière.

Ces éléments restant cependant restitués dans des ouvrages datant parfois de plusieurs dizaines années, il est nécessaire d'apporter, en outre, de la matière concrète et actuelle. Ainsi, se rapprocher d'un centre de recherche concerné par le sujet permet d'apporter des éléments pratiques et effectifs sur la mise en place d'une fonction archives. Mais un centre de recherche n'étant qu'une entité, ce sont les témoignages de ceux au contact des fonds d'archives, de leur gestion et conservation, qui sont la matière la plus éclairante pour répondre aux questions émises précédemment.

Dans la première partie de ce mémoire, il s'agira de saisir ce qu'est un centre de recherche, son environnement et ses acteurs en dressant un état des lieux de la recherche en France. Elle s'interrogera par ailleurs sur certains enjeux que peuvent connaître ces centres selon leurs caractéristiques, leurs domaines et disciplines. Puis, ce travail s'orientera davantage sur la gestion de fonds d'archives par ces mêmes centres, afin d'analyser les différents cas de figure existants et dégager les tendances potentielles.

La seconde partie de ce travail sera dédiée à l'étude d'un cas concret de développement de fonction archives dans un cadre de recherche : celui du Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC). Laboratoire de recherche pluridisciplinaire, le CRBC accueille depuis le début des années 1970 des fonds d'archives, les conserve et les valorise. Il rassemble aujourd'hui plus de 450 mètres linéaires d'archives et dispose depuis 2019 d'une archiviste. Loin des fonctions primaires d'un laboratoire, la conservation et la gestion de fonds d'archives est venue se greffer aux autres activités menées par le CRBC depuis une cinquantaine d'années. L'objectif est ici d'analyser le cas d'un centre de recherche qui a eu à réfléchir sur le développement d'une fonction archives afin de répondre aux enjeux et responsabilités que ces arrivées de fonds lui ont posés.

⁴ CAZENAVE (Christine), GIRARD (Françoise), MOTIN (Stéphane), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2007, 265 p.

PARTIE 1. LA RECHERCHE : UN ENVIRONNEMENT, DES ACTEURS ET DES ARCHIVES

La recherche se compose de chercheuses et chercheurs, d'instances, d'autorités, d'organismes, de structures et de disciplines. Tout autant d'acteurs pouvant rendre obscur son fonctionnement. L'un des objectifs de cette partie est de donner une représentation de l'organisation de la recherche en France en 2023, laconiquement : contextualiser. Si cette présentation se veut globale, elle se veut aussi nuancée. La recherche regroupe un grand nombre de disciplines souvent réparties entre Sciences « dures » pour les sciences exactes et naturelles, et Sciences « molles » pour les Sciences humaines et sociales (SHS). Les SHS et ses laboratoires ont des enjeux propres qu'il convient de mettre en lumière dans ce travail car souvent oubliés.

Comme d'autres entités, les tutelles, hautes instances et laboratoires produisent et reçoivent des archives dans le cadre de leur activité. Pour répondre aux obligations légales, ces documents doivent faire l'objet d'un traitement. Il appartient alors à chacun de s'appuyer sur des institutions de conservation ou de s'en charger soi-même, fait plus rare. L'étude de ce traitement représente l'autre objectif de cette première partie.

Afin de saisir au mieux l'écosystème de la recherche et ses nuances, cette première partie s'est construite à partir d'une large bibliographie parcourant les différents aspects de la recherche : les chercheurs, l'histoire de la recherche, ce qu'est un laboratoire, ce que sont les Sciences humaines et sociales etc. De nombreuses informations ont été recueillies sur les sites internet officiels des instances et autorités composant la recherche française, permettant ainsi l'inclusion d'éléments fiables et actuels.

Après une présentation de l'organisation de la recherche en France et ses principaux acteurs, un focus sera réalisé sur les Sciences humaines et sociales afin de saisir au mieux les spécificités de ce champ de recherche. Enfin, les acteurs de la recherche seront étudiés en tant que producteurs d'archives mais également comme structure de conservation, le but étant de présenter la pluralité des cas existants sur le traitement des archives dans le cadre de la recherche.

I- LA RECHERCHE EN FRANCE

Selon le dictionnaire Larousse, la recherche est un : « Ensemble d'études et de travaux menés méthodiquement par un spécialiste et ayant pour objet de faire progresser la connaissance »⁵. En réalité, la recherche est plus que cette définition. Elle comporte des organismes et des instances plus connus que d'autres à l'instar du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Mais elle regroupe également des instances et autorités moins connues du grand public. La recherche se compose par ailleurs d'acteurs de premier plan : les chercheuses et chercheurs. Si le métier est connu de tous, la connaissance de leurs activités et de leur environnement professionnel reste cependant relativement flou. Il convient alors de se pencher sur ces zones d'ombres de la recherche afin de saisir au mieux dans quel environnement peut aujourd'hui évoluer un centre de recherche.

1. Organisation du réseau et des institutions

A. Quelques jalons de l'histoire de la recherche française

Les débuts de l'organisation de la recherche en France commencent avec la création de l'Académie des sciences en 1666. Œuvre de Colbert, cette académie constitue la première matérialisation d'un espace de collaboration entre chercheurs. Au service du pouvoir royal, il est attendu des scientifiques qu'ils produisent des avancées, qu'ils découvrent, résolvent et comprennent ce qui reste obscur pour l'époque. En contrepartie, le pouvoir finance et attribue les moyens nécessaires aux expériences et recherches à mener. Par cet investissement, le gouvernement compte assurer la puissance du royaume grâce notamment aux conseils des scientifiques sur les questions et décisions liées au domaine des sciences.

Une fois ce premier jalon posé, il est nécessaire d'effectuer un bond dans le temps vers le XX^{ème} siècle, plus fourni en avancées pour l'organisation de la recherche.

En 1901 est créée la Caisse des Recherches Scientifiques. Elle est le premier dispositif d'aide à la recherche au niveau national. Son but premier est de financer les équipements scientifiques des laboratoires de recherche, et par extension de donner les moyens nécessaires aux scientifiques pour exercer leurs activités. Derrière cette création, la figure de Jean-Honoré Audiffred pour qui cette Caisse devait « encourager la recherche plutôt que récompenser la découverte et à aider les savants capables de réaliser les découvertes appelées à délivrer l'humanité des fléaux qui la déclinent⁶ ». Le dispositif sera remanié en 1935 avec la création de la Caisse Nationale de la Recherche Scientifique (CNRS) afin de pallier les problèmes financiers que rencontrent les organismes publics. L'objectif est

⁵ Définition du mot recherche, dictionnaire Larousse :

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/recherche/67011> (consulté le 27/05/23).

⁶ Attendus du projet de la loi du 14 juillet 1901 portant création d'une Caisse des recherches scientifiques, complété par un décret du 5 juillet 1902. Lu dans GUTHLEBEN (Denis), *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013, 495 p.

d'homogénéiser le paysage de la recherche française en regroupant toutes les caisses créées depuis 1901. Entre temps est constitué l'Office National des Recherches Scientifiques, Industrielles et des Inventions (ONRSI) qui lui aussi a pour but d'encourager et soutenir les recherches scientifiques avec une orientation spécifique pour le progrès de l'industrie nationale.

Même si plusieurs actions sont menées pour accompagner la recherche française en ce début de XX^{ème} siècle, aucune structure n'est encore établie pour l'organiser au niveau national : « Chaque laboratoire, chaque institut définit sa propre politique. Et le cloisonnement entre les disciplines, de même qu'entre la recherche pure et la recherche appliquée est strictement maintenu »⁷. Durant les années 1930, l'organisation nationale de la recherche est encore restreinte mais une avancée majeure est à relever : la création en 1936 du sous-secrétariat à la recherche scientifique. Ainsi la recherche se retrouve au plus proche du pouvoir, dont elle était jusque-là éloignée limitant par conséquent les possibilités d'actions. La fin de la décennie sera également marquée par la fondation du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) en 1939, premier organisme de recherche d'ordre national voué à la recherche ainsi qu'à sa coordination sur le territoire⁸.

Après la Seconde Guerre mondiale, la recherche est empreinte d'un certain dynamisme. Les guerres successives ont causé des avancées scientifiques plus rapides et plus nombreuses qu'auparavant. L'Etat prend part à ce mouvement et devient le principal investisseur de la recherche. Par ailleurs, l'après-guerre est également une période fertile pour les organismes de recherche publics à l'image de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) en 1946.

L'arrivée de Charles De Gaulle au pouvoir en 1958 marque le début d'une période de croissance et de financements importants pour la recherche française. Pour le président elle est « un pilier de la grandeur et de l'indépendance nationale »⁹. Tout comme au XVII^{ème} siècle, le gouvernement compte se saisir des sciences afin de répondre à des objectifs de puissance et de souveraineté nationale. En plus de donner les moyens nécessaires aux structures et aux chercheurs, le gouvernement établit trois nouvelles instances pour la politique scientifique, ancrant la recherche encore un peu plus au cœur du pouvoir. Ainsi sont créés le Comité interministériel de la recherche scientifique et technique, le Comité consultatif de la recherche scientifique et un secrétariat commun aux deux Comités qui se partagent la coordination des moyens alloués aux scientifiques et le conseil sur la politique scientifique à suivre auprès du gouvernement. Cependant cet âge d'or prend fin suite aux événements de mai 1968 et le départ de Charles De Gaulle qui marque le ralentissement voire la baisse de la dynamique instaurée depuis une vingtaine d'années.

⁷ GUTHLEBEN (Denis), *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013, 495 p.

⁸ *Ibid* p. 132.

⁹ *Ibid* p.167.

Les années 1970 sont en rupture avec la période précédente. Au vu du contexte économique difficile suite au choc pétrolier de 1973, la recherche n'est plus une des priorités de l'Etat. Il faut attendre l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 pour retrouver un nouvel élan, toutefois inférieur à celui des années 1960. La recherche revient timidement sur le devant de la scène via l'encouragement des partenariats entre les organismes de recherches et les entreprises ou le partage de savoirs par la vulgarisation scientifique.

Les années 2000 font écho aux années 1970. L'investissement financier de l'Etat est en baisse (2,42% en 1990 contre 2,13% en 2005¹⁰), mais l'accent est mis sur la création de nouvelles instances pour rendre la recherche plus efficace. En témoigne la création de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) en 2005, dédiée au financement de la recherche publique et partenariale ; l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) par la loi programme pour la recherche de 2006.

Les années 2010 et le début des années 2020 voient se succéder différentes lois pour la recherche à l'image de la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche. Cette dernière crée notamment le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), remplaçant de l'AERES.

Avec ces quelques dates et acronymes clés, on comprend alors que la recherche française a su se hisser au sein des pouvoirs publics dans le but d'assurer une coordination nationale. Bien que le rang soit acquis, sa croissance fut à plusieurs reprises tributaire de volontés politiques et de la situation économique du pays.

Mais aujourd'hui qu'en est-il ? Comment se compose la recherche française en 2023 ?

B. Tutelle, évaluation et financement : les protagonistes de la recherche publique française

Selon l'ouvrage de Rémi Barre, *Management de la recherche*¹¹, le système de la recherche publique s'organise en trois ensembles : « une fonction politique de répartition des ressources pour de grands objectifs, une fonction d'intermédiation, qui consiste à traduire ces objectifs macro en programmes de recherche et d'allocation de ressources pour le niveau opérationnel [...], une fonction de réalisation de la recherche [...] »¹². Ces fonctions se répartissent entre plusieurs acteurs : le gouvernement, les agences de financement, les instituts de recherche, les universités et par extension les équipes de recherche travaillant dans ces structures. On comprend donc que certaines tâches sont

¹⁰ CONNAN (Pierre-Yves), FALCOZ (Marc), POTOCKI-MALICET (Danielle), *Être chercheur au XXIe siècle, une identité éclatée dans des univers en concurrence*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille, 2008, 205 p.

¹¹ BARRE (Rémi), THEYS (Jacques), DE LAAT (Bastiaan), *Management de la recherche*, Bruxelles, De Boeck, 2007, 387 p.

¹² *Ibid*, p. 26.

assignées à des autorités et que chacune occupe un rôle précis dans une organisation à plusieurs acteurs.

On retrouve ainsi sur le site internet du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche cette répartition de missions entre différentes entités : la programmation à l'Agence Nationale de la Recherche pour la recherche publique et la Bpifrance¹³ pour la recherche en entreprise ; l'évaluation au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur ; et la recherche au sens stricte pour les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche.

Afin de comprendre plus précisément le rôle de chacune, voici un focus sur leurs missions et périmètre d'action.

1. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Aujourd'hui figurant avec les attributs « Enseignement Supérieur et de la recherche », le ministère en charge de la recherche a connu, comme d'autres, une valse des sigles. Tantôt rapprochée de l'industrie (1974, 1982, 1983-1984), tantôt rapprochée de la technologie (1981, 1984-1986, 1988-1992) mais également de l'éducation ou de l'enseignement (1993-2002 avec des changements de nom entre temps¹⁴), la recherche a même effectué « un court voyage dans l'espace »¹⁵ de 1992 à 1993 avant de se stabiliser dans les années 2000 auprès de l'Enseignement supérieur. Ces changements successifs de rattachement montrent la diversité de la recherche : elle contribue aux nouvelles technologies et à l'industrie, mais se réalise aussi au sein des structures rattachées à l'Enseignement supérieur. En suivant cette logique la recherche peut en réalité être associée à bien des domaines. C'est ce que relève Jacques Durant dans son ouvrage *Passion chercheur*¹⁶ « En réalité, la recherche est une activité fondamentalement pluridisciplinaire. Elle possède des connexions profondes et étroites avec des partenaires aussi divers que la culture au sens le plus large, l'industrie, l'enseignement supérieur, les nouvelles technologies, l'espace et la santé à laquelle personne n'a encore pensé »¹⁷.

Parmi les missions qui incombent à la ministre de la recherche¹⁸, et par extension au ministère, on retrouve la conduite et l'application de la politique nationale relative à la recherche. Elles doivent se réaliser en collaboration avec d'autres. En effet, la recherche est à gérer à plusieurs car elle alimente différents secteurs à la fois (industrie, santé, économie etc.). Le Ministère concourt également à l'élaboration de la stratégie nationale de recherche (SNR) « visant à répondre aux défis scientifiques, technologiques, environnementaux et sociétaux en maintenant une recherche fondamentale de haut

¹³ Banque publique d'investissement chargée du financement et du développement des entreprises

¹⁴ Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche 1993-1995, Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche 1995-1997, ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie (1997-2002)

¹⁵ DURAN (Jacques), *Passion chercheur*, Paris, Belin, 2005, 240 p.

¹⁶ DURAN (Jacques), *Passion chercheur*, Paris, Belin, 2005, 240 p.

¹⁷ *Ibid*, p. 125.

¹⁸ Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche depuis 2022.

niveau »¹⁹. Le Ministère agit donc en début de chaîne en impulsant et fixant les orientations de la recherche.

Par ailleurs, le Ministère assure la tutelle de certains organismes de recherche, d'établissements publics et d'établissements de l'enseignement supérieur. On retrouve, aux côtés des universités et IUT, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut français de la recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) ou encore l'Agence nationale de la recherche (ANR)²⁰.

2. L'Agence Nationale de la Recherche

D'abord créée sous la forme d'un groupement d'intérêt public en 2005, l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) devient un établissement public à caractère administratif en 2007, elle est donc soumise aux règles du droit public et exerce une mission de service public administratif. Son objectif premier était de « promouvoir la recherche française sur projets et stimuler l'innovation en favorisant l'émergence de projets collaboratifs pluridisciplinaires et encourageant les collaborations "publics-privés" »²¹. Ses missions sont révisées en 2014 par le décret n°2014-365 « [...] l'agence voit ses missions confortées et étendues à l'analyse de l'évolution de l'offre de recherche et la mesure de l'impact des financements qu'elle alloue, sur la production scientifique nationale »²². Aujourd'hui les missions de l'ANR s'axent par définition autour de la recherche scientifique, elle est notamment chargée d'observer et étudier le développement de cette dernière mais avant tout de la financer et de la soutenir en assurant sa promotion. Une autre de ses missions lui demande d'agir en cohésion avec la recherche européenne et internationale, elle doit entretenir les collaborations déjà existantes en agençant sa programmation vis-à-vis de ce qui se fait à l'étranger de façon à favoriser les échanges et les projets collectifs. Parallèlement, l'Agence travaille de concert avec l'Etat et le ministère en charge de la recherche. En effet, il lui incombe l'exécution des orientations et programmations arrêtées par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche. L'ANR est donc une prolongation du gouvernement lui permettant d'assurer une partie de ses politiques scientifiques. Par ailleurs, mais toujours pour le compte de l'Etat, l'Agence conduit les programmes d'investissements de ce dernier. L'ANR a été successivement désignée opérateur de projet : en 2010 pour le Programme d'investissement d'avenir, en 2013 et 2017 pour les programmes suivants puis en 2021 pour France 2030. « A ce titre, l'Agence prend en charge l'organisation de la sélection, le conventionnement, le financement, le

¹⁹ Stratégie nationale de la recherche, site internet du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/qui-oriente-et-definit-la-politique-de-recherche-46108> (consulté le 10/05/23).

²⁰ Exemples issus de la l'annuaire du service public en ligne, <https://lannuaire.service-public.fr/gouvernement/6adb433d-06c6-4748-86ac-7cad7d4ec78e> (consulté le 10/05/23).

²¹ Site internet de l'Agence Nationale de la recherche : <https://anr.fr/fr/lanr/nous-connaître/missions/> (consulté le 09/05/23).

²² Rapport d'activité de l'ANR, [en ligne] <https://anr.fr/fileadmin/documents/2015/ANR-rapport-activité-2014.pdf> (consulté le 09/05/2023).

suivi, les audits, l'évaluation et l'impact des projets et des actions des programmes dans le champ de l'ESR »²³.

Les missions de l'ANR sont variées et tendent à orienter la recherche française en lui donnant un cadre d'action. Au-delà d'un établissement guide, l'ANR contribue au financement de la recherche et ce par plusieurs dispositifs : LabCom pour la création de laboratoires entre une PME et un organisme de recherche public, MRSEI pour encourager les chercheurs à élaborer un réseau scientifique international ou encore les appels à projets. Ces derniers sont le soutien à la recherche le plus connu et le plus utilisé de l'ANR. « Un appel à projets est un vecteur de financement, un processus de sélection et une demande d'évaluation par les paires. »²⁴ L'ANR n'est pas la seule à en user, mais elle dispose d'une palette intéressante d'outils pour les chercheurs en quête de financement ; Dans le cadre de l'Appel à projet générique (AAPG), l'ANR propose : « Jeune chercheur et jeune chercheuse » (JCJC), « Projet de recherche mono-équipe » (PRME), « Projet de recherche collaborative » (PRC), « Projet de recherche collaborative-entreprise » (PRCE), « Projet de recherche collaborative-international » (PRCI)²⁵.

Ainsi, en contribuant à la vie des laboratoires, centres de recherche et chercheurs, l'ANR fait partie des instances importantes de la recherche française.

3. Le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Autorité publique indépendante, le Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) est instauré par la loi relative à l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013. Il succède à l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) et reprend une de ses principales missions : l'évaluation des acteurs de la recherche. La HCERES est un organisme transversal à tous les domaines et toutes les structures de recherche. « Par ses analyses, ses évaluations, et ses recommandations, il accompagne, conseille et soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France »²⁶. Avec cette définition, on comprend alors que cette autorité ne souhaite pas se placer comme une structure de sanction avec un procédé d'évaluation, mais plutôt comme un recours pour assurer le progrès de la recherche et aider à soutenir ou entretenir un certain dynamisme, « [...] il ne s'agit pas de juger mais de conseiller en toute impartialité »²⁷.

²³ L'ANR, opérateur de l'Etat pour la gestion de grands programmes d'investissements, site internet de l'ANR <https://anr.fr/fr/lanr/nous-connaitre/missions/> (consulté le 10/05/23)

²⁴ Définition d'un appel à projet, site internet de la Direction Régionale Environnement Aménagement Logement des Hauts-de-France <https://anr.fr/fr/lanr/nous-connaitre/missions/> (consulté le 10/05/23).

²⁵ Instruments de financement, site internet de l'ANR <https://anr.fr/fr/lanr/instruments-de-financement/> (consulté le 10/05/23).

²⁶ Présentation du HCERES, site internet du HCERES, <https://www.hceres.fr/fr/faire-connaissance> (consulté le 10/05/23).

²⁷ Le HCERES, un partenaire de choix, site internet du HCERES, <https://www.hceres.fr/fr/le-hceres-un-partenaire-de-choix> (consulté le 10/05/23).

Le Haut conseil n'évalue pas directement à proprement parler. Il propose aux entités, de recherche un système alliant l'autoévaluation à l'avis et l'expertise d'un comité d'experts composé de chercheurs et d'enseignants chercheurs ainsi que de personnes externes à l'instar d'étudiants. Cette évaluation se porte sur les formations universitaires, les grandes écoles, les collèges doctoraux, les organismes de recherche, les établissements de l'enseignement supérieur et les entités de recherche. Elle a pour but d'être une ressource à exploiter pour les structures de recherche afin de préparer leurs stratégies et politiques scientifiques. L'évaluation est donc un outil pour les évalués mais également pour leurs tutelles, elle leur permet d'orienter les financements et dotations de moyens financiers ou humains.

Il est à noter que les entités, établissements et organismes de recherche peuvent faire appel à d'autres instances pour leur évaluation. Ces dernières sont cependant soumises à une vérification de la part du HCERES qui doit valider l'évaluation réalisée. Afin d'éviter toute sortie de champ, le Haut conseil préconise des lignes directrices et a notamment publié un document à destination des entités souhaitant procéder ainsi : *principes de validation par le HCERES des procédures d'évaluation mises en œuvre par d'autres instances*²⁸.

Par ailleurs, le HCERES se définit selon certaines valeurs qu'il affiche fermement : indépendance et absence de conflit d'intérêt, transparence et équité. Le Haut conseil met ainsi en avant son statut d'autorité indépendante basé en grande partie sur le comité hétéroclite d'évaluation, lui permettant des évaluations impartiales et objectives car en théorie éloigné de la structure évaluée. Le HCERES se targue d'être transparent et utilise comme argument la mise en ligne ainsi que de la publicité de ses rapports et évaluations : tout le monde peut y accéder et lire ce qui a été produit. Enfin, il assure une égalité de traitement entre tous les évalués « Collégiales et impartiales, celles-ci [les évaluations] assurent à chaque entité évaluée un traitement identique, quel que soit l'établissement ou le territoire concerné. »²⁹ Dans cette présentation, on observe que le HCERES s'attache à justifier le cadre de ses actions et essaye de rendre une activité pouvant être mal perçue comme un outil fiable dont les acteurs de la recherche ont tout intérêt à se servir.

L'organisation de la recherche française a connu une lente institutionnalisation marquée par des vagues de dynamisme et des périodes plus creuses. Avec les années et la volonté de certain.e.s acteurs et actrices de la recherche, la recherche a pu atteindre la sphère gouvernementale et dispose aujourd'hui d'un ministère. Une structuration et une

²⁸ Document disponible en ligne, https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/downloads/Hceres_Principes_Validation_Procedures.pdf (consulté le 10/05/23).

²⁹ Présentation des valeurs du HCERES, site internet du HCERES, <https://www.hceres.fr/fr/des-valeurs-affirmees> (consulté le 10/05/23).

coordination au niveau national a elle aussi mis du temps à s'installer. Au fil de changements d'entités pour la création de nouvelles, la recherche française est aujourd'hui composée d'instances au rôles répartis et bien définis. Il faut cependant avoir à l'esprit que les politiques, les financements et les évaluations sont dirigés et s'adressent à des professionnels sur le terrain : les chercheurs.

2. Profession : chercheur

Indistinguable de la recherche, le métier de chercheur peut être vu comme « la fixation d'objectifs de compréhension d'un phénomène, le traitement d'une thématique de recherche pendant plusieurs années »³⁰. Être chercheur c'est un parcours particulier, un environnement et des activités propres.

A. Devenir chercheur

Une condition *sine qua non* pour devenir chercheur : de nombreuses années d'études. Pour beaucoup et tout domaine de recherche confondu, la formation débute par une licence, puis un master mention « recherche » avec un mémoire à réaliser. A ce niveau Bac + 5, deux chemins peuvent se dessiner pour les chercheurs : ceux ayant suivi une formation en école d'ingénieur qui intègrent la recherche dans les entreprises ou laboratoires privés et ceux qui étudient à l'université pour lesquels il faut encore poursuivre afin de décrocher un doctorat.

Le plus haut diplôme de l'enseignement supérieur demande aux étudiant.e.s qui se lancent dans cette entreprise un travail de recherche pouvant aller de trois ans à six ans. La durée est variable car elle dépend du domaine de recherche du doctorant. Bien souvent les sciences dites « dures » ou « exactes » demandent trois ans de recherche, alors que les sciences « molles », par opposition aux précédentes, qui regroupent les sciences sociales et sciences de l'Homme, peuvent requérir quelques années de plus. Autre différence, si le doctorat en sciences « exactes » se déroule en laboratoire, ceux réalisant leurs recherches dans le domaine des SHS travaillent davantage en bibliothèque universitaire ou chez eux. Durant ces années d'études, le doctorant ou la doctorante doit produire un travail de recherche : une thèse. Cette dernière doit faire au minimum 200 pages, rédigées autour d'un sujet précis issu d'un domaine de recherche dans lequel l'étudiant.e souhaite se spécialiser. Pour valider ce travail, la thèse est soumise à une évaluation de rapporteurs qui « n'ont pas d'implication dans le travail du doctorant »³¹. Une fois la thèse approuvée, la soutenance peut se tenir. Cet examen oral se déroule devant un jury composé de 4 à 8 membres, en public ou à huis-clos selon la volonté du doctorant. A l'issue de la soutenance le ou la docteur.e prête serment : « En présence de mes pairs. Parvenu.e à l'issue de mon

³⁰ CONNAN (Pierre-Yves), FALCOZ (Marc), POTOCKI-MALICET (Danielle), *Être chercheur au XXIe siècle, une identité éclatée dans des univers en concurrence*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille, 2008, 205 p.

³¹ *Procédure de soutenance de thèse publique*, Université d'Angers [en ligne] : file:///C:/Users/UNiK/Downloads/2023_Proc%C3%A9dure_soutenance_PUBLIQUE%20avec%20serment.pdf (consulté le 11/05/23).

doctorat en [...], et ayant ainsi pratiqué, dans ma quête du savoir, l'exercice d'une recherche scientifique exigeante, en cultivant la rigueur intellectuelle, la réflexivité éthique et dans le respect des principes de l'intégrité scientifique, je m'engage, pour ce qui dépendra de moi, dans la suite de ma carrière professionnelle quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité, à maintenir une conduite intègre dans mon rapport au savoir, mes méthodes et mes résultats »³².

Tout au long de son travail de recherche, le ou la doctorant.e est accompagné.e et guidé.e par une ou un directeur de Thèse. Il ou elle doit également se tourner vers une des 270 écoles doctorales qui existe en France pour s'inscrire en doctorat. Crées par l'arrêté du 30 mars 1992³³, elles sont une structure qui « organise le doctorat au sein des universités et des grandes écoles. [...]. L'école doctorale est chargée de l'inscription [...] du doctorant dans l'établissement, et elle est aussi chargée du suivi du travail du doctorant, en soutien ou directeur de thèse. C'est aussi l'école doctorale qui organise les formations suivies pendant le doctorat »³⁴.

Selon Bruno Latour, les études réalisées et les diplômes passés par le ou la docteure « n'est pas une condition suffisante pour faire de l'individu en question un chercheur, mais cela lui permet d'être admis dans le jeu »³⁵. Il lui faut en effet, en plus d'un doctorat, être en poste et réaliser des recherches sans autre but que d'apporter de nouvelles connaissances. Pour ce faire, il est nécessaire de trouver un poste dans une structure de recherche.

B. Lieux d'exercice

On distingue en France deux types de recherche : la recherche privée et la recherche publique. La recherche privée se réalise dans les laboratoires privés mais également en entreprise. Ces dernières assurent une fonction Recherche & Développement qui « regroupe l'ensemble des processus qui, partant de la recherche fondamentale ou d'une invention, assurent sa faisabilité industrielle. Il s'agit donc de l'ensemble des étapes permettant de passer du laboratoire de recherche à la production industrielle en usine »³⁶. Les chercheurs qui travaillent en entreprise ont des missions et des objectifs quelque peu différents de ceux travaillant dans un organisme public : ils ont pour but de développer, améliorer les techniques et procédés pour des ambitions

³² *Serment doctoral d'intégrité scientifique*, Office français de l'intégrité scientifique [en ligne], <https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/files/fiche-serment-doctoral-integrite-scientifique-pdf1.pdf> (consulté le 11/05/23).

³³ CONNAN (Pierre-Yves), FALCOZ (Marc), POTOCKI-MALICET (Danielle), *Être chercheur au XXIe siècle, une identité éclatée dans des univers en concurrence*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille, 2008, 205 p.

³⁴ *Qu'est-ce qu'une école doctorale ?* Site internet CampusFrance <https://www.campusfrance.org/fr/node/2169> (consulté le 11/05/2023).

³⁵ LATOUR (Bruno) WOOGLEAR (Steve), *La vie de laboratoire, la production des faits scientifiques*, La découverte, Paris, 1996, 308p.

³⁶ *La fonction Recherche & Développement*, site internet du Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, <https://www.economie.gouv.fr/facileco/fonction-recherche-developpement#> (consulté le 11/05/2023).

économiques. Le plus souvent les chercheur.se.s employé.e.s dans ces secteurs sont issus d'écoles d'ingénieurs et ne sont pas passé.e.s par l'étape du doctorat. Il peut arriver que la recherche publique collabore financièrement, matériellement ou humainement avec la recherche privée et inversement. L'ouvrage *Etre chercheur au XXI^{ème} siècle, une identité éclatée dans des univers en concurrence*, de Pierre-Yves Connan, Marc Falcoz et Danielle Potocki-Malicet³⁷, met en avant que des conditions sont nécessaires à cette collaboration « la prise en compte par un laboratoire de sujets de recherche qui intéressent directement les industriels est un facteur d'échanges entre la recherche publique et l'industrie qui constitue souvent le préalable nécessaire à un départ de chercheur confirmé vers une entreprise. » Les chercheurs eux-mêmes peuvent faire preuve de mobilité et passer d'un secteur à l'autre durant leur carrière, bien que cette configuration reste relativement rare.

Selon le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, on dénombre en 2020, en France, 176 000 personnes employées dans la recherche publique, dont 115 308 chercheurs³⁸. Le pan public de la recherche s'effectue au sein d'organismes et d'établissements placés sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. On retrouve parmi ces structures des Etablissements publics à caractère administratif (EPCA) qui ont en charge une mission d'intérêt général à l'instar de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires. La recherche publique se déroule également au sein d'Etablissements Publics à caractère Scientifique et Technologiques (EPST), ils sont dotés d'une autonomie financière et administrative. Sont compris sous l'acronyme EPST les établissements tels que le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'Institut National de la Recherche Agronomique et de l'Environnement (INRAE) ou encore le Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Tous assurent une fonction de recherche dans leur domaine et forment ainsi des possibilités d'emploi des chercheurs. Le CNRS est l'un des principaux employeur public des chercheurs. En effet, il a su, depuis sa création en 1939, créer et diffuser sur tout le territoire un réseau de laboratoires, souvent adossés à des universités. Débuté en 1966 avec la création des laboratoires associés³⁹ qui deviennent dans les années 1990 des Unités Mixtes de Recherche (UMR), le CNRS a concouru à la création de laboratoires sous diverses formes : UMI, URA, UPR. Depuis le 1^{er} janvier 2021, seules six types d'unités sont retenues, contre 14 les années précédentes. Restent donc les Unités d'appui et de recherche (UAR), les unités mixtes internationales (UMI), les équipes mixtes de recherche

³⁷ CONNAN (Pierre-Yves), FALCOZ (Marc), POTOCKI-MALICET (Danielle), *Etre chercheur au XXI^{ème} siècle, une identité éclatée dans des univers en concurrence*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille, 2008, 205 p.

³⁸ Où se fait la recherche ? Site internet du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

³⁹ Structures placées sous la tutelle de plusieurs établissements favorisant la collaboration entre les acteurs de la recherche. *Le CNRS simplifie ses structures de recherche*, site internet du CNRS, <https://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/le-cnrs-simplifie-ses-structures-de-recherche> (consulté le 11/05/23).

(EMR), les UMR, les unités propres de recherche (UPR) et les fédérations de recherche⁴⁰. Les laboratoires du CNRS implantés sur le territoire sont en grande partie des unités mixtes de recherche, elles peuvent être associées à un organisme de recherche, une école supérieure ou encore à une université⁴¹. Ces associations donnent la possibilité d'avoir des espaces de recherche composés de chercheurs venant de milieux différents, de disciplines différentes mais qui ont tous un point commun : leur profession.

C. Une identité particulière

Après avoir étudié le parcours à suivre pour devenir chercheur et l'environnement dans lequel ils sont susceptibles d'évoluer, il convient d'aborder l'identité du chercheur et les aspects pratiques du métier.

L'identité professionnelle se comprend comme la définition d'une personne ou d'un groupe de personne par leur profession, elle se construit par le parcours et le cours de la carrière de l'individu⁴². Dans le cas des chercheurs, le secteur d'activité, la formation, les lieux d'exercice ou encore les disciplines de recherche sont autant de variables à prendre en compte pour essayer de saisir l'identité d'un chercheur ou d'une chercheuse. Les chercheurs en entreprises ont pour but d'exécuter leurs recherches pour cette dernière, il y a un lien direct entre le chercheur et sa structure. Pour ceux exerçant en université, il y a un rapport plus personnel dans leur recherche, les travaux ne sont pas destinés à alimenter ou faire avancer l'université à laquelle ils sont rattachés, ils disposent d'une certaine indépendance. Travailler dans le public ou dans le privé donne également accès à des postes et activités différentes, même si toutes au final relèvent de la recherche au sens large. Bruno Latour et Steve Wooglar évoquent, dans leur ouvrage *La vie de laboratoire*⁴³, le concept de positions occupées par le chercheur au cours de sa carrière. Une position est « constituée en même temps d'un grade universitaire (tel qu'une bourse postdoctorale ou un poste de professeur), d'une position dans la spécialité (la nature des problèmes abordés et les méthodes utilisées) et d'une situation géographique (le laboratoire d'affectation et l'identité des collègues). » Ainsi, on comprend que le métier de chercheur peut avoir plusieurs définitions en fonction de celui qui l'exerce et l'environnement dans lequel il prend place.

Être chercheur c'est donc produire des connaissances via ses recherches, parfois seul comme lors d'un travail de thèse, ou bien en équipe. Le travail collectif au sein de structures de recherche peut être pour l'individu l'occasion de collaborer avec d'autres

⁴⁰ *Le CNRS simplifie ses structures de recherche*, site internet du CNRS, <https://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/le-cnrs-simplifie-ses-structures-de-recherche> (consulté le 11/05/23).

⁴¹ *Chercher en laboratoire*, site internet du CNRS <https://www.cnrs.fr/fr/la-recherche> (consulté le 11/05/2023).

⁴² CONNAN (Pierre-Yves), FALCOZ (Marc), POTOCKI-MALICET (Danielle), *Être chercheur au XXIe siècle, une identité éclatée dans des univers en concurrence*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille, 2008, 205 p.

⁴³ LATOUR (Bruno) WOOGLAR (Steve), *La vie de laboratoire, la production des faits scientifiques*, La découverte, Paris, 1996, 308p

chercheurs issus ou non du même domaine de recherche. Cette confrontation des données et des travaux induit des échanges, voire des débats, faisant eux aussi avancer la connaissance. Mais c'est également l'opportunité de réunir les connaissances des uns et des autres, jouer sur la complémentarité des disciplines pour avancer sur un sujet commun. Souvent rattaché à un laboratoire, le chercheur exerce rarement complètement seul, s'il n'y a pas d'équipe constituée autour d'un projet, les réseaux professionnels peuvent venir combler l'absence d'échanges.

Une fois les connaissances produites le chercheur les garde très rarement pour lui seul. En effet, il est important dans cette profession de rendre compte des avancées, de les partager et les diffuser. Pour ce faire les chercheurs échangent lors de colloques, participent à des séminaires et publient leurs recherches. Ces publications ont dans un premier temps vocation à informer les pairs afin qu'ils puissent les utiliser pour alimenter leurs propres recherches. Dans un second temps, elles sont nécessaires au chercheur s'il veut poursuivre son activité. En effet, la reconnaissance en recherche se base en majeure partie sur les publications des chercheurs. Outil de mesure de leur activité, les publications sont un moyen pour leurs auteurs de faire parler de leur travail mais aussi de démontrer leurs avancées, justifier de leur production. Ces publications ont une telle importance qu'elles peuvent virer à la mise sous pression des chercheurs, en témoigne l'expression « publish or perish » traduite par « publier ou périr », qui dénonce cette injonction à la publication.

Disposant de multiples facettes, le métier de chercheur est perçu comme une profession marquée par l'autonomie et une certaine forme de liberté⁴⁴. Au cours de sa carrière, l'individu peut se pencher sur des sujets qui l'intéressent voire le passionnent. Avoir cette liberté de travail est un aspect assez peu répandu dans la sphère professionnelle et peut être vu comme un atout, un privilège. Cette idée du métier de chercheur peut en réalité être nuancée. En effet, depuis plusieurs années les chercheurs sont amenés à travailler en fonction d'appels à projet lancés par des différentes instances. Ces appels permettent de financer les projets, si tant est qu'ils remplissent les conditions stipulées. Le risque de ce système est l'orientation des projets en fonction des appels, le sujet est relativement conditionné afin de garantir l'obtention de subventions nécessaires à la réalisation du projet. Comme le relève Jean-Michel Roddaz dans son article⁴⁵ sur le financement de la recherche : « Il est vrai que le système d'un financement récurrent [...] donnait aux chercheurs une grande liberté dans le choix de leur thématique et les délais de réalisation de leur projet ». La liberté d'exercice et l'autonomie des choix de recherches sont alors mises à mal par ce système de financement. Même s'ils restent dans leur domaine de

⁴⁴ CONNAN (Pierre-Yves), FALCOZ (Marc), POTOCKI-MALICET (Danielle), *Être chercheur au XXIe siècle, une identité éclatée dans des univers en concurrence*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille, 2008, 205 p

⁴⁵ RODDAZ (Jean-Michel), « Le financement de la recherche sur projet : pourquoi et comment ? », *Mélanges de la Casa de Velazquez*, n°47, 2017, p. 321-328.

préférence, les affinités des chercheurs ne sont plus les seules variables de l'équation. L'instauration de ce fonctionnement a rencontré quelques oppositions de la part des chercheurs, mais est aujourd'hui devenu la norme pour l'élaboration de projets.

Il est difficile d'être exhaustif sur la profession de chercheur, ce sont plusieurs façons de vivre le métier, plusieurs activités. Certains chercheurs ont par ailleurs un exercice encore différent de la profession en choisissant d'ajouter la transmission des connaissances à leur production.

D. Les enseignants-chercheurs

Si l'on revient au moment de l'obtention du doctorat, le nouveau diplômé peut donc s'orienter vers un organisme ou laboratoire de recherche afin de consacrer sa carrière uniquement à la recherche, ou bien il peut se tourner vers une profession adjacente : enseignant-chercheur.

Poste de cadre A de la fonction publique, le métier d'enseignant-chercheur se scinde entre deux catégories : maître ou maîtresse de conférences et professeur.e des universités. Le premier titre peut être obtenu après le doctorat en s'inscrivant sur la liste nationale de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil National des Universités (CNU), le dossier est ensuite évalué par une des 87 sections du CNU. Après validation, le ou la qualifié.e peut se présenter aux concours de recrutement ouverts dans les établissements de l'enseignement supérieur. Pour devenir professeur.e des universités le chemin est sensiblement le même : inscription sur la liste nationale du CNU et passer les concours ouverts par établissements⁴⁶. Ou bien, dans les disciplines politiques, économiques et juridique, le ou la candidat.e peut postuler aux concours nationaux d'agrégation. Ce sont là quelques exemples de parcours à suivre pour devenir enseignant-chercheur, d'autres possibilités existent en fonction des acquis et des expériences de chacun.

Occuper le poste d'enseignant-chercheur, c'est par définition assurer une fonction d'enseignement en plus des activités de base du chercheur. L'individu garde un aspect de recherche, il s'inscrit dans la continuité de sa thèse. Il peut alors approfondir ses sujets d'étude et ce tout au long de sa carrière afin de produire de nouvelles connaissances. A l'issue de ces recherches un partage de savoirs s'opère par le biais de colloques, d'articles dans des revues spécialisées et autres publications. Ce partage de connaissances passe aussi par une diffusion auprès des étudiants. En mêlant les différentes recherches réalisées par d'autres sur le sujet avec les siennes, l'enseignant-chercheur assure une transmission des savoirs. De plus, « Ils participent à l'élaboration et à la transmission des

⁴⁶ Professeur des universités, site internet du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/professeur-des-universites-46367> (consulté le 12/05/23).

connaissances, assurent la direction, le conseil et l'orientation des étudiants »⁴⁷, l'enseignant-chercheur ne dispense donc pas seulement des cours. En effet, il peut également prendre part à des jury d'examen, suivre et encadrer des travaux de recherche à l'instar de thèses ou bien de mémoires de master. Pour diriger des thèses, l'enseignant doit disposer de l'Habilitation à diriger des recherches (HDR), diplôme également nécessaire pour devenir professeur.e des universités.

Dans cette profession, l'enjeu est d'accorder assez de place aux deux pendants du métier afin d'assurer un certain équilibre professionnel. Le décret n°84-431 du 6 juin 1984 encadre la répartition des deux activités. Ainsi, le temps de travail des enseignants chercheurs doit être composé à moitié de « 128 heures de cours ou 192 heures de travaux dirigés ou pratiques ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance [...]. Pour moitié, par une activité de recherche prise en compte pour le suivi de carrière [...] »⁴⁸. Les activités ne peuvent donc pas être réparties selon le bon vouloir de l'enseignant-chercheur. Il est toutefois à relever que la recherche reste pour les enseignants chercheurs un aspect important, primant parfois sur l'enseignement : « Ils placent, dans le discours, la recherche comme essentielle à leur fonction bien que d'autres activités, charges d'enseignement ou administratives pour les enseignants chercheurs, [...], soient dans leur réalité d'activité professionnelle plus chronophages »⁴⁹.

Cet extrait expose un autre enjeu du métier : la charge de travail. En effet, les enseignants chercheurs peuvent être amenés, en parallèle de leurs enseignements et de leurs recherches, à assurer la gestion de laboratoire en tant que directeur ou membre de conseil, réaliser des tâches purement administratives etc. Ces activités peuvent facilement prendre le pas sur les missions premières de l'individu puisqu'elles demandent du temps et une certaine implication. Ils doivent donc veiller à assurer autant de responsabilités qu'ils ont de casquettes.

Le métier d'enseignant-chercheur est composite, il combine deux professions en une. Ils sont à la fois chargés de la production des connaissances et de leur transmission auprès des étudiants. Eux-mêmes anciens étudiants, ils prennent la place de leurs professeurs et forment ainsi les chercheurs de demain.

⁴⁷ *Maîtres de conférences et professeurs des universités : recrutement, agrégation, détachement, mutation, promotion*, site internet du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/maitres-de-conferences-et-professeurs-des-universites-recrutement-agregation-detachement-mutation-46265> (consulté le 12/05/23).

⁴⁸ Article 7 du Décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences [en ligne],

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT00000520453> (consulté le 12/05/23).

⁴⁹ CONNAN (Pierre-Yves), FALCOZ (Marc), POTOCKI-MALICET (Danielle), *Être chercheur au XXIe siècle, une identité éclatée dans des univers en concurrence*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille, 2008, 205 p.

Qu'ils exercent en laboratoire, au sein d'une entreprise ou soient partagés entre les amphithéâtres et leur UMR, les chercheurs sont dans tous les cas positionnés comme experts de leur discipline. Bien souvent ils sont demandés dans les médias pour apporter un regard, un avis, sur une situation ou une problématique. Durant la pandémie de Covid 19, nombreux de chercheurs se sont succédé sur les antennes pour apporter leur expertise. Des sociologues, des historiens sont aussi conviés sur les plateaux télés ou interviewés lors de d'évènements sociaux et de commémorations. Cependant, il est à noter qu'il existe une différence de réception des sciences par la société. Les chercheurs des Sciences « dures » sont souvent ceux qui viennent à l'esprit lorsque l'on évoque le métier de chercheur. Ils font des découvertes tangibles, servant de manière pratique à la société : avancées en médecine, nouvelles technologies, procédés agricoles ou chimiques pour endiguer tel ou tel phénomène. Les sciences sociales ne bénéficient pas de la même reconnaissance car leurs avancées ne sont pas aussi concrètes pour la population. Ces sciences n'ont pas connu le même développement que leurs cousines et ont encore aujourd'hui un fonctionnement en marge du reste de la recherche.

II - FOCUS SUR LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Le dictionnaire Larousse explique que les Sciences humaines sont les « disciplines ayant pour objet l'homme et ses comportements individuels et collectifs, passés et présents »⁵⁰ et que les Sciences sociales sont les « disciplines qui étudient les sociétés humaines, leur culture, leur évolution »⁵¹ mais il ne propose cependant pas de définition commune. En réalité, les Sciences humaines et les Sciences sociales sont considérées dans la plupart des cas comme formant un même domaine de recherche : les Sciences Humaines et Sociales (SHS). Différentes des Sciences dures car elles ont pour objet d'étude les humains et leur comportement, les SHS sont un domaine composite rassemblant diverses disciplines. Avant de comprendre ce que sont les laboratoires de recherche en SHS, premiers acteurs du domaine avec les chercheurs, il convient de comprendre à quels enjeux ils doivent faire face.

1. Un champ de recherche aux enjeux et facettes multiples

A. Non pas une mais des disciplines

Les Sciences humaines et sociales rassemblent sous un même nom plusieurs disciplines. Pour saisir au mieux cette diversité des champs, il convient d'analyser les sections développées par les différents organismes ou instances afin de classer et catégoriser ces différentes matières.

Dans un premier temps, le classement élaboré par le Conseil National des Universités. Le CNU est une instance nationale qui agit sur les questions relatives à la carrière des enseignants-chercheurs. Dans le cadre de ses activités il se compose de 11 groupes divisés en 52 sections dont 31 sont apparentées aux SHS⁵² :

- **Groupe 1** : Section 01 - Droit privé et sciences criminelles ; Section 02 - Droit public ; Section 03 - Histoire du droit et des institutions ; Section 04 - Science politique
- **Groupe 2** : Section 05 - Sciences économiques ; Section 06 - Sciences de gestion
- **Groupe 3** : Section 07 - Sciences du langage ; Section 08 - Langues et littératures anciennes ; Section 09 - Langue et littérature française ; Section 10 - Littératures comparées ; Section 11 Etudes anglophones ; Section 12 - Etudes germaniques et scandinaves ; Section 13 – Etudes slaves et baltes ; Section 14 - Etudes romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes ; Section 15 - Langues et littératures africaines, asiatiques et, d'autres aires linguistiques
- **Groupe 4** : Section 16 – Psychologie et ergonomie ; Section 17 – Philosophie ; Section 18 Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art ; Section 19 - Sociologie, démographie ; Section 20 - Ethnologie, préhistoire, anthropologie biologique ; Section 21 - Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et

⁵⁰ *Définition Sciences humaines ou science de l'homme*, Le Dictionnaire Larousse [en ligne] : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/science/71467#174927> (consulté le 27/05/23).

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Sections CNU, site internet du CNU, <https://conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/32> (consulté le 14/05/23).

- médiévaux ; Section 22 - Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art, de la musique ; Section 23 - Géographie physique, humaine, économique et régionale ; Section 24 - Aménagement de l'espace, urbanisme
- **Groupe 12** (pluridisciplinaire) : Section 70 - Sciences de l'éducation ; Section 71 - Sciences de l'information et de la communication ; Section 72 – Epistémologie, histoire des sciences et des techniques ; Section 73 - Cultures et langues régionales ; Section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives ; Section 76 - Théologie catholique ; Section 77 – Théologie protestante

Dans un second temps, en parallèle des laboratoires, le CNRS a fondé plusieurs instituts nationaux qui ont pour mission de « coordonner l'action des laboratoires »⁵³ sur le territoire. Parmi les dix instituts créés, un est dédié aux SHS : l'Institut National des sciences humaines et sociales (INSHS). Il participe à cette mission de coordination mais l'axe principalement sur « les recherches sur les sociétés et les êtres humains »⁵⁴. L'INSHS rassemble sous sa coupe les différentes matières comprises dans les SHS, elles sont réparties au sein de sections établies vis-à-vis de celles créées par le Comité national de la recherche scientifique (CoNRS). Cette instance collective est en partie en charge du suivi de l'activité des unités de recherche et de la carrière des chercheurs. Tous sont rattachés à une section du CoNRS, elles sont leur « structure de référence »⁵⁵. Le CoNRS spécifie que l'intitulé et la répartition des sections ne sont pas figés, ils sont susceptibles d'évoluer en fonction des champs de recherche. Ainsi, les SHS sont réparties en 9 sections, rattachées à l'INSHS :

- Section 32 - Mondes anciens et médiévaux
- Section 33 - Mondes modernes et contemporains
- Section 34 - Sciences du langage
- Section 35 – Philosophie, littératures, art
- Section 36 - Sociologie et sciences du droit
- Section 37 - Économie et gestion
- Section 38 - Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines
- Section 39 - Espaces, territoires et sociétés
- Section 40 - Politique, pouvoir, organisation

S'y ajoutent deux autres sections pluridisciplinaires : la section 26 - Cerveau, cognition, comportement et la section 31 - Hommes et milieux : évolution, interactions. Elles sont rattachées à d'autres instituts que l'INSHS, en l'occurrence l'Institut des sciences biologiques et l'Institut Ecologie et Environnement

Dans un troisième et dernier temps, le Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur a lui aussi réparti les champs de recherche en différentes sections. Dans le cadre de sa mission d'évaluation, le HCERES dispose de divers outils

⁵³ *Les instituts du CNRS*, site internet du CNRS, <https://www.cnrs.fr/fr/la-recherche> (consulté le 14/05/2023).

⁵⁴ *Présentation INSHS*, site internet du INSHS, <https://www.inshs.cnrs.fr/fr/inshs> (consulté le 14/05/2023).

⁵⁵ *Les sections*, site internet du Comité national de la recherche scientifique, https://www.cnrs.fr/comitenational/sections/section_acc.htm (consulté le 14/05/23).

dont le *Guide des produits et des activités de recherche*. Ce dernier est en réalité un complément d'évaluation, il a pour but de classer les différentes productions et activités réalisées par les unités de recherche. Valable pour tous les champs de recherche, on y retrouve trois groupes : Sciences et technologies (ST), Sciences du vivant et environnement (SVE) et Sciences humaines et sociales (SHS). Ce dernier est réparti en 7 panels pouvant disposer de sous-groupes appelés « discipline » :

- SHS 1 : Marché et organisation – Discipline : Sciences économiques et sciences de gestion.
- SHS 2 : Normes, institutions et comportements sociaux
- SHS 3 : Le monde social et sa diversité
- SHS 4 : Esprit humain, langage, éducation – Discipline : Linguistique
 - Discipline : Psychologie
 - Discipline : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
 - Discipline : Sciences de l'éducation
- SHS 5 : Cultures et productions culturelles
- SHS 6 : Histoire générale du passé et des savoirs
- SHS 7 : Espace et relations hommes / milieu – Discipline : Architecture
 - Discipline : Géographie – Aménagement – Urbanisme

Avec ces différentes répartitions des domaines et champs de recherche, on remarque en premier lieu la nécessité des instances et organismes à classer les matières afin de mener au mieux leurs missions. On peut en effet comprendre que la coordination d'autant de domaines de recherche puisse être ardue, alors ce système de classement permet à leur créateur d'agir au mieux et précisément par discipline. De plus, cet aperçu permet de saisir la multiplicité des champs regroupés sous un seul et même sigle avec des groupes plus ou moins développés. Si le classement du CNRS apparaît plus restreint que le CNU, il n'en traduit pas moins le foisonnement des disciplines des SHS.

Par ailleurs, il faut relever que certains domaines sont à cheval entre les SHS et d'autres sciences à l'instar de l'Aménagement des territoires relevant, d'après les sections du CNU, des SHS mais impliquant en réalité des disciplines hors sciences sociales comme l'urbanisme. Les SHS ne sont donc pas isolées, elles sont en réalité souvent liées aux Sciences dures, parfois malgré elles.

B. S'établir aux côtés des Sciences dures

Les Sciences dures ont façonné le paysage de la recherche, les instances et les réflexions. C'est dans un environnement pensé pour d'autres que les Sciences humaines et sociales ont dû et doivent encore évoluer, non sans contraintes. Ainsi dans son article sur l'organisation de la recherche en sciences sociales⁵⁶, Christophe Charle présente

⁵⁶ CHARLE (Christophe), « L'organisation de la recherche en sciences sociales en France depuis 1945 : bref bilan historique et critique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°55, 2008, p. 80 à 97.

l'évolution contrainte des sciences humaines et sociales, tantôt calquée sur les sciences dures, tantôt faisant face à des difficultés propres.

1. Une même évaluation

Comme dans les autres domaines, les SHS, leurs unités et leurs chercheurs, doivent se faire évaluer. Exécutées par différentes instances, ces évaluations se font en fonction de critères déterminés et visent à mesurer la réussite des activités de chacun. Cependant, cette mesure tend à ne pas prendre en compte les spécificités de chaque discipline en appliquant à toutes les mêmes critères : « L'évaluation de la réussite s'y mesure de plus en plus en fonction des mêmes principes : moyens engagés, équipements lourds, caractère collectif du travail, coopération et ouvertures internationales, "retombées" des découvertes sur la société »⁵⁷. Dans le cas des sciences humaines et sociales, l'ouverture internationale est limitée car bien souvent les études de cas sont propres à un pays, une région ou un évènement et ne peut se transposer à l'étranger au contraire des sciences exactes, un procédé scientifique qui fonctionne en France fonctionnera aussi au Brésil. Toutefois, la prise en compte des spécialités des disciplines fait l'objet de tentatives d'amélioration, en atteste le *Guide des produits et des activités de recherche*, élaboré par le HCERES. Dans l'exemplaire dédié aux SHS 6 « Mondes anciens et contemporains », il est fait mention de la volonté du HCERES d'adapter ce type de guide aux SHS : « Dans la mesure où les sciences humaines et sociales reconnaissent aux ouvrages, entendus au sens large, un rôle particulier dans la production des savoirs, il a paru opportun de commencer le classement des produits de la recherche par les ouvrages et d'affiner la rubrique les concernant en la diversifiant. »⁵⁸.

Le développement des structures de recherche en SHS s'est lui aussi calqué sur celui des sciences dures organisé quelques années auparavant. Ainsi Christophe Charle expose que « Le CNRS et les grands établissements ont progressivement créé des centres de recherche spécialisés en Sciences humaines et sociales sur certains thèmes porteurs, pour favoriser des branches ou des objets jugés prioritaires, à l'instar de ce qui avait été fait en sciences expérimentales pour la physique nucléaire, la biologie moléculaire, etc »⁵⁹. On comprend bien que l'objectif n'est pas de faire coller coûte que coûte les SHS à un modèle mais qu'il y a une volonté de faire bénéficier les SHS d'un système qui a fonctionné pour les sciences dures afin qu'elles puissent elles aussi connaître un essor. Par la suite, pour assurer l'efficacité des financements des fusions et par nécessité de moyens « La

⁵⁷ CHARLE (Christophe), « L'organisation de la recherche en sciences sociales en France depuis 1945 : bref bilan historique et critique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 55-4 bis, 2008, p. 80-97.

⁵⁸ HCERES, *Guide des produits de la recherche et des activités de recherche, sous domaine SHS 6 Mondes anciens et contemporaines, discipline Histoire, Histoire de l'art et Archéologie*, Mai 2018, [en ligne]

https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/downloads/Guide_produits_activite%CC%81s-SHS6-08062018.pdf (consulté le 14/05/23).

⁵⁹ CHARLE (Christophe), « L'organisation de la recherche en sciences sociales en France depuis 1945 : bref bilan historique et critique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 55-4 bis, 2008, p. 80-97.

politique du département SHS du CNRS, mais aussi des grandes universités, est d'essayer de regrouper les unités de recherche pour atteindre des tailles comparables à celles de laboratoires scientifiques ». Encore une fois, les SHS doivent évoluer pour suivre le modèle des sciences dures, et non l'inverse.

2. Des contraintes inhérentes aux disciplines

Rassemblant nombre de champs de recherche au sein d'un même ensemble, les SHS ne sont pas réellement homogènes. Chaque discipline possède des méthodes propres, des objets d'études pouvant ne pas se transposer de l'une à l'autre et qui nécessite des ressources spécifiques à son domaine.

En premier lieu, certaines disciplines ont pour objet d'étude ce qui les entoure : une ville, une population, un monument, un évènement historique etc. Les chercheurs et laboratoires qui les étudient sont donc obligés d'être à proximité de leur objet d'étude. On comprend alors que les SHS sont dépendantes de leur environnement. Cet élément est une variable importante à prendre en compte dans l'implantation des laboratoires et devient une forme de contrainte au développement des SHS, ou selon les points de vue un facteur de développement à des endroits précis.

Cette dépendance au lieu d'installation des SHS est à nuancer en fonction des disciplines. Au-delà des objets d'étude, les chercheurs en Sciences humaines et sociales ont besoin de ressources spécifiques pour nourrir leurs travaux, mais tous n'ont pas les mêmes besoins. Comme l'explique Christophe Charle « En sociologie, anthropologie, psychologie, sciences de l'éducation, disciplines tournées vers le présent qui peuvent, pourvu qu'elles aient des ressources financières, construire et inventer leurs matériaux d'étude quel que soit le lieu d'implantation des chercheurs »⁶⁰. Il n'en est pas de même pour d'autres disciplines à l'image de l'histoire pour qui être implantée à proximité d'un centre d'archives ou d'une bibliothèque patrimoniale a toute son importance.

Non sans conséquences, ces contraintes de localisation ont des effets pervers sur le développement des sciences humaines et sociales sur le territoire. En raison de la dépendance à des ressources spécifiques pour certaines disciplines, les études et laboratoires en SHS ont tendance à se concentrer géographiquement, avec une majorité en Ile-de-France. Par conséquent, des disciplines sont absentes ci et là, ce qui induit des territoires et objets d'étude peu ou pas étudiés ainsi qu'une population étudiante qui n'a pas accès à certaines formations. Par ailleurs, cette répartition des recherches en SHS composée de centres et de vides induit une autre conséquence pernicieuse : « Pour les objets les plus analysés, le trop plein d'études pousse à la miniaturisation des sujets, grosse de myopie théorique et de querelles picrocholines, tandis que, pour les objets négligés, le manque de spécialistes facilite les positions de monopole, les abus de

⁶⁰ CHARLE (Christophe), « L'organisation de la recherche en sciences sociales en France depuis 1945 : bref bilan historique et critique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 55-4 bis, 2008, p. 80-97.

notoriété indue, faute de critiques autochtones »⁶¹. Ce risque intrinsèquement lié aux Sciences humaines et sociales peut être pallié par l'implantation de laboratoires avec des sujets d'études plus ou moins spécifiques mais propres à certaines régions, venant ainsi combler les lacunes de connaissances.

Faisant face à des contraintes communes ou propres, les Sciences humaines et sociales, toutes disciplines confondues, apportent leur pierre à l'édifice sur le monument de la recherche. Pour ce faire, elles ont besoin de structures et de chercheurs.

2. Les centres de recherche en SHS

L'étude des Sciences humaines et sociales s'est longtemps faite par l'analyse des grandes figures et des textes de références. L'étude des espaces de recherche n'apparaît que dans les années 1970-1980. Selon Olivier Martin⁶², cet essor est en partie dû à l'émergence des *sciences studies* dans les années 1960 qui élargissent les questionnements apposés aux SHS en intégrant notamment une réflexion sur les institutions. Ainsi, la construction d'une histoire des SHS a progressivement pris en compte les laboratoires, tendance qui s'affirme à partir des années 1990. Cet intérêt tardif pour les centres de recherche en SHS est également dû à leur apparition relativement récente. En effet, les chercheurs en SHS ont longtemps travaillé de leur côté, seuls, rompant parfois leur isolement en se joignant à des sociétés savantes. Olivier Martin explique « Le laboratoire n'est pas, jusqu'à l'après-Seconde Guerre mondiale, la forme privilégiée d'organisation de l'activité savante dans les disciplines étudiant l'homme et ses sociétés »⁶³. La recherche en SHS s'est donc structurée en laboratoire depuis 70 ans. Il convient maintenant de se demander ce qu'il en est aujourd'hui, à quoi ressemble un laboratoire de SHS dans les années 2020 ?

A. Portrait des laboratoires de recherche en SHS

Un laboratoire de recherche s'aborde de différentes façons. Pour Bruno Latour et Steve Wooglar le laboratoire est un lieu de découverte⁶⁴, pour Olivier Martin il est un « lieu de socialisation, de recherche, d'échanges, de discussion, de formation [et enfin] de découvertes »⁶⁵. Les laboratoires sont des espaces matérialisant lesdits échanges entre chercheurs, il ne faut cependant pas oublier qu'ils sont aussi en outre des structures administratives.

⁶¹ *Ibid* p. 90.

⁶² MARTIN (Olivier), « Regards sur des laboratoires en sciences humaines et sociales », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 13, 2005, 4 p.

⁶³ *Ibid*.

⁶⁴ LATOUR (Bruno) WOOGLAR (Steve), *La vie de laboratoire, la production des faits scientifiques*, La découverte, Paris, 1996, 308p.

⁶⁵ MARTIN (Olivier), « Une étude des institutions de la recherche en histoire, philosophie et sociologie des sciences », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 13, 2005, 11 p.

Selon la base de données *Index de la recherche en SHS* alimentée par l'Alliance Thématique Nationale des Sciences Humaines et Sociales (ATHENA), les SHS se répartissent entre différents types d'unités sur le territoire :

- UR : unité de recherche universitaire
- UMR : unité mixte de recherche
- UPR : unité propre de recherche d'un organisme
- Unité INED : unité de recherche de l'Institut national des études démographiques
- Unité Archi : unité de recherche implantée dans une école d'architecture
- IEA : institut d'études avancées

Suite à la mise en ligne des données de l'index, ATHENA a réalisé une note de synthèse⁶⁶ exposant la situation des laboratoires de SHS en France en 2020. Elle distingue dans un premier temps quatre types de structures : celles composées d'unités nationales et internationales ; les structures d'appui à la recherche ; les réseaux scientifiques et les infrastructures d'information scientifiques qui interviennent sur la diffusion et la communication des connaissances produites.

Pour catégoriser les disciplines des SHS afin de donner une image précise des laboratoires en France, ATHENA utilise la répartition de l'*European Research Council* (ERC). On retrouve ainsi 7 sous-domaines composés de plusieurs disciplines :

- SH1 : Individus, marchés, organisations : Économie, finance, management
- SH2 : Institutions, Gouvernance et Systèmes Juridiques : Sciences politiques, relations internationales, droit
- SH3 : Le monde social et sa diversité : Sociologie, psychologie sociale, anthropologie sociale, sciences de l'éducation, études de communication
- SH4 : L'esprit humain et sa complexité : Sciences cognitives, psychologie, linguistique, philosophie théorique
- SH5 : Cultures et production culturelle : Études littéraires, études culturelles, étude des arts, philosophie
- SH6 : L'étude du passé humain : Archéologie et histoire
- SH7 : Mobilité humaine, environnement et espace : Géographie humaine, démographie, santé, science de la durabilité, aménagement du territoire, analyse spatiale

La note de synthèse nous présente les principales tendances suivies par les laboratoires de SHS en 2020.

Tout d'abord, le laboratoire est majoritairement une unité de recherche universitaire (UR). En effet, sur les 960 unités de recherches exerçant en SHS, 622 d'entre elles sont des unités de recherche universitaire⁶⁷. Le dernier tiers est en partie occupé par les unités mixtes de recherche (UMR), elles sont 289.

⁶⁶ ATHENA, *Index de la recherche en SHS*, Repère n°1, décembre 2021, Les structures de recherche en juin 2021, 19 p.

⁶⁷ 622 UR, 289 UMR, 3 UPR, 9 IAE, 15 unités Archi, 12 unités INED et 10 divers.

Ensuite, les deux types d'unités majoritaires sont très fortement représentés en Ile-de-France : 191 UR sur 960 et 140 UMR sur 289. Cette forte concentration des laboratoires de recherche montre un maillage géographique inégal avec des régions comptant très peu de laboratoires en SHS, par exemple la Corse ne compte qu'une seule UR et une UMR. Les grandes régions françaises telles que l'Occitanie, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle Aquitaine sont sur le podium, restant toutefois derrière l'Ile-de-France. Pour les UMR, l'Auvergne-Rhône-Alpes en compte 29, bien loin des 140 regroupées autour de Paris.

Enfin, point de divergence entre les deux types d'unités. Si leur répartition géographique suit les mêmes dynamiques, elles ne pratiquent en revanche pas les mêmes disciplines. En effet, les UMR étudient en grande partie le sous domaine SH7-Mobilité humaine, environnement et espace (59 UMR sur 289), alors que ce même sous-domaine apparaît comme presque dernier pour les UR, (29 UR sur 622). Dans la même tendance, le principal sous-domaine étudié par les UR est le SH5 – Culture et productions culturelles, (159 sur 622), qui n'est étudié que par 22 UMR, arrivant comme dernier sous-domaine pour ce type d'unités. De même pour le deuxième sous-domaine le plus étudié par les UR, SH2 - Institutions, Gouvernance et Systèmes Juridiques, qui n'est que dernier pour les UMR, juste derrière la section SH5. Ces chiffres traduisent une certaine répartition des disciplines entre unités. On notera par ailleurs une plus grande proportion d'UMR pluridisciplinaires : 40 UMR contre 29 UR.

Les recherches en SHS se font donc principalement en région parisienne, davantage au sein d'UR et d'UMR et certains sujets sont plus étudiés que d'autres. Si des tendances apparaissent pour les structures, qu'en est-il des chercheurs y travaillant ?

B. Travailler en SHS

1. Un parcours d'étudiant plus long

Les Sciences humaines et sociales requièrent pour leur appréhension plusieurs années d'études pouvant aller d'une licence en 3 ans au doctorat afin de se spécialiser au plus dans une discipline particulière. Mener des études en SHS peut demander plus de persévérance aux étudiants.

Elaborer une thèse en Sciences humaines et sociales demande à la base plus de temps qu'une thèse en sciences exactes⁶⁸. Il faut ajouter à cela des financements moindres. En effet, selon l'association France Université⁶⁹, seulement 39% des thèses en SHS sont financées par un contrat doctoral, contre 96% pour les domaines appartenant aux sciences dures et 70% sur toutes les filières confondues⁷⁰. Cette absence de

⁶⁸ Voir le point A - *Devenir chercheur*, p. 23.

⁶⁹ Association loi 1901 composée de dirigeants exécutifs d'universités et d'établissements de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

⁷⁰ France Université, *Une feuille de route pour les sciences humaines et sociales 2023-2030*, 2022, [en ligne], <file:///C:/Users/UNiK/Downloads/Feuille-de-route-SHS-France%20Universites-decembre2023.pdf> (consulté le 14/05/23).

financements impose aux doctorants de soutenir leurs études en prenant des vacations ou des charges d'enseignement. Le risque étant que ces activités, à l'origine destinées à assurer la réalisation de leur thèse, soient en réalité trop chronophages et amenuisent les chances de réussite. Toutes ces contraintes ont entraîné une chute du nombre de doctorats en SHS, ce qui aux yeux de France Université n'est pas de bon augure pour les disciplines. L'association indique qu' « il est ainsi nécessaire d'augmenter le nombre de thèses financées en SHS, notamment par une augmentation du nombre de contrats doctoraux. Les contrats doctoraux pourraient passer à 4 ou 5 ans lorsqu'ils sont accompagnés d'une charge d'enseignement »⁷¹.

Il est, par ailleurs à noter que les étudiants en SHS font face aux mêmes contraintes que les disciplines elles-mêmes. En effet, les futurs chercheurs sont conditionnés dans leurs études par l'accès qu'ils ont aux ressources et au type de ressources. Il sera plus aisés pour un doctorant d'avoir à sa portée les ressources spécifiques nécessaires à son sujet de recherche ainsi que les chercheurs spécialistes des mêmes domaines au sein de son université. Or, comme la répartition des SHS est inégale sur le territoire, tous les doctorants n'ont pas les mêmes conditions de travail.

Même si le parcours en SHS est composé de quelques obstacles de plus que celui d'autres disciplines, les Sciences humaines et sociales sont le premier cursus suivi à l'université en France. En attestent les données rapportées par la note de synthèse élaborée par l'alliance ATHENA⁷² : à la rentrée 2019-2020, sur 1 635 400 étudiants inscrits dans les universités françaises, 1 034 851 l'étaient en SHS. Ce million d'étudiants se répartis entre les trois diplômes de l'enseignement supérieur : 70% en licence, 54% en master et 51% en doctorat.

Cette proportion d'étudiants en université se répercute sur les effectifs des laboratoires.

2. Qui travaille en SHS ?

23 % des emplois à temps plein de la recherche sont en SHS. On retrouve dans ces laboratoires et centres de recherche des profils similaires à ceux présents dans les structures des autres champs de recherche : chercheurs, enseignants-chercheurs, personnel d'appui, personnel de documentation. Il convient toutefois de nuancer la présence de chacun de ces métiers.

Les enseignants-chercheurs sont la catégorie de poste la plus présente en Sciences humaines et sociales. On comprend que la demande de poste en SHS est prégnante en université au vu du nombre de cours à assurer pour une population étudiante considérable. En 2020, les SHS dénombraient 22 500 enseignants-chercheurs en université, auxquels

⁷¹ France Université, *Une feuille de route pour les sciences humaines et sociales 2023-2030*, 2022, [en ligne], <file:///C:/Users/UNiK/Downloads/Feuille-de-route-SHS-France%20Universites-decembre2023.pdf> (consulté le 14/05/23).

⁷² ATHENA, *Index de la recherche en SHS, Repère n°1*, décembre 2021, Les structures de recherche en juin 2021, 19p

sont à ajouter entre 2000 et 2500⁷³ enseignants-chercheurs exerçant dans les grandes écoles et autres établissements de l'Enseignement supérieur. Toutefois, la note de synthèse de l'Alliance ATHENA nous informe, voire nous alarme, sur l'augmentation des enseignants-chercheurs en laboratoires de SHS qui se fait au détriment du nombre de chercheurs se consacrant uniquement à la recherche : entre 1998 et 2018 les chercheurs en SHS est passé de 3500 à 3200, là où les enseignants chercheurs sont passé de 19 000 à 22 500⁷⁴. L'association France Université établi le même constat : « l'écart entre le potentiel d'EC⁷⁵ et de chercheurs s'est accru ces vingt dernières années (à grands traits, en SHS 20% d'universitaires en plus, 20% de chercheurs CNRS en moins) »⁷⁶.

Autre spécificité, ou faiblesse, des laboratoires en SHS : ils disposent de peu de personnel d'appui à la recherche. Ces professions plus ou moins proches de la recherche contribuent au fonctionnement d'un laboratoire. On retrouve ainsi parmi les professions d'appui à la recherche des postes administratifs, juridiques, logistiques pour l'entretien des bâtiments, en communication, en informatique ou encore documentaire. Ce personnel est précieux pour le fonctionnement et l'entretien d'un laboratoire, mais l'est aussi pour les chercheurs auprès desquels ils peuvent apporter leurs connaissances techniques propres. Cette problématique d'absence est relatée par l'Alliance ATHENA et l'association France Université : « le nombre de personnel d'appui à la recherche est faible et a encore diminué malgré l'augmentation des besoins ; besoins liés au développement de la recherche sur projet, des infrastructures de recherche et de l'évolution généralisée des méthodes scientifiques. »⁷⁷

Tous les éléments et acteurs évoluant au sein des SHS font donc face à des problématiques spécifiques à ces sciences. Evoluer dans un territoire et un environnement pensé pour d'autres limite leur développement et peut obstruer le chemin de ceux voulant les rejoindre. Toutefois, ce sont des disciplines qui intéressent une grande part de la population, en attestent la part d'étudiants dans ce domaine. Grâce à ce dynamisme, les SHS tendent à se maintenir dans le paysage de la recherche.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ ATHENA, *Index de la recherche en SHS, Repère n°1*, décembre 2021, Les structures de recherche en juin 2021, 19p.

⁷⁵ Enseignant-Chercheur

⁷⁶ France Université, *Une feuille de route pour les sciences humaines et sociales 2023-2030*, 2022, [en ligne], <file:///C:/Users/UNiK/Downloads/Feuille-de-route-SHS-France%20Universites-decembre2023.pdf> (consulté le 14/05/23).

⁷⁷ *Ibid.*

III - LES ARCHIVES ET LA RECHERCHE

Dans l'ouvrage *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche*, les archives issues de la recherche sont appelées Archives des sciences. Elles se comprennent comme : « tous documents d'archives permettant d'étudier l'évolution générale des politiques de recherche et d'enseignement scientifiques, l'évolution de la telle ou telle discipline scientifique particulière ou encore l'apport de tel ou tel scientifique au développement des connaissances »⁷⁸. Les archives issues de la recherche sont donc diverses et traitent de beaucoup d'aspects. S'il convient de connaître les typologies produites par les acteurs de la recherche afin de saisir la teneur des documents pouvant être conservés par les centres de recherche, l'intérêt de cette partie est surtout de comprendre comment ces organismes gèrent et traitent leurs archives.

1. La recherche productrice d'archives

Dans *La vie de laboratoire*⁷⁹ de Bruno Latour et Steve Wooglar, le laboratoire est perçu, en plus d'un lieu de découverte, comme un lieu de production d'écrit. La recherche est vectrice de publications, de rédaction d'articles mais également de documents de travail rédigés pour un besoin ponctuel et nécessaires au fonctionnement des structures. Une fois passée leur utilisation première, ces documents sont gardés par leurs producteurs pour leur valeur probante, pouvant être demandés en cas d'évaluation de l'unité de recherche. Ce changement d'utilité du document a également une conséquence sur sa dénomination, il est désormais une archive pour le producteur.

A. Les archives des tutelles

Parmi les différentes tutelles des organismes de recherche, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est celui apparaissant comme le commandant à bord du navire. Il convient alors de se pencher sur le sort des documents qu'il produit.

Les archives ministérielles sont, en tout état de cause, des archives publiques. Ce statut impose à leurs producteurs, à savoir la ministre, le secrétaire d'Etat et le cabinet ministériel, de verser leurs archives aux institutions de conservation compétentes : les Archives nationales. Pour assurer des versements en bonne et due forme, une Mission archives⁸⁰, commune au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et au ministère de l'Education nationale, est chargée de la collecte, du tri, classement et versement aux Archives nationales des archives produites par ces ministères. Par ailleurs, elle agit en

⁷⁸ In CAZENAVE (Christine), GIRARD (Françoise), MOTTIN (Stéphane), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2007, 265 p.

⁷⁹ LATOUR (Bruno) WOGLAR (Steve), *La vie de laboratoire, la production des faits scientifiques*, La découverte, Paris, 1996, 308 p.

⁸⁰ Réseau de Missions implantées dans les administrations centrales, le Service Interministériel des Archives de France (SIAF) et le ministère de la Culture se partagent la coordination de leurs activités.

début de chaîne en conseillant les services et directions sur la gestion de leurs archives courantes. Le versement des archives produites par le ministère est essentiel à son bon fonctionnement. Les documents sont traités et inventoriés, facilitant ainsi leur accès en cas de besoin. En outre, les archives du ministère sont une ressource essentielle pour le comprendre. Elles permettent l'étude de l'élaboration, de l'instauration et des évolutions des politiques de recherche scientifique, et il en va de même pour l'enseignement supérieur. Sous d'autres termes, le versement des archives du Ministère est perçu par ce dernier comme une manière de « rendre visible l'action de l'administration sur le long terme, en permettant la mise à disposition des sources de l'histoire de l'éducation pour les historiens »⁸¹. Les archives produites pour des besoins à l'origine techniques ou politiques, deviennent des ressources historiques pour l'étude de ceux qui les ont produites.

Le traitement des archives publiques est fortement encadré. Au-delà du Livre II du Code du patrimoine, les instances et établissements publics producteurs d'archives peuvent se référer et suivre différentes circulaires et instructions : Instruction de tri et de conservation n°2005-003 du 22 février 2005, circulaire du Premier ministre du 2 novembre 2001 relative à la gestion des archives dans les services et établissements publics.

Ainsi, sur le site internet des Archives nationales, dans la salle des inventaires virtuelles, plusieurs versements émanant dudit Ministère sont inventoriés. Il faut dans un premier temps avoir à l'esprit que la même entité a pu avoir différentes dénominations. On retrouve alors plusieurs fiches producteur : « ministère de la Recherche et de la Technologie, puis de la Recherche et de l'Espace » se présente comme résultat sur une recherche avec « ministère » et « recherche » comme mots clés.

Concernant la typologie des documents, on retrouve pour le producteur « Recherche ; Direction générale de la recherche et de la technologie ; Mission scientifique et technique (1965-1997) »⁸² sous les cotes 19980423/1 à 19980423/38 des dossiers relatifs au budget, expertise, affaires nationales composés de rapports, de documents de travail etc.

Bien que la Mission archives soit propre aux administrations centrales, verser ses archives est également valable pour les instances et autorités publiques en charge de la recherche en France. On peut ainsi citer l'exemple de l'Agence Nationale de la Recherche pour laquelle on retrouve un versement effectué en 2016 inventorié sous les cotes 20140412/1 à 20140412/223⁸³ pour des dossiers de subventions de projets (1967-2013).

⁸¹ *La Mission des archives pour l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et la recherche*, site internet du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/la-mission-des-archives-pour-l-education-nationale-l-enseignement-superieur-et-la-recherche-46316> (consulté le 15/05/23).

⁸² Entité en charge de la recherche avant la création du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 1993.

⁸³ Inventaire en ligne : https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?formCaller=&irId=FRAN_IR_055038&goToArchivesNums=false&defaultResultPerPage=&frontIr=&optionFullText=&fullText=&udId=&consIr=&details=false&page=&auSeinIR=false (consulté le 15/05/23)

Ces inventaires en ligne permettent de saisir la nature des fonds et le type de documents pouvant être versés par ces entités aux Archives nationales.

On comprend donc que les archives des tutelles sont des documents techniques et, ou, politiques. Ils sont publics et par conséquent leur versement aux institutions de conservation compétentes est obligatoire, il induit leur traitement, inventaire et leur communication.

B. Les archives des structures

On entend par le terme de structures les laboratoires, unités, centres et organismes de recherche. Ces espaces sont sources de production de documents dans le cadre de leurs activités ou simplement pour l'organisation et la gestion des bâtiments et des équipes de recherche qui y travaillent.

Afin de saisir précisément les différentes typologies des archives pouvant être produites et / ou conservées par un centre de recherche, un outil s'impose comme particulièrement éclairant : *le référentiel de gestion des archives de la recherche*⁸⁴ élaboré par la section AURORE au sein de l'Association des Archivistes français (AAF). Cette section concerne et regroupe les archivistes des universités, des rectorats, des organismes de recherche et mouvements étudiants. Elle a pour but de contribuer aux échanges entre professionnels, de les mettre en réseaux et favoriser les collaborations autour de problématiques communes. Ce référentiel de gestion, fruit du groupe de travail⁸⁵ AURORE est « un outil prévisionnel de gestion des archives »⁸⁶, il indique la durée d'utilité administrative des documents ainsi que leur sort final, à savoir la conservation, la destruction ou le tri. A destination des archivistes travaillant dans ces structures ou à destination des producteurs eux-mêmes, ce référentiel a pour objectif de favoriser et améliorer la collecte et la gestion des archives. Sont concernées les archives des organismes de recherche, des laboratoires mais également des enseignants-chercheurs en université ainsi que celles des chercheurs, définies ainsi « archives produites et reçues par un chercheur, une équipe de chercheurs, l'administration d'un laboratoire ou un département scientifique [...]. Elles sont issues à la fois de la recherche en sciences fondamentales et appliquées et de la recherche en sciences humaines et sociales »⁸⁷.

Pour structurer l'organisation des documents, le choix a été fait de les répartir en fonction des missions d'un laboratoire et du personnel y travaillant, on retrouve donc quatre grands ensembles : Direction et gestion du laboratoire ; travaux de recherche ; valorisation ; enseignement et formation. Avec ces différents axes, le référentiel nous permet une vision d'ensemble des archives que l'on est susceptible de retrouver au sein d'un laboratoire. Le

⁸⁴ *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, disponible sur le site internet de l'AAF : https://www.archivistes.org/IMG/pdf/referentiel_recherche_intro_septembre2012_corrige_.pdf?2969/5f6fab86ece4147bb63a5425ca0ee5e8fc3ab43c3d94b34c736d67f6188bd42 (consulté le 28/05/23).

⁸⁵ Avant de devenir une section, AURORE était un groupe de travail

⁸⁶ *Référentiel de gestion des archives de la recherche*

⁸⁷ *Ibid.*

premier ensemble, direction et gestion, concerne principalement les structures. Il comporte des documents purement administratifs du type statuts, règlements, rapports d'activité, procès-verbaux et comptes rendus de réunion. La comptabilité, les ressources humaines et la gestion des équipements sont également compris dans l'ensemble. Ces documents justifient des activités et dépenses du laboratoire et disposent pour certains d'une valeur probante, imposant ainsi leur conservation après échéance de leur durée d'utilité administrative. En parallèle de ces documents, le deuxième ensemble « travaux de recherche » comprend lui aussi un volet « administration » comprenant les documents relatifs aux projets de recherche, leur élaboration, leur financement et leur organisation. En d'autres termes il concerne particulièrement les activités de recherche. Ce document n'étant pas un inventaire mais un outil qui présente de manière plus moins exhaustive les différentes typologies que l'on peut rencontrer dans un centre de recherche. Ces structures publiques sont, elles aussi, soumises au versement de leurs archives, il convient alors de présenter un exemple concret de versement.

Ainsi, on retrouve aux Archives nationales plusieurs fonds d'organismes de recherche publics. Le CNRS a par exemple déposé des dossiers d'agents nés avant 1916⁸⁸ ainsi que des dossiers relatifs à des laboratoires. Il est à noter que dans le cas des unités mixtes de recherche, donc associées au CNRS, leurs archives ne suivent pas celles de leur tutelle : « Dans le cas d'unités mixtes de recherche hébergées dans des locaux autres que ceux du CNRS (université, autres EPST, etc.) la gestion des archives de ces UMR par la structure d'hébergement sera privilégiée (par exemple, si une UMR est implantée dans des locaux d'une université, les archives de l'UMR seront gérées par l'université) »⁸⁹. Tous les versements sont inventoriés et identifiés, à l'instar du fonds Inventaire *Enseignement ; Centre national de la recherche scientifique (Cnrs) (1951-1984)* sous les cotes 19850505/1619850505/476 -19850505/54-19850505/171, il comporte des dossiers de personnel, des documents relatifs au comité national et des correspondances personnelles du directeur.

On retrouve donc là encore des documents techniques, ici relatifs au personnel employé par le CNRS, mais également des documents ne relevant plus de la structure en elle-même, à l'image de la correspondance privée du directeur de l'époque.

Cette présence de documents appartenant aux acteurs et non aux structures s'observe également dans les versements d'autres organismes.

L'Institut national d'études démographiques (INED) a aussi pu effectuer plusieurs versements aux Archives nationales. On retrouve sous les cotes 20070135/1 à 38 les Enquêtes de l'INED. L'inventaire du fonds comprend des questionnaires et documents techniques relatifs auxdites enquêtes. Ce sont des documents relevant de l'activité de

⁸⁸ Cotes 20070296/1- 20070296/562 aux Archives nationales.

⁸⁹ Les archives du CNRS, Marie-Laure Bachellerie, CNRS, Paris

l'institut. Toujours dans les versements effectués par l'INED on retrouve plusieurs inventaires traitant uniquement des archives de chercheurs de l'Institut. Ainsi, on retrouve le fonds de Jacques Magaud, ancien directeur de l'INED de 1992-1995 sous les cotes 20150768/1-20150768/39. Il comprend des dossiers d'études, en voici la description archivistique : « Étude sur le développement de la scolarisation en France : notes, tires-à-part, articles de presse, correspondance (1958, 1959, 1963, 1965, 1967). »⁹⁰. Sont également conservés les documents relatifs aux enseignements qu'il a pu dispenser : « Cours tenu par Jacques Magaud « La prise en compte des qualifications dans les facteurs de production » : notes manuscrites, listes, documentation. ». Mais aussi des documents relatifs à l'institut et à son personnel : « Réorganisation de l'INED. (20150768/3 - 20150768/4).- Statut du personnel (20150768/4), Réflexion sur le statut du personnel à l'INED : notes, projets de décret, avant-projet d'arrêté, projets de statut, comptes rendus, questionnaire, articles de presse. A noter : Comprend également une note de service concernant les résultats d'une enquête faite auprès du personnel sur les conséquences d'un éventuel déménagement rue de la Saône (1969) ; constitution d'un groupe de travail pour l'étude des critères de rémunération du personnel à l'INED : notes (1968) »⁹¹.

Autre exemple, toujours dans un versement de l'INED, le fonds Youssef Courbage, également chercheur à l'INED (20150280/1-20150280/66). On retrouve dans ce fonds un sous-fonds dossiers administratif (20120280/1) comprenant : « Candidature de Youssef Courbage au poste d'expert des Nations-Unies conseiller technique principal au Centre d'étude et recherche démographique de la Direction de la statistique de Rabat : curricula vitae, fiches de renseignement, correspondance. »⁹² Il est d'ailleurs stipulé dans l'historique de conservation que « Le classement adopté par Youssef Courbage a été respecté »⁹³ car le fonds a été déposé par le chercheur en personne à l'institut et y est resté conservé jusqu'en 2014.

On comprend alors que parmi les archives administratives et techniques des structures de recherche, on est susceptible de trouver les archives de ceux qui y travaillent. Les directeurs de laboratoires pouvant être eux-mêmes chercheurs, leurs archives se retrouvent parfois intriquées avec celles des organismes. De même que celles des

⁹⁰ Répertoire numérique détaillé du versement [en ligne] : https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/pdfIR.action?irId=FRAN_IR_054549 (consulté le 27/05/2023).

⁹¹ *Ibid*, p 8.

⁹² Description archivistique issue de l'inventaire du fonds Youssef Courbage [en ligne] https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?irId=FRAN_IR_054550&udId=c16nnemafb91--cy8v2it9gomc&details=true&gotoArchivesNums=false&auSeinIR=true (consulté le 15/05/23)

⁹³ Historique de conservation des archives, fiche de description du fonds [en ligne] https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?formCalIer=&irId=FRAN_IR_054550&gotoArchivesNums=false&defaultResultPerPage=&frontIr=&optionFullText=&fullText=&udId=&consIr=&details=false&page=&auSeinIR=false (consulté le 15/05/23).

chercheurs travaillant sur divers projets menés au sein du laboratoires, leurs archives sont aussi celles des dits projets.

C. Les archives des chercheurs

Les archives de chercheurs peuvent se retrouver conservées dans des services d'archives après un dépôt ou un don de ces derniers, ou par versement d'une structure de recherche qui comprenait dans ses documents ce type d'archives. Pour comprendre la position particulière des archives de chercheurs, il convient tout d'abord de revenir sur leur nature en évoquant les typologies comprises sous cette dénomination. Stéphane Kraxner dans *l'exemple de l'Institut Pasteur*⁹⁴, répartit les archives de chercheurs selon les différentes étapes de leur travail :

- L'expérimentation « (cahiers de laboratoires, conservation des résultats, cahiers de techniques, dossiers d'expertises et de brevets).
- La communication des résultats « (publications, communication et enseignement, iconographie)
- Les rapports de recherche (demande de crédit)
- La correspondance
- La bibliographie
- Activités d'organisation diverse (participation à des comités de rédactions, comités scientifiques, sociétés savantes, activités syndicales etc.)

Ces différentes typologies se retrouvent dans le référentiel de gestion établi par la section AURORE. Il vise certains documents relevant du travail des chercheurs. On fait notamment référence au point II.1.2 *Collecte et traitement des données*, II.1.2.1 *Typologies générales* qui liste lesdites typologies : « Cahier ou carnet de laboratoire, cahier ou carnet de terrain, notes de travail, fichier d'enregistrement, correspondance »⁹⁵. Ils sont à garder le temps des recherches et à conserver par la suite. Sont aussi mentionnées les publications et bibliographies car elles sont comprises comme une diffusion des résultats. On retrouve également les cours dispensés par les enseignants-chercheurs, si tel est le cas, dans l'ensemble « enseignement et formation » : « programme de cours, support de cours (texte, note...) ». Ce référentiel présente des typologies propres aux chercheurs et propres au laboratoire de manière concomitante, celui ou celle faisant face à des archives émanant d'un laboratoire et comprenant des archives de chercheur pourra alors aisément répartir les différents documents.

Les archives de chercheurs sont par ailleurs particulières à traiter car elles ne relèvent pas de typologies homogènes. En effet, bien souvent les chercheurs ne donnent ou ne déposent que la face immergée de l'iceberg de leurs fonds : les archives dites « finies ». On entend par là le résultat abouti de recherches. Ils ne considèrent pas le reste des

⁹⁴ In CAZENAVE (Christine), GIRARD (Françoise), MOTTIN (Stéphane) sous la direction, *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2007, 265 p.

⁹⁵ *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, site internet de l'Association des archivistes français [en ligne] https://www.archivistes.org/IMG/pdf/referentiel_recherche_intro_septembre2012_corrige_.pdf?2969/5f6fab86ec4147bb63a5425ca0ee5e8fcb3ab43c3d94b34c736d67f6188bd42 (consulté le 27/05/23).

documents émanant de leur recherche comme intéressant à déposer ou donner. « Le reste des documents » s'entend comme toute trace de pensée, de réflexion et de projet non aboutit ou ayant participé au résultat final sans en faire partie : des pistes de recherche, des hypothèses couchées sur papier donnant des notes manuscrites ou dactylographiées, des brouillons, en d'autres termes tout ce qui a permis à la recherche de se faire, la représentation de la pensée du chercheur à un instant T.

C'est donc là que le bât blesse, en occultant et gardant une partie de leurs archives, les chercheurs privent l'histoire des sciences et des laboratoires d'un pan important. Pour décrire ces types d'archives, Goulven le Brech parle, dans *Les archives des centres de recherche en sciences humaines et sociales*⁹⁶, du concept de sciences de la nuit et sciences du jour. Cette conception des sciences provient d'un discours prononcé par François Jacob en 1987 à l'Académie des sciences morales et politiques, ce dernier permet tout à fait de saisir la dichotomie entre les différents types d'archives de chercheurs : « La science de jour met en jeu des raisonnements qui s'articulent comme des engrenages, des résultats qui ont la force de la certitude. On en admire la majestueuse ordonnance comme celle d'un tableau de Vinci ou d'une fugue de Bach. On s'y promène comme dans un jardin à la française. [...], la science de jour avance dans la lumière et la gloire. La science de nuit, au contraire, erre à l'aveugle. Elle hésite, trébuche, recule, transpire, se réveille en sursaut. Doutant de tout, elle se cherche, s'interroge, se reprend sans cesse. [...] Où les hypothèses restent sous forme de pressentiments vagues, de sensations brumeuses. Où les phénomènes ne sont encore qu'événements solitaires sans lien entre eux. Où les projets d'expérience ont à peine pris corps. Où la pensée chemine à travers des voies sinuées, des ruelles tortueuses, le plus souvent sans issue »⁹⁷.

Les archives de la recherche, et particulièrement les archives des chercheurs disposent d'une valeur patrimoniale. Elles permettent de retracer les évolutions d'une discipline, d'un mouvement ou champ de recherche. En analysant les archives d'un chercheur il est possible de comprendre et de suivre un cheminement de pensée couché à même le papier. Cet aspect patrimonial vient à être compromis suivant ce que les chercheurs eux-mêmes considèrent comme important, risquant ainsi de passer sous silence une partie importante de la recherche, et donc nuire à sa compréhension.

Au-delà des problématiques liées à la nature même des archives des chercheurs, leur imbrication avec les archives des laboratoires implique un autre enjeu. En effet, si les archives des chercheurs comportent essentiellement des documents de travail, ces derniers peuvent également se confondre avec des papiers plus personnels à l'instar de

⁹⁶ In CAZENAVE (Christine), GIRARD (Françoise), MOTTIN (Stéphane) sous la direction, *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2007, 265 p.

⁹⁷ JACOB (François), *Science de jour, Science de nuit*, communication à l'Académie des sciences morales et politiques, Séance du 26 janvier 1987, [en ligne] <https://www.academie-francaise.fr/science-de-jour-science-de-nuit-communication-lacademie-des-sciences-morales-et-politiques> (consulté le 15/05/23).

correspondance privée, documentation personnelle etc. Etant donné que ces derniers sont amenés à côtoyer les archives de travail, les chercheurs peuvent avoir tendance à considérer tout le fonds comme privé. Les chercheurs peuvent également percevoir leurs archives comme privées car elles relèvent d'une réflexion personnelle (feuilles de notes ou de brouillon). Il est vrai que de prime abord ces documents ne semblent pas relever du domaine public, pourtant ils pu être produits lors de recherches qui peuvent, elles, relever de ce domaine. En effet, l'individu peut être amené à effectuer ses travaux de recherche dans un cadre public, à l'instar d'un projet de recherche monté en réponse à un appel émanant d'une instance publique. Par conséquent ses travaux sont financés par de l'argent public, les documents produits dans le cadre de cette activité sont alors eux aussi publics. Ainsi en atteste Elisabeth Bellon dans *Une expérience de l'archivage au sein d'une Maison de la recherche*⁹⁸ : « La plus grande part des archives de chercheurs et de laboratoires sont des archives publiques puisqu'elles ont été produites ou reçues par une personne physique ou morale au cours d'activités menées dans le cadre d'un organisme public. » Mais un fonds n'est ni entièrement public ou entièrement privé dans un tel cas. Elle poursuit ainsi : « Mais un fonds peut contenir aussi des archives privées, comme par exemple, la correspondance familiale, les documents liés aux études du chercheur comme les diplômes, les cahiers de cours... Par ailleurs, la définition du statut juridique de certaines archives peut être problématique : par exemple, une lettre qui contient à la fois des informations scientifiques mais aussi des informations liées à la vie privée du chercheur, a-t-elle été produite dans un cadre professionnel ou un cadre privé ? ». C'est donc une problématique récurrente et propre aux personnes de droit privé exerçant une mission de droit public, on retrouve notamment la situation chez les personnes politiques.

Ce double statut a également une incidence sur l'arrivée des archives au sein de services de conservation. Bien qu'elles puissent être publiques, il n'est pas garanti qu'elles soient versées en bonne et due forme au service compétent si le chercheur conçoit qu'elles sont de nature privée. Il peut donc prétendre à les garder, empêchant ainsi le versement d'archives publiques, pourtant obligatoire. Par ailleurs, dans le cas où le chercheur souhaite déposer ses archives, et donc en rester propriétaire même après intégration d'un service d'archives, il déposerait alors des archives publiques qui devraient être normalement versées.

Dans le cas où de telles archives arriveraient parmi un versement provenant d'un laboratoire de recherche, la question se poserait également de laisser ou extraire ces archives pour constituer un fonds privé. Pour ne pas simplifier la tâche, il arrive que les deux types de fonds d'archives soient en réalité interdépendant. Les fonds de chercheurs illustrent ceux des laboratoires, ils sont la matérialisation des politiques menées par ce

⁹⁸ In CAZENAVE (Christine), GIRARD (Françoise), MOTTIN (Stéphane), Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2007, 265 p.

dernier. Et à l'inverse, les archives du laboratoire contextualisent les archives des chercheurs.

Les fonds de chercheurs sont donc une ressource importante pour l'histoire des disciplines et des champs de recherche tout comme pour celle des laboratoires. Souvent à cheval entre deux statuts, les archives des chercheurs ont des enjeux propres que les archivistes et services d'archives tendent à résorber.

2. Les archives conservées par des centres de recherche

Parmi les possibilités de conservation des archives de la recherche, celle au sein même des laboratoires et centres de recherche est une fonction adoptée par plusieurs d'entre eux en France.

A. Une gestion des archives

En 2001 paraît la circulaire du 2 novembre relative à la gestion des archives dans les services et établissements publics de l'Etat, cette dernière favorise entre autres la création de services d'archives courant au sein des services administratifs producteurs. Toutefois, certains n'ont pas attendu cette circulaire pour créer leur service d'archive ou tout simplement s'occuper de leurs documents.

1. Un intérêt logistique et historique

Dans les années 1980, un contexte de nombreuses commémorations et quelques anniversaires de création s'impose : les 50 ans du CNRS en 1989, les 25 ans de certains instituts du CNRS comme celui de physique nucléaire, les 40 ans de la création du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) etc. Plusieurs centres de recherche ont besoin de matière pour nourrir l'histoire de leur établissement à l'occasion de manifestations et d'expositions. Même si ce contexte n'est pas la principale raison de l'émergence de services d'archives au sein de laboratoires, il a contribué à accentuer l'intérêt de ces derniers pour leur patrimoine. A ce propos, il convient également de rappeler que plusieurs de ces centres comportent des missions ou comité d'histoire : mission histoire du CEA créée en 1982, le comité d'histoire du CNRS en 1998, le comité d'histoire de l'INRA en 2005 etc. Ils sont pour la plupart chargés de répertorier et valoriser les documents historiques et fondateurs des laboratoires ainsi que de garder la mémoire du site et de ceux qui y travaillent, comme le montrent les activités attribuées à la mission histoire du CEA : « Rechercher, répertorier, classer les documents fondamentaux et recueillir les témoignages permettant d'écrire l'histoire du CEA » expliquées par Odile Frossard dans *Les archives du commissariat à l'énergie*⁹⁹.

Les archives des laboratoires sont utiles pour retracer l'histoire des organismes, des structures, de la pensée scientifique et aide à retracer certaines découvertes marquantes

⁹⁹ In CAZENAVE (Christine), GIRARD (Françoise), MOTTIN (Stéphane), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2007, 265 p.

pour le centre de recherche. Cette histoire intéresse les membres des laboratoires mais également les chercheurs extérieurs comme les historiens des sciences pour qui ces ressources sont riches d'information.

Bien que les centres de recherche aient donc un intérêt pour leur patrimoine et tendent à le valoriser, conserver des archives ne se limite pas qu'à cela. Comme le rappelle Thérèse Chamarsson dans *Archives des sciences*¹⁰⁰ : « Il convient de souligner que si la reconnaissance de l'appartenance des archives des sciences au patrimoine scientifique peut permettre une prise en charge de celles-ci dans les opérations de valorisation de ce patrimoine, les archives constituent des documents "uniques" dont la conservation à long terme suppose la collecte, le classement et la communication des structures spécialisées et pérennes ». Pour assurer une fonction archives, les structures doivent donc s'organiser comme un réel service, avec tous les maillages de la chaîne nécessaire. A commencer par l'autorisation de conservation au sein des laboratoires. En effet, les laboratoires publics sont par définition des producteurs d'archives publiques devant verser leurs archives à des institutions de conservation compétentes. Pour les garder en leur sein en toute légalité, ces derniers doivent être en possession d'une convention d'autonomie obtenue auprès du SIAF. Elle autorise les laboratoires à conserver leurs archives sous la tutelle du SIAF qui exerce alors un contrôle scientifique et technique sur la structure de conservation. Cette dernière s'engage à conserver ses archives selon les normes en vigueur et les conditions adéquates, le comité d'énergie atomique (CEA) est le premier à en bénéficier en 1985.

Ainsi, on relève entre les années 1980 et le début des années 2000 plusieurs développements de fonction archives et à différentes échelles au sein des laboratoires et centres de recherche français : l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) crée un service d'archives en 1990, le CNRS crée un bureau des archives en 1987, l'INRA engage une archiviste en 2003. Les structures s'organisent et se professionnalisent autour de la question archives. Ces nouveaux services répondent tous plus ou moins aux mêmes missions : collecter, classer, conserver communiquer. Etant implantées au sein même du producteur, ces missions communes à tous les archivistes sont à mener en tenant compte de cet environnement.

2. Le traitement des archives

Pour traiter des archives il faut dans un premier temps les collecter. Pour ce faire l'archiviste employé par le laboratoire peut être prompt à recevoir les versements et dépôt ou agir de manière active et aller au contact des services producteurs pour mener ladite collecte. Le laboratoire est un environnement qui peut connaître de nombreux changements sur des périodes relativement courtes, les directions changent, les chercheurs arrivent et partent, les projets de recherche s'enchaînent, parfois

¹⁰⁰ In CAZENAVE (Christine), GIRARD (Françoise), MOTTIN (Stéphane), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2007, 265 p.

simultanément. Cela représente dans un premier temps une masse documentaire importante à collecter, mais elle a également de grands risques d'être lacunaire. Les chercheurs quittant le laboratoire peuvent emporter certains, voire tous les documents avec eux, les considérant comme archives privées. Certains projets peuvent être partagés entre plusieurs laboratoires, impliquant l'absence potentielle d'une partie d'un projet une fois ce dernier terminé ou bien les documents sont tout simplement jetés car considérés comme inutiles. Alors, pour pallier ces problèmes, les archivistes tendent à sensibiliser les producteurs, les avertir sur l'importance de leurs archives, de leur statut etc. Le travail est surtout à mener auprès des chercheurs, premiers producteurs d'archives au sein des laboratoires. L'enjeu est de les convaincre de l'intérêt de conserver et de verser leurs archives. Certains préconisent une logique de pré-archivage¹⁰¹, interagir avec les chercheurs dès la production des documents afin d'augmenter les chances de récupérer des fonds moins lacunaires. D'autres prônent la pédagogie et l'utilisation « soigneusement hiérarchisés »¹⁰² en mettant en avant ce qui profitera au chercheur puis rappeler les obligations légales : la postérité que le don ou le dépôt leur confère, la facilité d'accès à leurs documents une fois conservés par le service d'archives, l'assurance de bonnes conditions de conservation et enfin l'obligation légale de verser leurs archives si elles contiennent des documents publics.

Pour le classement de ces archives, il n'y a pas de plan dit type, mais certaines catégories sont plus ou moins récurrentes : gestion administrative, activités scientifiques, relations extérieures, activités de publications ou d'enseignement etc. Le référentiel de gestion des archives de la recherche de la section AURORE est ici un outil particulièrement utile et éclairant pour les archivistes travaillant au sein des laboratoires, parcourant toutes les thématiques courantes, il est susceptible d'accompagner les professionnels face à plusieurs versements. Il est à noter que toutes les structures ne comportent pas les mêmes services et peuvent produire donc des archives propres à un champ de recherche ou certains types de projet.

Pour la communication des archives de la recherche, deux cas de figure se distinguent : les archives publiques et les archives privées. Les archives publiques sont par principe librement communicables, elles sont parfois soumises à un délai de communicabilité prévus par le code du patrimoine. Ces délais peuvent être particulièrement longs pour les documents ayant trait au secret défense, la politique extérieure, la sécurité de l'Etat, sécurité publique et secret industriel, il est possible d'en retrouver au CEA et au CNRS par exemple. Au sujet des archives privées, ceux qui déposent leurs archives et leurs ayants

¹⁰¹ KRAYNER (Stéphane), *La conservation des archives, l'exemple de l'Institut Pasteur*, In CAZENAVE (Christine), GIRARD (Françoise), MOTTIN (Stéphane), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2007, 265 p.

¹⁰² Gouven LE BRECH, *Les archives des sciences sociales*, In CAZENAVE (Christine), GIRARD (Françoise), MOTTIN (Stéphane), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2007, 265 p.

droits ont leur mot à dire sur la communication des archives, ils peuvent imposer un délai de communication ou une restriction sur certains documents. Ces modalités doivent être définies dans le contrat de don ou de dépôt. Dans le cas d'un fonds qui comporterait à la fois des archives publiques et des archives privées, les SA des laboratoires, comme d'autres services d'archives doivent conjuguer obligation légale de communication et respect de la vie privée, comme le rappelle Goulven Le Brech : « il est donc nécessaire d'articuler le libre accès aux documents publics [...] à la logique privative des documents personnels »¹⁰³

Enfin, la valorisation autour des archives de la science évoquée par Thérèse Chamarsson¹⁰⁴, peut se faire directement et indirectement. La valorisation directe se comprend comme celle se faisant autour du fonds, à savoir une exposition autour des archives d'un chercheur important pour le laboratoire par exemple. La valorisation indirecte se veut plus diversifiée, à partir d'un fonds d'archives des réflexions et questionnements peuvent émaner et donner lieu à des colloques et séminaires autour d'un thème. La valorisation indirecte passe également par la mise en ligne des archives : une liste des fonds, des numérisations, une base de données etc. Qu'elle se fasse directement ou non, la valorisation des archives de laboratoire peut être un argument pour convaincre les chercheurs de verser ou donner leurs archives, leurs documents trouveront un second souffle en étant conservés par le service d'archives du laboratoire. Il est à noter que cette valorisation des archives se fait, la plupart du temps, au sein de leur lieu de production. Cette configuration confère un sens et une ambiance particulière instituant un lien entre la recherche faite à une certaine époque et celle contemporaine aux évènements.

B. Des cas de figures

Les grands laboratoires et centres de recherche ont conscience de l'aspect patrimonial de leurs archives. S'organiser pour les traiter contribue à alimenter l'histoire et le patrimoine de ces structures. Toutefois, parmi les différents instituts et laboratoires de recherche, plusieurs se sont à l'origine développés pour leur gestion documentaire.

1. Conserver des archives par choix

L'institut national de la recherche agronomique¹⁰⁵ s'empare de la question des archives au début des années 2000. L'institut verse ses archives historiques aux Archives nationales mais à besoin de structurer sa gestion documentaire en interne. Des outils de gestion sont instaurés avec l'appui du SIAF, l'institut dispose donc d'un tableau de gestion

¹⁰³ Goulven LE BRECH, *Les archives des sciences sociales*, In CAZENAVE (Christine), GIRARD (Françoise), MOTTIN (Stéphane), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2007, 265 p.

¹⁰⁴ In CAZENAVE (Christine), GIRARD (Françoise), MOTTIN (Stéphane), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2007, 265 p.

¹⁰⁵ Aujourd'hui Institut national de la recherche agronomique et de l'environnement (INRAE) depuis la fusion de l'INRA avec l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) en 2020. La dénomination INRA est gardée ici car correspond au nom de la structure au moment de la mise en place de son service d'archives.

pour améliorer le pilotage de sa production documentaire. En 2003 l'INRA franchit une étape dans la normalisation et la professionnalisation de sa fonction archives, il engage une archiviste pour « coordonner l'archivage au niveau des 3 centres franciliens »¹⁰⁶. L'archiviste a pour mission d'instaurer une politique d'archivage, de mettre à jour et suivre les outils diffusés quelques années auparavant toujours utilisés par les chercheurs de l'institut, et d'apporter des conseils sur les pratiques archivistiques en cas de demande. L'INRA s'est donc emparé progressivement de la question des archives en « autonomie » dans un premier temps avec quelques outils, puis la nécessité de recruter une professionnelle pour une gestion complète et normalisée des documents de l'institut s'est imposée. En 2005, deux ans après l'arrivée de l'archiviste, un comité histoire est créé au sein de l'INRA. Ce dernier est chargé d'étudier l'histoire de l'institut ainsi que son rôle dans l'évolution de la recherche¹⁰⁷. Cette création montre une évolution de l'intérêt de l'INRA pour son patrimoine.

Autre cas similaire, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) a lui aussi développé une fonction archives en son sein. Avec l'appui des Archives nationales, l'INSERM crée en 1990 un service d'archives au sein de l'institut. Cette création est une volonté du Directeur général de l'époque, Philippe Lazar, il voyait en effet tout l'intérêt de « la mise en place d'un service propre ». On peut ici apercevoir l'importance de la variable humaine dans l'instauration d'un service d'archives au sein d'un laboratoire, on peut imaginer que sans cette impulsion hiérarchique voire une opposition ou une non considération pour la question archives, ce service aurait pu ne pas voir le jour. Dans la foulée, l'INSERM engage une archiviste, il est l'un des premiers, parmi les grands centres de recherche, à employer une professionnelle pour la question des archives. Cet engagement fait de l'INSERM un précurseur en matière de politique d'archivage pour un établissement public scientifique et technique. Il est à noter que l'INSERM a, à l'époque, une conception technique des archives, les traiter c'est être en règle mais c'est aussi et surtout gagner de la place dans les locaux de conservation. Le service n'a pas vocation à devenir patrimonial, il verse ses archives historiques aux Archives nationales comme bien d'autres centres.

De son côté, le commissariat à l'énergie atomique (CEA) se préoccupe de la question de ses archives depuis 1983, en collaboration avec la Direction des Archives de France¹⁰⁸ le CEA crée une coordination des archives et de l'histoire du CEA, obtient en 1985 l'autorisation de conserver ses archives en son sein et aménage une salle d'archives en 1987. Si l'intérêt du CEA pour son patrimoine se manifeste relativement tôt, la professionnalisation de ce dernier s'opère quelques années plus tard. En effet, il faut

¹⁰⁶ AUDOUS (Fany), *L'archivage dans les centres d'Île de France de l'INRA* In CAZENAVE (Christine), GIRARD (Françoise), MOTTIN (Stéphane), Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2007, 265 p.

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ Aujourd'hui Service interministériel des archives de France (SIAF)

attendre 1994 pour que le commissariat engage une archiviste, l'année d'après la salle archives est réaménagée, elle comporte toutes les fonctions nécessaires à un service d'archives : salle de lecture, bureaux, magasins de conservation pouvant accueillir 4 km linéaires.

Dans ces cas de figure des archivistes ont été engagés pour traiter des archives émanant des laboratoires, provenant des différents services composant la structure. Mais il existe également des exemples de centres de recherche ou laboratoires ne possédant pas de services d'archives et qui malgré tout accueillent des fonds.

2. Conserver des archives par la force des choses

Certains laboratoires de recherche possèdent une bibliothèque de recherche. Ces dernières sont une ressource importante pour les chercheurs membres, à proximité de leur lieu de recherche et le plus souvent spécialisée dans leur domaine. Elles font partie intégrante des laboratoires, et sont une extension de ce dernier, elles peuvent être ouvertes à un large public et non juste réservées aux chercheurs.

Il arrive que certaines d'entre elles se retrouvent à faire face à des chercheurs voulant déposer ou faire don de leurs archives. Ces bibliothèques constituent en réalité un lieu d'échanges au sein du laboratoire, conservant des ressources utiles à de nombreuses personnes, elles accueillent du public et peuvent alors apparaître comme recevant aussi tout type de document si tant est qu'il ait trait à la discipline étudiée par le laboratoire. Par ailleurs, elles sont un lieu de don car accessibles pour des chercheurs sans grande notoriété. En effet, les grands noms de la science font souvent l'objet de dons à de grandes institutions de conservation, ainsi on retrouve les carnets de recherche de Louis Pasteur et la correspondance du couple Curie à la Bibliothèque Nationale de France.

L'exemple de la bibliothèque Eric-de-Dampierre du laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative au sein Université Paris X à Nanterre est particulièrement parlant. La bibliothèque conserve des fonds qu'elle qualifie de « spéciaux »¹⁰⁹. Elle présente ses fonds comme « particulièrement utiles à la compréhension et aux recherches sur l'histoire de la discipline : production scientifiques, bibliothèques de chercheurs et fonds d'archives ». Ce sont des fonds d'archives provenant de chercheurs ou groupes de recherche. Les premiers fonds sont reçus dans les années 1980, aucun service d'archives et encore moins d'archivistes ne sont présents au sein du laboratoire. En 2007, Marie-Dominique Mouton, dans l'ouvrage *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche*¹¹⁰, décrit une adaptation de la bibliothèque à l'accueil de ces fonds. Elle a progressivement élaboré une politique d'accueil des fonds, puis instauré des

¹⁰⁹ Site internet de la bibliothèque de recherche Eric-de-Dampierre, <https://bibethno-cat.les-cnrs.fr/pages/fonds> (consulté le 15/05/23).

¹¹⁰ MOUTON (Dominique), *Archives et bibliothèques. Une nouvelle alliance*, In CAZENAVE (Christine), GIRARD (Françoise), MOTTIN (Stéphane), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2007, 265 p.

méthodes et pratiques archivistiques. Les bibliothécaires se sont alors acculturées aux principes archivistiques, elles se sont professionnalisées pour assurer le traitement de ces archives. L'accueil de ces documents ne s'est pas fait sans réflexion sur la pertinence de l'action. Selon Marie-Dominique Mouton, l'accueil de telles archives au sein de la bibliothèque de recherche n'est pas étranger mais complémentaire. En effet, les archives sont adjacentes à la bibliothèque, elles sont des ressources complémentaires qui se retrouvent dans un espace documentaire partagé et fournissent ainsi un outil de travail de qualité aux chercheurs de l'université. De plus, la conservation des archives à proximité des chercheurs favorise leur exploitation par ces derniers, ils ont à portée de main des ressources de la recherche pour la recherche.

On peut aujourd'hui dire qu'un centre de recherche, en France, suit les politiques fixées par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, peut trouver des financements pour ses projets en répondant à ceux lancés par l'Agence nationale de la recherche et se fait évaluer par le Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur. Ces centres de recherche peuvent également émaner du CNRS et sa déclinaison d'unités de recherche ou évoluer au sein des universités. Ils fonctionnent grâce aux chercheuses et chercheurs qui n'ont de cesse de produire de nouvelles connaissances. S'ils se rassemblent autour d'un dénominateur commun, ils n'ont cependant pas les mêmes carrières. Il apparaît en effet important de nuancer ce paysage de la recherche. Dans un système pensé pour les Sciences « dures », les SHS doivent évoluer selon des contraintes qui leur sont propres.

Tous ces acteurs de la recherche produisent et reçoivent dans le cadre de leurs activités des documents d'archives. Si les archives des instances et tutelles sont en grande partie des archives à caractère administratif, celles des centres de recherches s'avèrent plus hétéroclites. Par ailleurs, les centres de recherche s'organisent pour leurs archives : versements aux Archives nationales, ou obtention une convention d'autonomie auprès du SIAF. Parfois dans ces fonds, imbriqués avec les archives des laboratoires, des archives d'ordre privées se joignent aux documents. Les uns complétant les autres, cette interdépendance des archives induit une conservation commune. Pouvant être interne, la fonction archives se développe alors par choix, dans un souci de gestion administrative et historique, ou par défaut. En cause, la réception de fonds d'archives non planifiés souvent à la suite d'un don. Plus rare que les autres, cette configuration implique pour les structures de conservation de s'adapter, de développer une nouvelle fonction à cause de l'arrivée de ces fonds. Largement occupés par d'autres activités et d'autres missions relatives à la recherche, pour quelles raisons un centre de recherche s'empare-t-il de ce rôle s'il ne s'agit pas de sa vocation primaire ? Et comment ces établissements, à la base éloignés de la gestion de fonds d'archives, se saisissent-ils concrètement de cette fonction ? C'est ce que souhaite comprendre la seconde partie de ce mémoire.

BIBLIOGRAPHIE

La recherche en France

- BLAY (Michel), *La science trahie, pour une autre politique de la recherche*, Paris, A. Colin, 2003, 143 p.
- FERNÉ (Georges), *Science, pouvoir et argent, la recherche entre marché et politique*, Paris, Edition Autrement, 1993, 217 p.
- GRINGRAS (Yves), *Les dérives de l'évaluation de la recherche ; Du bon usage de la biométrie*, Paris, Raison d'agir, 2014, 124 p.
- GUTHLEBEN (Denis), *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours, une ambition nationale pour la science*, Paris, Comité pour l'histoire du CNRS, 2013, 495 p.
- WELFELÉ (Odile), « Sources pour une histoire de la Recherche », *Bulletin de l'institut d'Histoire du Temps Présent*, n°29, 1987, p. 12-18.

Être chercheur

- BRUN (Evelyne), PONGE (Jean-François), LEFEUVRE (Jean-Claude), *Paroles de Chercheurs, environnement et interdisciplinarité*, Versailles, Editions Quae, 2018, 126 p.
- CONNAN (Pierre-Yves), FALCOZ (Marc), POTOCKI-MALICET (Danielle), *Être chercheur au XXI^e siècle, une identité éclatée dans des univers en concurrence*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2008, 205 p.
- DURAN (Jacques), *Passion chercheur*, Paris, Belin, 2005, 240 p.
- FIXARI (Daniel), MOISDON (Jean-Claude), PALLEZ (Frédérique), *L'évaluation des chercheurs en question 1992-2009*, Paris, Presses des Mines, 2009, 228 p.
- LATOUR (Bruno), *Le métier de chercheur, regard d'un anthropologue*, Paris, Institut national de la recherche agronomique, 1995, 95 p.
- TRISTANI-POTTEAUX (Françoise), *Profession Chercheur*, Paris, CNRS éditions, 2019, 224 p.

Organisation et fonctionnement des laboratoires

- BARRÉ (Rémi), THEYS (Jacques), DE LAAT (Bastiaan), *Management de la recherche*, Bruxelles, De Boeck, 2007, 387 p.
- BONNET (Aurore), BRAYER (Laura), « Mais qu'est-ce donc qu'un laboratoire ? », *Les cahiers de LAUA*, 2016, p. 64-87.
- ESTERLE (Alain), SCHAFFAR (Laurence), *Organisation de la recherche et conformisme scientifique*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, 325 p.
- GOZLAN (Clémentine), « Les sciences humaines et sociales face aux standards d'évaluation de la qualité académique. Enquête sur les pratiques de jugement dans une agence française », *Sociologie*, vol. 7, n° 3, 2016, p. 261-280.
- LATOUR (Bruno), WOOGLEAR (Stève), BIEZUNSKI (Michel), *La vie de laboratoire, la production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, 1996, 299 p.
- RODDAZ (Jean-Michel), « Le financement de la recherche sur projets : pourquoi et comment ? » *Mélanges de la Casa de Velázquez*, n° 47, 2017, p. 321-328.

Laboratoires et recherche en sciences humaines et sociales

- Alliance nationale des sciences humaines et sociales, *Les sciences humaines et sociales, index de la recherche en SHS – Repères n°1, décembre 2021, Les structures de recherche*, 2021, [en ligne], disponible sur <https://www.alliance-athena.fr/wp-content/uploads/2022/01/STRUCTURES-DE-RECHERCHE-SHS-REPRES-N%C2%01-13-dec.-2021.pdf> (consulté le 26/04/2023)

BONNEVILLE (Anne) (coord.), GIGLIO (Laurent), TUCCI (Ingrid), VION (Antoine), *Données de la recherche : pratiques et besoins dans un laboratoire pluridisciplinaire SHS : Rapport final*, Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST), 2021, 55 p.

BOUGEROL (Christiane), PIAULT (Colette), PIAULT (Marc-Henri) [dir], « Conclusion de la journée d'études sur les perspectives de la recherche en sciences humaines et sociales CSRT-MSH » [compte-rendu], *Bulletin de l'association française des anthropologues*, n° 16-17, 1984, p. 125-136.

CHARLE (Christophe), « L'organisation de la recherche en sciences sociales en France depuis 1945 : bref bilan historique et critique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 55-4 bis, 2008, p. 80-97.

DEFRANCE (Corinne), « La reconversion d'une institution singulière, l'association au CNRS du Centre d'études germaniques de Strasbourg », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 13, 2005, 14 p.

France universités, *Une feuille de route pour les sciences humaines et sociales 2023-2030*, 2022, [en ligne], disponible sur <file:///C:/Users/UNiK/Downloads/Feuille-de-route-SHS-France%20Universites-decembre2023.pdf> (consulté le 26/04/2023)

MARCEL (Jean-Christophe), « Le déploiement de la recherche au Centre d'études sociologiques (1945-1960) », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 13, 2005, 14 p.

MARTIN (Olivier), « Une étude des institutions de la recherche en histoire, philosophie et sociologie des sciences », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 13, 2005, 11 p.

MARTIN (Olivier), « Regards sur des laboratoires en sciences humaines et sociales », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 13, 2005, 4 p.

Archives et recherche

AUBRY (Martine), « De la conservation à l'exploitation : les fonds spécifiques d'un laboratoire de recherche », *La Gazette des archives*, n° 212-4, 2008, p. 161-171.

BELLON (Élisabeth), MONTAGNE BORRAS (Aurélie), « La gestion des archives scientifiques à la maison René-Ginouvès, archéologie et ethnologie », *La Gazette des archives*, n° 212-4, 2008, p. 143-151.

BORDELES (Fabien), « Les fonds d'archives personnelles de scientifiques à l'Institut de recherche pour le développement », *La Gazette des archives*, n° 231-3, 2013, p. 199-213.

BOUR (Pierre-Édouard), « Le Laboratoire d'Histoire des Sciences et de Philosophie – Archives Henri-Poincaré (UMR 7117) », *Le Pays lorrain*, n° 4, 2012, p. 325-326.

CAZENAVE (Christine), GIRARD (Françoise), MOTTIN (Stéphane), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2007, 265 p.

LE BRECH (Goulven), « Nous ne sommes plus des "fous furieux" », *La Gazette des archives*, n° 231-3, 2013, p. 7-10.

MAZON (Brigitte), « Archiver les sciences sociales dans leur contexte institutionnel : le cas de l'École des hautes études en sciences sociales », *La Gazette des archives*, n° 231-3, 2013, p. 183-198.

POMART (Julien), « Collecter des archives privées en sciences humaines et sociales : l'exemple de la Fondation Maison des sciences de l'homme », *La Gazette des archives*, n° 231-3, 2013, p. 93-108.

QUEYROUX (Nathalie), « Fonds d'archives : La bibliothèque personnelle de Jean-Jacques Salomon et Claire Salomon-Bayet au Centre d'archives en philosophie, histoire et édition des sciences : quelques notes informatives », *Cahiers d'histoire du Cnam*, vol. 14, n° 1, 2021, p. 35-47.

VIOLA (Agnès), « Une enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales : contribuer au signalement des fonds et à leur réexploitation », *La Gazette des archives*, n° 212, p. 11-24.

ETAT DES SOURCES

I. Sources manuscrites et dactylographiées

Archives conservées par le CRBC

CL Fonds Célestin Lainé, ce fonds est éclaté entre le CRBC et la bibliothèque nationale du Pays de Galles.

PJH Fonds Pierre-Jakez Hélias, ce fonds a fait l'objet des premiers inventaires réalisés au CRBC.

DL Fonds Donatien Laurent, ce fonds dispose d'un inventaire avec une introduction relatant du travail mené pour son élaboration par une non-archiviste.

LEBEL-GOASCOZ Béatrice, *Classement et inventaire du fonds Abbaye de Boquen Bernard Besret (1936-1976)*, Mémoire de Master 1 d'Histoire, Université de Brest, 2005.

Archives du CRBC

Il a été systématiquement cherché dans les comptes rendus de réunion les éléments de décision portant sur les archives conservées par le centre, sur les financements du centre et ses statuts.

Comptes rendus, année universitaire 2012-2013 (jusque fin d'année civile 2013)	
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	21 février 2013
Conseil de composante du CRBC Brest	28 janvier 2013
Conseil de composante du CRBC Brest	18 avril 2013
Conseil de composante du CRBC Brest	4 juillet 2013
Assemblée générale du CRBC Rennes	12 septembre 2013
Conseil de composante du CRBC Brest	8 octobre 2013
Assemblée générale du CRBC	8 novembre 2013
Assemblée générale du CRBC Brest	17 décembre 2013
Compte rendus, année universitaire 2011-2012	
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	29 septembre 2011
Assemblée générale du CRBC Brest	5 octobre 2011
Assemblée générale du CRBC Brest	2 décembre 2011
Conseil de composante du CRBC Brest	28 novembre 2011
Conseil de composante du CRBC Brest	9 février 2012
Conseil de composante du CRBC Brest	27 avril 2012
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	4 juin 2012
Conseil de composante du CRBC Brest	3 juillet 2012
Comptes rendus, année universitaire 2009-2010 (second semestre) et 2011-2012	
Assemblée générale du CRBC Brest	5 mars 2010
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	7 mai 2010
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	9 juillet 2010
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	8 novembre 2010
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	20 janvier 2011
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	8 juin 2011

Comptes rendus, année universitaire 2008-2009	
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	20 octobre 2008
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	16 décembre 2008
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	11 mars 2009
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	30 avril 2009
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	26 juin 2009
Comptes rendus, année universitaire 2007-2008	
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	24 septembre 2007
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	26 novembre 2007
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	12 mars 2008
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	15 mai 2008
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	1 ^{er} juin 2008
Assemblée générale	11 janvier 2007
Comptes rendus, année universitaire 2006-2007	
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	9 octobre 2006
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	7 novembre 2006
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	17 janvier 2007
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	22 mars 2007
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	1 ^{er} juin 2007
Visite des experts de la 33 ^e section	21 mars 2007
Annexes : Rapports des sections du Comité national du CNRS, Section 33 Mondes modernes et contemporains, Section 34 Langues, langages, discours Section 38 sociétés et cultures, approches comparatives	
Comptes rendus, année universitaire 2005-2006	
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	14 novembre 2005
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	10 janvier 2006
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	8 mars 2006
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	22 mai 2006
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	30 juin 2006
Assemblée générale (extraordinaire)	19 janvier 2006
Assemblée générale (extraordinaire)	1 ^{er} juin 2006
Comptes rendus, année universitaire 2004-2005	
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	25 octobre 2004
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	14 décembre 2004
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	9 février 2005
Conseil de laboratoire du CRBC Brest	14 avril 2005

Conseil d'UMR	6 mai 2004
Assemblée générale du CRBC	15 novembre 2002
Conseil d'UMR	18 mars 2002
Assemblée générale du CRBC	20 décembre 2001
Conseil de laboratoire	4 octobre 2001
Conseil d'UMR	22 mars 2001
Assemblée générale du CRBC	25 janvier 2001
Assemblée générale du CRBC	29 septembre 2000
Assemblée générale du CRBC	12 avril 2000
Assemblée générale du CRBC	16 juin 1998
Assemblée générale du CRBC	23 juin 1997
Assemblée générale du CRBC	26 juin 1996
Assemblée générale du CRBC	13 juin 1995
Assemblée générale du CRBC	27 mai 1994
Assemblée générale du CRBC	21 octobre 1993
Assemblée générale du CRBC	1 ^{er} juillet 1993
Assemblée générale du CRBC	23 juin 1993
Assemblée générale du CRBC	27 juin 1991
Assemblée générale du CRBC	19 juin 1990
Assemblée générale du CRBC	8 juin 1989
Assemblée générale du CRBC	27 mai 1988
Assemblée générale du CRBC	26 janvier 1984
Assemblée générale du CRBC	3 mars 1983
Assemblée générale du CRBC	15 janvier 1981
Assemblée générale du CRBC	17 janvier 1980
Compte rendu de réunion	25 janvier 1979
Compte rendu de réunion	8 décembre 1977
Compte rendu de réunion	9 décembre 1976
Compte rendu de réunion	15 janvier 1976
Compte rendu de réunion	24 janvier 1974
Compte rendu de réunion	16 décembre 1970
Compte rendu de réunion	21 janvier 1970
Compte rendu de réunion	3 décembre 1969
Compte rendu de réunion	14 octobre 1969
Compte rendu de réunion	29 septembre 1969

Rapports scientifiques

Il a été systématiquement cherché toutes les informations relatives à l'évolution de la structure et des moyens du centre, ainsi que celle ayant trait aux fonds d'archives conservés par ce dernier.

Rapport Scientifique	1982-1983
Rapport Scientifique	1983-1986
Rapport Scientifique	1987-1990
Rapport Scientifique	1991-1992
Rapport Scientifique	1991-1994
Rapport Scientifique	1991-1995
Rapport Scientifique	1996-1997
Rapport Scientifique	2000

Contrats quadriennaux, dossiers de demande reconnaissance par le CNRS et campagne d'évaluation

Il a été systématiquement cherché toutes les informations relatives à l'évolution de la structure et des moyens du centre, ainsi que celle ayant trait aux fonds d'archives conservés par ce dernier.

Contrat quadriennal	2004
Dossier de demande de reconnaissance d'une unité de recherche, fichier UR1 : identification, moyens, dossier scientifique.	2008-2011
Dossier de demande de reconnaissance d'une Unité Mixte de Service.	2008-2011
Campagne d'évaluation HCERES	2015-2016
Campagne d'évaluation HCERES	2020-2021

Autres documents venant des archives du CRBC étudiés

Lettre du CRBC au conseil régional pour une demande de subvention concernant les archives sonores conservées par le centre.

TOHUBO, bulletin d'information de l'université de Bretagne Occidentale n°65, mai 1994.

TOHUBO, bulletin d'information de l'université de Bretagne Occidentale n°69, juillet 1996.

Fascicule de présentation du CRBC, 1975.

Le CRBC : une priorité de l'UBO pour 1976

II. Sources orales

Six entretiens semi-directifs ont été menés entre le 30 mars 2023 et le 3 mai 2023, pour ce faire autant de guides d'entretien furent établis.

Les témoins ont été interrogés sur leur fonction, leur rapport aux archives conservées au CRBC et l'utilisation qu'ils pouvaient en faire. Les inventaires chrono thématiques de tous les entretiens sont présentés en annexes.

Nom	Fonction	Date de l'entretien	Durée totale	Conditions de réalisation	N° annexe guide d'entretien	N° annexe inventaire chrono-thématique
Le Corvec Marie-Alice	Chargée d'archives au CRBC	30 et 31 mars 2023	04h25	En présentiel dans son bureau	1	5
Calvez Ronan	Enseignant-chercheur et ancien directeur du CRBC	24 avril 2023	01H24.26	En présentiel dans son bureau	3	6
Léon Youenn	Doctorant au CRBC	24 avril 2023	45.48 min	En présentiel à la bibliothèque du CRBC	2	7
Blanchard Nelly	Enseignante-chercheuse au CRBC	26 avril 2023	01H19.02	En distanciel via Google meet	2	8
Coativy Yves	Directeur du CRBC	2 mai 2023	45.50 min	En présentiel dans son bureau	4	9
Thomas Mannaig	Enseignante-chercheuse au CRBC	3 mai 2023	01h08.50	En distanciel via Google meet	2	10

III. Sources en ligne

Sites web consultés pour l'état des connaissances

Site internet de l'Agence Nationale de la Recherche : <https://anr.fr/> (consulté le 26/04/2023).

Site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) : <https://www.hceres.fr/fr> (consulté le 26/04/2023).

Site internet du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr> (consulté le 26/04/2023).

Site internet de France Université : <https://franceuniversites.fr/> (consulté le 26/05/23).

Site internet de l'alliance ATHENA : <https://www.alliance-athena.fr/> (consulté le 26/05/23).

Sites web consultés pour l'étude de cas

Site internet du Centre de Recherche Bretonne et Celtique : <https://www.univ-brest.fr/crbc/> (consulté le 27/04/2023).

Site internet du label Coll-Ex Persée : <https://www.collexpersee.eu/> (consulté le 26/05/23).

Productions du CRBC

Billet de blog Réseau Archives Documentation rEcherche Langues de FrancE
<https://adele.hypotheses.org/5> (consulté le 28/04/2023).

Billets de blog publiés dans le cadre du projet REBLL-E-COLLEX

Liens	Date de consultation
https://rebelle.hypotheses.org/category/presentation- et-bilan-du-programme-de-recherche-rebelle-collex	(consulté le 28/04/2023).
https://rebelle.hypotheses.org/category/les-archives- pratiques-et-notions	(consulté le 26/05/23)
https://rebelle.hypotheses.org/category/travail-sur- les-inventaires-d-archives	(consulté le 26/05/23)

PARTIE 2. ARCHIVES, PRATIQUES ET UTILISATION DANS UN CONTEXTE DE RECHERCHE : L'EXEMPLE DU CRBC

Le Centre de Recherche Bretonne et Celtique est un laboratoire de recherche pluridisciplinaire situé à Brest. Les recherches menées par les membres du centre ont trait à la Bretagne, sa langue, sa culture et s'étendent également aux aires celtiques. Le CRBC, dispose d'une bibliothèque de recherche (UAR 3554) qui rassemble un fonds documentaire majeur sur la Bretagne et les pays celtiques composé d'ouvrages anciens et récents, dont certains en bretons, et de périodiques. Par ailleurs, le CRBC conserve une centaine de fonds d'archives. Ils proviennent d'acteurs de la langue bretonne, de politiques, de scientifiques ou encore de figures littéraires bretonnes. Le CRBC fait remonter l'entrée du premier fonds d'archives en 1969, année de création de ce dernier, et dispose depuis 2019 d'une chargée d'archives.

Loin des fonctions primaires d'un laboratoire, la conservation et la gestion de fonds d'archives est venue se greffer aux autres activités menées par le CRBC. Ainsi, s'il dispose aujourd'hui des éléments pouvant confirmer une prise en charge complète des fonds d'archives, cela n'a pas toujours été le cas. Il convient alors de se demander comment le Centre de recherche bretonne et celtique s'est emparé de cette fonction archives ? 50 ans se sont écoulés sans la présence d'une archiviste pour guider la gestion des fonds, comment le CRBC a-t-il assuré cette mission sans présence professionnelle ? De plus, à quelles fins conserve-t-il ces fonds ? Quelles sont les exploitations possibles pour des fonds d'archives conservés dans un centre de recherche ?

Pour comprendre le lien entre le CRBC et ses 450 mètres linéaires d'archives, ce travail de recherche a nécessité l'analyse et l'exploitation des rapports scientifiques et comptes rendus de réunion rédigés depuis 1969. Le laboratoire se composant avant tout de chercheurs et d'agents, il était inévitable de se baser également sur leur ressentis vis à vis des archives conservées par le CRBC. Ainsi, six membres du CRBC dont l'ancien et l'actuel directeur ont accepté de se livrer à un entretien pour revenir sur leurs expériences et comprendre comment ils interagissent avec ces documents. L'archiviste du CRBC a également accepté de témoigner afin de rendre compte de son expérience en tant que professionnelle des archives dans un établissement à la base éloigné de ce sujet. L'analyse des éléments restitués se fait sous plusieurs angles afin d'établir une chronologie de la gestion des fonds d'archives par le CRBC et analyser l'exploitation réalisée par les chercheurs.

Après une présentation du Centre de recherche, nous retracerons l'arrivée des premières archives et nous étudierons les typologies de documents composant les 450 mètres linéaires. La deuxième partie de ce développement vise à comprendre comment le CRBC

a assuré la gestion de ses archives à une époque où aucun archiviste n'était présent mais également comment une professionnelle vient s'insérer dans un service où durant des années les archives ont été traitées sans réels principes archivistiques. Cette partie sera aussi l'occasion de se pencher sur la professionnalisation du CRBC dans sa fonction archives. Enfin seront exposées les visées de cette conservation via l'analyse des différentes utilisations des archives réalisées par les chercheurs.

I- LE CRBC ET SES ARCHIVES

Laboratoire de recherche pluridisciplinaire, le CRBC rassemble aujourd’hui 9 personnels d’appui à la recherche, accueille 46 doctorants et compte 175 chercheurs émérites et associés ainsi que 42 enseignants chercheurs affiliés à différents domaines de recherche : histoire, linguistique, ethnologie, sociologie, littérature et bien d’autres. Tous travaillent dans différentes disciplines mais autour d’un même vaste sujet : la langue et la culture bretonne ainsi que les aires celtiques. Tous ces éléments nourrissent une identité propre au CRBC, qu'il s'évertue à entretenir depuis sa création. Une définition du CRBC s'impose pour saisir au mieux quel type de centre fait l’objet de cette étude de cas. Par ailleurs, le CRBC s'est construit autour d'une bibliothèque de recherche spécialisée. Outre une collection importante d’ouvrages, les membres du CRBC peuvent aussi se baser sur des fonds d’archives. Reflet de la diversité de domaines étudiés, les archives conservées par le CRBC sont diverses tant dans l’origine et le profil des producteurs que dans les types de supports. Pour saisir au mieux de quelles ressources il sera question tout au long de cette étude de cas, il convient de se pencher sur ces archives et leur origine.

1. Un portrait du CRBC

En septembre 1969 est créé au sein de la Faculté des Lettres de Brest le Centre de Recherche Bretonne et Celtique. Ce projet est à l’initiative de la doyenne de la Faculté de l’époque, Alice Saunier- Picard et porté par Yves Le Gallo, alors maître de conférences en civilisations de la Bretagne.

Dès lors, l’identité du Centre est annoncée, affirmée, et n’aura de cesse de se préciser au gré des ajouts de domaines de recherche et d’aires culturelles à étudier.

A. Un périmètre d’action

La toute première revendication du CRBC porte sur son périmètre d’action. Le Centre annonce, l’année de sa création, se concentre en priorité sur la Basse-Bretagne¹¹¹ et en fait son « domaine privilégié de recherche »¹¹². A cette localisation s’ajoute la définition d’objectifs, de missions et de champs à investir. Dans un fascicule de présentation du Centre daté de 1975, Yves Le Gallo présente le CRBC comme étant en charge du regroupement et de l’animation de recherches. Ces activités sont évidemment concentrées autour de la Bretagne (notamment Basse-Bretagne) ainsi qu’autour des pays celtiques. Le Centre n’agira que dans un domaine : les sciences sociales et humaines¹¹³. Loin de les restreindre, cette indication induit que les recherches menées au CRBC le seront à travers différents champs : histoire et géographie, archéologie et ethnographie, langues et

¹¹¹ Indique la Bretagne occidentale.

¹¹² Propos issus du compte rendu de la réunion du CRBC en date du 3 décembre 1969, archives du CRBC

¹¹³ Dénomination reprise telle quelle dans le fascicule de présentation conservé dans les archives du CRBC

littératures des pays celtiques¹¹⁴. On notera quelques ajouts comme la sociologie à partir des années 1990 notamment suite à la création de cette nouvelle filière d'enseignement à la Faculté des Lettres de Brest. Ces champs de recherche s'affirment année après année et s'adaptent aux évolutions du Centre. On le remarque notamment dans les dossiers de demande de reconnaissance par les tutelles avec un espace réservé aux mots-clés définissant les recherches du Centre. Ainsi le CRBC choisit en 2006 : histoire des sensibilités / cultures / représentation, histoire politique et institutionnelle, histoire sociale, langues et civilisations régionales, mutations sociales et ajoute dans les mots clés libres « Celtique » et « Bretagne¹¹⁵ ». On retrouve alors, peu ou prou, les champs énoncés par Yves Le Gallo dans les années 1970, avec quelques modifications certes, mais surtout une revendication nette de ses thèmes privilégiés et spécifiques.

En parallèle de la définition des missions et des champs d'action, les recherches prennent progressivement place dans une zone géographique déterminée. Si au début de l'existence du Centre seule la Basse-Bretagne est visée, on retrouve année après année, la mention de pays celtiques précis. Sont principalement cités le Pays de Galles, l'Ecosse et l'Irlande, mais on retrouve également l'Île de Man, la Cornouaille et la Galice, c'est notamment le cas dans l'introduction du rapport scientifique intermédiaire de 1991-1992. Ces pays sont par la suite régulièrement cités dans le cadre de projets collectifs, documentaires ou de recherche.

On comprend donc que le CRBC se définit par une dynamique de recherches concentrées autour des aires culturelles bretonnes et celtiques, ce depuis le début du Centre sans jamais s'en éloigner. Le Centre de Recherche Bretonne et Celtique tend à rester fidèle envers ses premiers domaines de recherche. Ces aspects figurent d'ailleurs encore aujourd'hui, 54 ans après sa création, dans la présentation du Centre sur son site internet

B. Tutelles, associations et environnement

1. Le CRBC et l'Université

Depuis sa création, le CRBC est implanté au cœur de la Faculté des lettres de Brest, ce qui induit dès lors une potentielle intervention de cette structure universitaire dans la vie du laboratoire. Outre une proximité géographique, la Faculté et le CRBC ont construit un lien reposant sur une considération réciproque. Dès les années 1970, le CRBC est perçu comme important, dans le domaine des sciences humaines et sociales, aux côtés d'autres domaines de recherche comme l'océanographie et l'agro-alimentaire¹¹⁶. Cette considération se retrouve dans les moyens accordés par la Faculté au CRBC en vue de mener à bien et dans les meilleures conditions les recherches envisagées. Sont fournis au

¹¹⁴ Ordre décrit par Yves Le Gallo dans sa présentation du centre faite dans le fascicule de présentation du CRBC de 1975, conservé dans les archives du Centre.

¹¹⁵ Mots clés issus du dossier de demande de reconnaissance d'une unité de recherche, contractualisation vague B 2008-2011 conservé dans les archives du CRBC

¹¹⁶ *Le CRBC : une priorité de l'UBO pour 1976*, document professionnel, archives du CRBC.

CRBC des locaux, du personnel et notamment un collaborateur technique ainsi qu'une dactylographe (poste mentionné uniquement au féminin dans les archives du CRBC), ou encore des crédits supplémentaires de fonctionnement pour des achats exceptionnels tels que des bibliothèques privées ainsi que pour des publications¹¹⁷. Cet appui s'est poursuivi par la suite, on retrouve à de nombreuses reprises des mentions de l'Université de Bretagne Occidentale de Brest (UBO) dans les comptes rendus de réunion pour des questions de budget alloués, de projets importants, et il remplit encore aujourd'hui son rôle de soutien financier auprès du CRBC.

Par ailleurs, cette présence du laboratoire dans la Faculté des Lettres de Brest était, dès le départ, perçue comme une évidence, si ce n'est une obligation. En attestent ces paroles d'Yves Le Gallo : « S'il est en France une université qui doive consacrer une part de son potentiel aux activités de recherche (et d'enseignement) dans les domaines de la langue bretonne, des études celtiques, des recherches historiques, littéraires, ou économiques sur la Bretagne Occidentale, c'est bien celle de Brest, justement la seule Université implantée en Bretagne Occidentale »¹¹⁸. La situation géographique de la Faculté, couplée à son inscription dans des terres marquées par la langue bretonne et son isolement universitaire prédisposaient en tout point cet établissement à accueillir la création du CRBC.

L'UBO est par ailleurs un lieu de collaboration pour le CRBC. En effet, que ce soit dans un objectif de recherches complémentaires, de mutualisation et soutien de moyens matériel ou pour mener des projets scientifiques transversaux, le CRBC a su s'intégrer dans un écosystème de recherche. Le CRBC est en relation avec le laboratoire Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image (UR4249), l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) ainsi que l'Institut Brestois des Sciences de l'Homme et de la société (SFR 4118 IBSHS), tous soutenus par l'UBO

2. Un centre lié au CNRS

Dès le début des années 1970, le CRBC indique sa volonté de faire partie de la grande famille du Centre National de Recherche Scientifique (CNRS), mais il faudra attendre le début des années 1980 pour l'établissement d'une labellisation du Centre par le CNRS. C'est donc en 1983 que le CRBC obtient le statut d'Unité associée, puis d'Unité de recherche associée URA 374 en 1986¹¹⁹. C'est à l'époque une grande avancée pour les laboratoires de sciences humaines car le CRBC vient s'ajouter à une faible liste déjà constituée et devient le seul exemple de Centre de recherche en sciences humaines et sociales de l'Ouest de la France reconnu par le CNRS.

Cette association est une reconnaissance du travail mené par le Centre et ses membres depuis 1969, pour les publications produites ainsi que les connaissances amassées et

¹¹⁷ Compte rendu de la réunion du 29 septembre 1969, archives du CRBC.

¹¹⁸ *Le CRBC : une priorité de l'UBO pour 1976*, document professionnel, archives du CRBC.

¹¹⁹ Rapport scientifique 1983-1986, archives du CRBC.

partagées. De plus, en se rattachant au CNRS, le CRBC montre sa volonté de s'ouvrir au reste de la recherche française, c'est une « preuve du refus d'être enfermé dans sa région »¹²⁰, cliché qui peut coller à des chercheurs issus d'une région à l'identité marquée.

Par ailleurs, le CNRS et l'UBO signent en 1991 avec le Conseil Général du Finistère une convention pour la création d'un Centre de recherche et de documentation sur la littérature orale au Manoir de Kernault à Mellac, dans le sud Finistère. Sous la responsabilité du directeur du CRBC, un ingénieur d'études du CNRS a pour mission de « rassembler et classer les sources manuscrites et documentaires issues de l'important mouvement de collecte des traditions orales bretonnes du XIXe siècle, d'en élaborer les instruments d'étude et d'en préparer l'édition, d'organiser des rencontres scientifiques avec les institutions ayant une vocation similaire en France, et à l'étranger, enfin d'assurer, par le biais d'expositions permanentes ou temporaires, la vulgarisation des travaux scientifiques du Centre de Recherche »¹²¹. Ce nouveau centre prend place sur le territoire des collectes de Théodore Hersart de La Villemarqué dont les archives étaient, à l'époque, conservées au Manoir de Kernault. L'établissement de ce nouveau centre permet au CRBC d'élargir ses actions tout en les concentrant sur un objet précis : la littérature orale. Il est aussi un exemple de l'association des deux tutelles du CRBC, agissant pour développer le centre et ses recherches. La bibliothèque et les archives seront rapatriées en 2018 au CRBC à Brest.

Au rythme des contrats quadriennaux, l'association au CNRS est reconduite à plusieurs reprises jusqu'à une modification de structure en 1994.

Sur une suggestion de la Direction Scientifique du Département des Sciences Humaines et Sociales du CNRS, le CRBC est amené à joindre ses moyens à ceux du Centre d'Etudes Celtiques de l'École Pratique des Hautes Études de Paris (ex ERA 1007). Les deux centres ont un sujet commun mais différentes approches. En effet, le Centre d'Etudes Celtiques tend à étudier les peuples celtes continentaux et leur histoire, alors que le CRBC est davantage porté sur ceux de la Bretagne et des pays celtiques insulaires qu'il observe en croisant histoire, ethnologie et linguistique. D'après Donatien Laurent, directeur du CRBC de l'époque, « c'est la conception pluridisciplinaire de notre équipe qui justifie cette collaboration et lui donne des garanties d'avenir »¹²². Il a été fait le choix de coordonner les recherches uniquement depuis le site brestois en raison des dotations plus importantes que possède le Centre (crédits, matériels et personnels). De plus, suite à ce mouvement les recherches doivent se regrouper afin d'éviter l'éparpillement des moyens en divers projets. Deux thèmes, dits fédérateurs, sont alors définis : « Les hauts-lieux du sacré en Bretagne et dans les pays celtiques » il regroupe psychologie, histoire, anglais, celtique, ethnologie, sociologie et littérature, et « La ville maritime » thème induit ou conforté par la situation du site brestois, proche de la mer et d'institutions relatives à la vie maritime.

¹²⁰ Rapport scientifique 1987-1990 conservé dans les archives du CRBC.

¹²¹ Rapport scientifique 1991-1994, archives du CRBC.

¹²² Rapport scientifique 1991-1994 conservé, archives du CRBC.

Parallèlement est défini un thème d'émergence : « Archéologie, histoire et civilisations anciennes des peuples celtiques ».

Ainsi est renouvelée en 1995 l'unité de recherche, non plus associée mais de l'enseignement supérieur ESA 6038 avec de nouveaux axes de recherches et une nouvelle équipe, restant néanmoins dans les mêmes orientations et les mêmes domaines.

Cette expérience a mis le pied du CRBC à l'étrier en ce qui concerne les regroupements de laboratoires. En effet, treize ans plus tard, le CRBC est de nouveau amené à s'élargir en fusionnant avec l'EA 3205 Bretagne et Pays Celtes et la composante Centre d'Etudes Irlandaises (EA 1796 anglophonie : communautés, écritures) toutes deux de l'Université de Haute Bretagne Rennes 2. Pour assurer une cohérence d'équipe un domaine de recherche est défini « Langue / Littératures – Sociétés / Cultures de la Bretagne et des Pays celtiques »¹²³ ainsi qu'un programme scientifique « périphéries et dynamiques identitaires »¹²⁴. En intégrant ces équipes, l'unité de recherche du CRBC devient une Equipe d'Accueil (EA 4451). Tous les laboratoires français travaillant sur ces mêmes domaines (les cultures et peuples celtiques) sont donc amenés à collaborer très étroitement afin de s'assurer plus de moyens mais aussi plus de rayonnement. Ces regroupements n'étant pas figés dans le temps, la composante rennaise s'est séparée du CRBC lors du contrat de renouvellement de 2020-2022¹²⁵ afin de créer une unité de recherche propre.

Ces multiples changements scientifiques jouent sur le fonctionnement du CRBC. Lors de tels changements au sein de structures, la réussite n'est jamais garantie et repose bien souvent sur des facteurs humains ou bien financiers. Toutefois, dans le cas du CRBC, un atout est perçu comme gage de réussite par ses membres. Donatien Laurent argue de la pluridisciplinarité du CRBC pour justifier et assurer la réussite de l'association avec le Centre d'Etudes Celtes. C'est en réalité un élément présenté comme une force, un atout, dont le CRBC a conscience depuis ses débuts.

C. La pluridisciplinarité, une caractéristique du CRBC

Lors de sa création, le CRBC se retrouve isolé de tous les autres centres universitaires, situés à Rennes ou à Nantes pour les plus proches. Cet isolement intellectuel est un facteur majeur dans le développement de la pluridisciplinarité du Centre, elle est une nécessité. Afin d'assurer des recherches complètes et complémentaires, il était important pour le Centre de compter parmi ses membres des spécialistes de diverses disciplines, ne pouvant s'appuyer sur un réseau à proximité. L'origine de cette pluridisciplinarité est donc issue

¹²³ Dossier de demande de reconnaissance d'une unité de recherche, vague de contractualisation B 2008-2011, archives du CRBC.

¹²⁴ Dossier de demande de reconnaissance d'une unité de recherche, vague de contractualisation B 2008-2011, archives du CRBC.

¹²⁵ *Résumé final de l'évaluation de l'unité CRBC – Centre de Recherche Bretonne et Celtique, campagne d'évaluation 2020-2022 vague B.* Rapport en ligne https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/rapports_evaluations/pdf/B2022-EV-0290346U-DER-PUR220021660-034598-RF.pdf (consulté le 05/05/2023).

d'une contrainte, mais elle est loin d'être mal vécue par les membres. Ils ont su faire de cette obligation de survie une force majeur : « De fait, la pluridisciplinarité, en partie imposée par la géographie, est rapidement devenue interdisciplinarité et nous la vivons au quotidien, en la revendiquant comme un atout »¹²⁶, « Initialement, notre pluridisciplinarité s'est imposée, eu égard aux contraintes d'ordre géographique [...] mais elle s'est convertie en une pratique véritablement assumée et revendiquée »¹²⁷.

Bien que majeure, la situation géographique du Centre n'est pas l'unique justification. En effet alors que le CRBC n'en était encore qu'à ses débuts, les réflexions sur l'intérêt du croisement des domaines de recherche, elles, étaient bien avancées. Ainsi, en 1975 Yves Le Gallo explique que « La compartimentation de la recherche, qui est de règle, dans l'Université française, ne facilite guère le travail interdisciplinaire. D'où la nécessité de foyer de convergence intellectuelle où puissent se rencontrer – dans le cas du CRBC – des spécialistes de l'ethnologie, de l'histoire, de la géographie, de la littérature et de la linguistique, à partir d'un dénominateur commun, matière bretonne et celtique, et plus spécialement celle de la Basse-Bretagne »¹²⁸. On comprend alors que le laboratoire est pensé comme un espace de rencontre, une structure nécessaire pour faciliter la collaboration des domaines avec une spécificité facilitant cette collaboration : un dénominateur commun, en l'occurrence « la matière bretonne ». Le CRBC regroupait deux variables nécessaires à l'équation : des locaux matérialisant les échanges entre les disciplines et un dénominateur commun les fédérant entre elles.

Cet aspect du laboratoire est cultivé, sans cesse, et réaffirmé, à chaque occasion. Tantôt revendiqué comme un atout, tantôt comme une « assise fondamentale »¹²⁹ du laboratoire, la pluridisciplinarité fait partie de l'identité du Centre. Elle va suivre ses évolutions et s'adapter à ses modifications. En effet, lors de la fusion avec les composantes de Rennes 2, en plus d'accueillir de nouveaux chercheurs et de nouveaux moyens, le Centre s'élargit aussi à de nouveaux domaines. Pour les accorder le plus pertinemment possible, il convient de définir une politique scientifique commune. Le CRBC énonce alors : « un objectif est clairement affiché : que la pluridisciplinarité comme fait de "nature" se mue en interdisciplinarité comme fait de "culture", patiemment construite et reconstruite, chaque fois que l'opportunité s'en présentera »¹³⁰. On comprend alors que l'association des disciplines est toujours à façonner, que cette collaboration de chercheurs « d'horizons divers¹³¹ » est à entretenir et à rechercher.

Toutefois, la force de cet atout caractérisant le CRBC est à nuancer. « C'est un des grands reproches et une des grandes qualités qu'on reconnaît ou que l'on fait au CRBC. Pour

¹²⁶ Contrat quadriennal 2004, archives du CRBC.

¹²⁷ Dossier de demande de reconnaissance d'une unité de recherche, vague de contractualisation B 2008-2011, archives du CRBC

¹²⁸ Fascicule de présentation du CRBC, 1975, archives du CRBC

¹²⁹ Rapport scientifique 1987-1990, archives du CRBC

¹³⁰ Dossier de demande de reconnaissance d'une unité de recherche, vague de contractualisation B 2008-2011, archives du CRBC.

¹³¹ Rapport scientifique 1987-1990, archives du CRBC.

beaucoup le CRBC est un laboratoire complètement bizarre car il n'y a pas que des historiens spécialisés dans le bas Moyen-âge par exemple, mais il y a aussi des ethnologues, anthropologues, linguistes etc. A l'inverse c'est une des grandes forces du CRBC, une variété de domaines d'étude centré sur la Bretagne et les pays celtiques mais pas que. »¹³² témoigne l'actuel directeur du CRBC, Yves Coativy.

Cette particularité du Centre le positionne comme un laboratoire en marge dans le paysage de la recherche française, mais reste revendiquée et assumée par les membres du CRBC.

2. Des fonds multiples et particuliers

« Décrire la documentation présente au CRBC est un exercice difficile à faire sauf à faire un retour sur les 40 années de collectage de livres anciens, de revues, de journaux, d'archives, de photographies, de cartes anciennes, d'enregistrements sonores, un collectage d'une documentation diverse sans doute, hétéroclite sûrement donc difficile à décrire. »¹³³, voici comment sont présentés en 2009 les fonds conservés au CRBC, bibliothèque et archives confondues.

A. Les archives, du passager clandestin au membre de l'équipage

Le Centre de recherche bretonne et celtique a depuis ses débuts pour ambition de créer un lieu de ressources adressé dans un premier temps aux chercheurs membres puis aux étudiants et au public poussant la porte de la bibliothèque Yves Le Gallo. La constitution de la bibliothèque et de ses fonds documentaires s'est réalisée sur plusieurs décennies grâce à une veille importante sur les publications et ventes d'ouvrages ayant trait à la Bretagne et les aires celtiques, mais également par achat, dons ou dépôts de bibliothèques privées d'érudits ou personnalités importantes. Si les livres, journaux et ouvrages anciens sont arrivés par ces voies d'entrées, les archives sont arrivées malgré elles : « A côté de la bibliothèque, le CRBC a constitué progressivement – et sans l'avoir initialement planifié – un fonds d'archives diversifiées provenant de dons de personnes privées ou d'associations. »¹³⁴

Les archives sont en effet arrivées au CRBC au milieu de bibliothèques et d'ouvrages anciens. Le centre fait remonter le premier fonds d'archives acquis à l'entrée du fonds Francis Even¹³⁵ en 1969, mais leur identification en tant que tel arrivera une trentaine d'années plus tard. Le CRBC achète en 1969 deux bibliothèques privées, celles de Francis Even et de Daniel Bernard : « Le 6 décembre 1968 a été effectuée l'acquisition, pour 3 millions anciens francs accordés par la municipalité de Brest, [...], la bibliothèque de Monsieur Daniel Bernard, de Brézoulous, au Cap-Sizun. Comme monsieur Daniel Bernard gardera la jouissance de ladite bibliothèque sa vie durant, M. LE GALLO a contracté une

¹³² Témoignage de Yves Coativy, directeur du CRBC, réalisé le 03/05/2023, 08.30 min.

¹³³ Dossier de demande de reconnaissance d'une Unité mixte de Service, contractualisation vague B 2008-2011, archives du CRBC.

¹³⁴ Campagne d'évaluation HCERES 2015-2016, archives du CRBC.

¹³⁵ Francis Even (1877-1959), notaire qui a participé à la fondation de l'Union régionaliste bretonne, actif dans les rassemblements druidiques.

assurance auprès de la société Winterthur. Un autre fonds important, de substance bretonne, surtout linguistique, [...], celui de feu maître Even de Tréguier est en cours d'inventaire. M. Fanch Broudic a déjà répertorié 1800 titres. Les héritiers accordent la préférence à la Faculté des Lettres. Il est vraisemblable que le prix s'élèvera à 2 millions anciens francs. »¹³⁶

Les archives présentes dans le fonds ne sont à cette époque ni identifiées ni mises en avant. Ce n'est qu'en 2006, dans le cadre d'une demande de reconnaissance que le CRBC mentionne : « Le 18 novembre 1969, Yves Le Gallo acquiert la bibliothèque de Maître Francis Even, notaire à Tréguier. A celle-ci s'ajoutent la correspondance, une collection de cartes postales et documents iconographique qui sont classés sous le nom de Fonds Even »¹³⁷. Le terme archives n'est toujours pas utilisé mais un fonds distinct de la bibliothèque a été créé, présentant ainsi un fonds à l'origine uni mais en réalité composite. Aujourd'hui, le fonds Even apparaît sur la liste des fonds d'archives du CRBC.

Cet exemple du traitement du fonds Even démontre le long processus de considération des archives que le CRBC a dû suivre. Jusqu'aux années 1990, le centre n'utilise pas la dénomination archives, on parle plutôt de l'entrée de bibliothèques, d'ouvrages, de dons. Il faut attendre le rapport scientifique de 1991-1994 pour voir apparaître la mention « archives » au sein de la partie des manuscrits avec l'arrivée des archives d'Emgleo Breiz, de Jeanne Laurent, et Loiez Herrieu¹³⁸. Ce vocabulaire se précise dans les années 2000, on retrouve ainsi dans le compte rendu de l'assemblée générale du 29 septembre 2000 la mention de « fonds particuliers »¹³⁹ et une liste des nouvelles entrées

- Fonds Yves Le Feuvre et Elisabeth Le Feuvre : 80 **boîtes d'archives** et 160 ouvrages classés et inventoriés
- **Archives** de Plozévet en provenance du Musée de l'Homme : enquête pluridisciplinaire réalisée dans les années 60 par le CNRS (photographies, généalogie des familles, objets...)
- Fonds Armand Keravel : **archives** sur la langue bretonne
- Fonds Pierre Laurent (père de Donation Laurent) : quelques archives sur le mouvement breton, Plogoff, les minorités en Europe
- Archives François Falc'hun (35 **boîtes d'archives**) [Don de J. Falc'hun]
- Fonds Bernard Besret : archives sur l'Abbaye de Boquen et l'histoire religieuse (classement en cours par Yvon Tranvouez) (40 **boîtes d'archives**)
- Fonds Paol Keineg
- Dons : une centaine d'ouvrages neufs en breton, **quelques archives** (F. Broudic).

On voit donc qu'à cette période le CRBC vient à spécifier et préciser la constitution de fonds entrants. Cela est d'autant plus parlant dans le dernier cas « dons » où les archives

¹³⁶ Compte rendu de réunion du 14 octobre 1969, archives du CRBC.

¹³⁷ Dossier de demande de reconnaissance d'une Unité mixte de Service, contractualisation vague B 2008-2011, archives du CRBC.

¹³⁸ Emgleo Breiz était une association de promotion de la langue bretonne de 1955 à 2015, coté EMG. Jeanne Laurent (1902-1989) était une haute fonctionnaire française, fonds coté JLA. Loiez Herrieu (1879-1953) était écrivain et acteur de la langue bretonne, fonds coté HER. Tous ces fonds sont conservés au CRBC.

¹³⁹ Compte rendu assemblée générale du 29 septembre 2000

sont différenciées des ouvrages, chose qui ne se faisait pas au début des années 1970. Si l'afflux de dons et de dépôts peut être une explication de la spécialisation du vocabulaire et de la distinction archives / bibliothèque, cela peut également s'expliquer par la nécessité du CRBC à rendre compte des fonds qu'il accueille.

On remarque ainsi un début d'évolution entre les années 1990 et 2000. A la fin du XX^{ème} siècle plusieurs fonds importants sont confiés au CRBC. On retrouve d'une part les archives de Théodore Hersart de La Villemarquée, philologue et auteur du Barzaz Breiz, recueil de chants populaires en 1991 avec la création du Centre de recherche et de documentation sur la littérature orale au Manoir de Kernault à Mellac. Et d'autre part, les archives de Pierre-Jakez Hélias, homme de lettres breton, entrées en 1995. Ces deux fonds ont été traités, analysés et inventoriés avec beaucoup d'attention car plus susceptibles que d'autres d'être un sujet de recherche. Tous deux sont des personnages importants, avec des réalisations célèbres, il était donc capital pour le CRBC de donner accès le plus clairement possible à ces fonds d'archives. Il ressort alors des rapports scientifiques et comptes rendus de réunions qui suivront, une précision du concept d'archives et spécification du vocabulaire : on parle d'archives en tant que telles, avec des contenants propres et des documents bien distincts des bibliothèques, comme en témoigne la liste des d'entrées établie dans les années 2000. L'arrivée de fonds a donc impulsé une prise en compte plus particulière des archives en vue d'assurer une exploitation plus claire pour les chercheurs, mais également dans un sens répondre aux exigences d'un centre de recherche accueillant de tels fonds. Ainsi, en 2020, la distinction entre archives et bibliothèque est bien établie. On retrouve dans le dossier de campagne d'évaluation HCERES 2020-2021¹⁴⁰ des sous parties réservées aux archives écrites et aux donations d'archives distinctes des dons d'ouvrages.

On retrouve donc aujourd'hui au CRBC une bibliothèque qui acquiert « tout ce qui concerne la Bretagne sauf la gastronomie »¹⁴¹ et plus de 150 fonds d'archives issus de producteurs nombreux et divers.

B. Des archives à voir et à écouter

Les 450 mètres linéaires de fonds d'archives conservés au CRBC sont arrivés par dons, dépôts ou achat et regroupent plusieurs profils de donateurs et propriétaires.

On retrouve au CRBC des archives provenant de musiciens, politiques, écrivains, journalistes, druides, érudits, chercheurs, d'acteurs de la langue bretonne, de militants bretons ou encore d'associations et d'entreprises. Une quantification de chaque catégorie ne serait pas pertinente à établir car elle viendrait dans certains cas cantonner les producteurs à une part de leur vie. En effet, certains ont pu allier une carrière de professeur et de journaliste, d'écrivain et de militant pour la langue bretonne, ou encore de musicien

¹⁴⁰ Campagne d'évaluation HCERES 2020-2021, archives du CRBC.

¹⁴¹ Témoignage d'Yves Coativy, directeur du CRBC, réalisé le 2 mai 2023, 4.00 min.

et politique à l'image de Maurice Duhamel¹⁴² (1884-1940) compositeur et musicien qui a publié des recueils de chansons bretonnes et qui en parallèle assure des activités politiques avec la fondation de la Fédération régionaliste de Bretagne en 1912. On retrouve aussi quelques fonds qui ne sont pas en rapport avec le donateur ou le propriétaire mais l'œuvre d'un travail d'érudition, à l'image du fonds Louis Guillou¹⁴³ qui regroupe de la documentation relative à des recherches généalogiques.

Cette diversité de fonds ne se limite pas aux producteurs, elle touche aussi aux supports. Mêlés aux documents écrits, des fonds photographiques sont également conservés au CRBC. Ainsi, on retrouve dans la liste des fonds conservés celui d'André Coppillet¹⁴⁴ photographe au sein de l'UBO, un fonds « collection de photographies » uniquement composé de tels supports. Mais on en trouve également de manière éparses dans différents fonds, issus d'une même personne qui a pu à la fois produire ou recevoir des documents écrits et des photographies, comme dans le fonds Auguste Dizerbo qui en plus de contenir des notes et correspondance comporte des photographies de Crozon et de bombardements de Morgat lors de la Seconde guerre mondiale.

Par ailleurs, le CRBC dispose d'une large collection d'archives sonores. Tout comme les photographies, elles peuvent être conservées dans le fonds de leur producteur ou dans un fonds plus vaste « collection d'enregistrements sonores »¹⁴⁵ qui regroupe des cassettes audios et des bandes magnétiques d'origine diverse.

Les archives sonores conservées au CRBC sont en réalité une ressource particulière qu'il convient de présenter en vue de saisir au mieux le rapport du CRBC à ses archives dans le cadre de ce travail de recherche.

A la différence des archives écrites, les archives sonores sont très tôt différenciées des autres documents déposés au CRBC. Cette facilité de distinction est notamment due à leurs supports : bandes magnétiques, cassettes, rouleaux de cire. Ils induisent une lecture, un traitement et une conservation particulière amenant le CRBC à agir sur cette question bien avant de le faire pour les archives écrites.

Les premières mentions d'archives sonores dans les documents du CRBC remontent à 1975 : « Mais les gens qui parlent vieillissent, les témoins disparaissent, il faut faire vite. Un terme qui se perd, une coutume qui s'oublie, c'est un triomphe de l'entropie. Je ne sais si le CRBC veut faire énergie de ses archives sonores et écrites. Mais il en fera l'instrument d'une connaissance sans pédantisme : celle d'un certain visage des hommes qui nuance votre visage. »¹⁴⁶, « Quant aux archives sonores, elles s'enrichissent à mesure que se multiplient les enregistrements effectués à l'occasion d'enquêtes. Ainsi commence à prendre corps un fonds d'archives sonores concernant la langue bretonne mais aussi la

¹⁴² Fonds MDU, conservé au CRBC.

¹⁴³ Fonds LGO, conservé au CRBC.

¹⁴⁴ Fonds ACO, conservé au CRBC.

¹⁴⁵ Fonds VARIA, conservé au CRBC.

¹⁴⁶ Propos de Michel Quesnel, doyen de la faculté de Brest en 1975, fascicule de présentation du CRBC, archives du CRBC.

littérature orale, la civilisation populaire... »¹⁴⁷. On comprend ici que les archives sonores sont initialement arrivées au CRBC dans un but scientifique : conserver une trace du passé. Ce sont des extraits d'enquêtes, des entretiens, des collectes de chants et de paroles de locuteurs maternels de la langue bretonne.

En 1981, on recense 3000 archives sonores, 9000 en 1990 et 16 000 en 1994. Une telle croissance en 13 ans est permise par les investissements réalisés par le CRBC. Au début des années 1980 il s'entoure d'experts en la matière : « Aussi le CRBC, avec l'appui de l'Association française des Archives Sonores (AFAS) et la Phonothèque Nationale, envisage de mettre en place, dans ses locaux, une médiathèque qui aurait pour mission de regrouper les documents sonores et vidéographiques, de les classer et de les conserver selon les principes recommandés par l'AFAS en conformité avec les normes internationales. Ce projet est assuré du soutien financier de la Ville de Brest, de l'Etablissement Public Régional et de l'UNESCO »¹⁴⁸. La médiathèque ouvrira en 1988¹⁴⁹, elle est composée d'un studio d'enregistrement, d'un caisson climatisé à hygrométrie et température constantes pour la bonne conservation des supports. La prise en compte des archives sonores se matérialise et appelle à d'autres dépôts en plus de ceux de chercheurs. Ainsi, les fonds d'archives se diversifient dans les années 1990 et 2000. S'il reste toujours une grande proportion d'archives issues d'enquête ou de collecte, des archives sonores d'origine privées font leur entrée. On retrouve dans le rapport de contractualisation de 2000 la mention des fonds de la Radio Animation Pêche¹⁵⁰, de journalistes de langue bretonne, de l'artiste Alan Stivell, d'enregistrement de Bodadeg ar sonerion¹⁵¹, de la maison d'édition de disques Mouez Breiz ainsi que des disques issus d'achats ou de dons.

Les archives sonores sont donc au CRBC une ressource identifiée en tant que telle depuis les débuts de la formation des fonds, voire les débuts du Centre. Cette identification a permis un traitement ciblé et normalisé de ces supports particuliers, que l'on observe bien plus tard pour les archives écrites. Au moment où une salle dédiée aux archives sonores et équipée selon les normes internationales est créée, les archives écrites ne sont même pas encore réellement distinguées des bibliothèques. Il semblait pertinent de traiter du sujet des archives sonores du CRBC pour présenter le centre de recherche comme structure qui a depuis ses débuts une conscience patrimoniale et sait assurer un traitement technique d'archives. Il convient de rappeler que selon l'article L 211-1 du code du patrimoine « Les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, **leur forme et leur support**, produit ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité ». Or, dans le cas du CRBC le support est bien

¹⁴⁷ Propos d'Yves Le Gallo, directeur du CRBC en 1975, *Ibid.*

¹⁴⁸ Rapport scientifique 1982-1983, archives du CRBC.

¹⁴⁹ Rapport scientifique 1987-1990, archives du CRBC.

¹⁵⁰ Radio privée ayant émis de 1976 à 1992.

¹⁵¹ Concours de bagad

l'élément de distinction entre les deux types d'archives présents au centre, l'un reconnu et considéré depuis les premières années, l'autre au statut plus récent.

Centre de recherche aux caractéristiques marquées et défendues, on peut ici constater que le CRBC conserve des archives depuis sa création, mais que l'évolution de la considération pour cette ressource a connu un développement plus tardif. Le CRBC possède jusqu'aux années 1990 des bibliothèques privées et des archives sonores. Puis à partir des années 2000, bien que présente depuis le début, une nouvelle ressource se distingue : les archives écrites. Même si ces documents ne sont réellement différenciés qu'à l'aube du XXI^{ème} siècle, ils n'étaient pas pour autant éloignés de tout traitement.

II- EVOLUTION DES PRATIQUES ARCHIVISTIQUES, NORMALISATION ET PROFESSIONALISATION

1969 marque donc l'arrivée du fonds Even au CRBC. 2019, lui, marque l'arrivée de la première archiviste au sein du Centre de recherche : Marie-Alice Le Corvec. Entre les deux, 50 ans et tout autant de fonds d'archives donnés, déposés ou achetés. Parallèlement à l'arrivée de ces fonds entre 1969 et 2019, il est fait mention dans les rapports scientifiques et les comptes rendus de réunion d'inventaires, d'opérations de classement débutées ou achevées, de numérisation d'archives etc. Le tout sans la présence d'une archiviste. Il convient alors de se demander comment ces actions étaient réalisées en l'absence de personnes disposant des compétences nécessaires, mais surtout qui parmi les membres du CRBC s'attelaient à ces travaux ? En outre, une fois une archiviste présente sur place les méthodes et pratiques en vigueur durant des années peuvent se heurter à des visions professionnelles précises sur le traitement des archives. Entre apport de professionnalisation et poursuite des pratiques de services, Marie-Alice Le Corvec a dû lors de son arrivée s'inscrire dans le contexte particulier d'un centre de recherche.

1. Les années empiriques

La constitution d'un centre de ressource est une idée indissociable de la création du Centre de recherche bretonne et celtique. Dès la création de ce dernier, les membres fondateurs expriment leur ambition d'inclure au sein du centre un espace de ressources spécialisées : « on peut espérer disposer dans les proches années d'une bibliothèque cohérente, qui sera un inappréiable instrument de travail pour les chercheurs »¹⁵². Le CRBC se dote de bibliothécaires, de documentalistes afin de gérer les fonds qui d'année en année s'agrandissent avec l'entrée de bibliothèques privées, des dépôts et dons d'archives sonores ainsi que l'arrivée d'archives écrites. Ainsi, si le CRBC a employé des agents dédiés à la documentation depuis ses débuts, les archives¹⁵³ sont, elles, restées 50 ans sans aucune présence d'un ou d'une archiviste.

Bien qu'elles aient connu une reconnaissance plus lente de la part du centre par rapport aux autres types de fonds documentaire, les archives n'en étaient pas pour autant mises au placard et oubliées de tous. Les agents de la bibliothèque, des chercheurs, ainsi que l'entité du CRBC ont tour à tour agi sur ou autour des archives mais sans connaissances ou compétences professionnelles propres aux archives. Il convient donc de se pencher sur ces années qualifiées d' « empiriques » afin d'analyser le traitement appliqué aux archives par un personnel et des agents parfois étrangers au domaine de l'archivistique.

A. Des investissements

Les rapports scientifiques et comptes rendus de réunion rendent compte des investissements et actions menées autour des fonds documentaires. On relève qu'à partir

¹⁵² Compte rendu de réunion du 14 octobre 1969, archives du CRBC

¹⁵³ Archives sans distinction écrites ou sonores sera utilisé pour désigner les archives écrites.

des années 1990, 200 000 francs sont attribués par an à la documentation, soit 50% du total des crédits alloués au CRBC : « La croissance du centre de documentation et son informatisation représentent un atout considérable de l'équipe, un outil de travail dont le développement吸orbe bon an mal an la moitié de la totalité des crédits, une bonne part du reste allant à la modernisation de l'équipement et à l'entretien du parc de matériel informatique, à l'amélioration du cadre de vie et des conditions de travail des personnels administratifs et des chercheurs. »¹⁵⁴ La documentation constitue, en effet, une des plus grosses dépenses du CRBC, parfois même avant son budget de fonctionnement ou d'équipement, c'est notamment le cas entre 1992 et 1997¹⁵⁵. Après 2000 le budget moyen annuel dédié à la documentation passe à 350 000 francs.

L'exposition de tous ces chiffres vise à montrer combien les ressources documentaires sont une priorité dans le budget du CRBC. Les dépenses sont rarement détaillées, on ne peut donc pas établir avec précision la destination de cet argent. Sont parfois précisés dans la documentation à quels types de fonds sont alloués les crédits, on retrouve par exemple dans le rapport scientifique de 1987-1990 le détail des 91 918 francs consacrés à la documentation : 75 515 francs pour la bibliothèque, 7946 francs pour la cartothèque et 8457 francs pour les archives sonores. Il convient de rappeler qu'à cette époque les archives écrites ne bénéficient pas encore réellement d'une prise en compte de la part du centre et qu'elles sont associées aux ouvrages de la bibliothèque. On suppose alors que les dépenses faites pour cette dernière comprennent également quelques investissements pour les documents d'archives. Ainsi, on relève en 1983 une dépense de 5 326, 62 francs pour « boîtage pour classement de revues et d'archives » sur une dépense totale de 89 751, 38 francs¹⁵⁶. On observe donc qu'en effet, les archives font bien l'objet de dépenses, minimes certes mais qui montrent une certaine prise en charge de la part du centre. Toutefois, on note une fréquence de dépenses concernant les archives plus importante à partir des années 2000 : en 2005 12 000€ sont demandés pour des équipements de conservation de documents anciens¹⁵⁷, en 2006 10 000€ pour du matériel de classement (document anciens et microfilms)¹⁵⁸ ainsi que la notification d'investissements à venir « la bibliothèque du CRBC poursuivra la conservation et la valorisation de sa documentation écrite (10 500 ouvrages antérieurs à 1950, plus de 15 000 pièces d'archives inédites,...) grâce à l'aménagement de nouveaux espaces de stockage et à l'acquisition de matériels de numérisation de livres ou de microfilms. »¹⁵⁹ Cette citation nous expose un autre aspect de la prise en compte des archives par le centre : les espaces de stockage.

¹⁵⁴ Rapport scientifique 1987-1990, archives du CRBC.

¹⁵⁵ Relevés des dépenses liées à la documentation présentés sur l'annexe 15.

¹⁵⁶ Compte rendu de l'assemblée générale du 3 mars 1983, archives du CRBC.

¹⁵⁷ Contrat quadriennal 2004, archives du CRBC.

¹⁵⁸ Dossier de demande de reconnaissance d'une unité de recherche auprès du ministère et éventuellement d'association à un EPST ou EPIC, Fichier UR1 : identification, moyens, dossier scientifique 2006, archives du CRBC.

¹⁵⁹ Dossier de demande de reconnaissance d'une unité de recherche auprès du ministère et éventuellement d'association à un EPST ou EPIC, Fichier UR1 : identification, moyens, dossier scientifique 2006, archives du CRBC

La considération portée aux documents d'archives passe aussi en effet par la place qu'on leur accorde. Une description des locaux du CRBC est régulièrement détaillée dans les rapports scientifiques. Dans le rapport de 1983¹⁶⁰, le CRBC recense : une bibliothèque, une salle des périodiques, une sonothèque, une salle d'enregistrement, un laboratoire de phonétique et de toponymie, un laboratoire de photographie, une salle de dessin, une salle de réunion, une salle de cours et un secrétariat. Mais aucun espace de conservation pour des archives, ce qui coïncide avec la conception de ces dernières à cette époque. Il faut attendre 1990 pour la création d'une salle des collections dans la liste des locaux du CRBC. Point intéressant, si la salle est appelée « des collections » dans cette liste, elle est nommée « salle d'archives » dans la description des locaux avec les précisions suivantes : « les collections de documents y sont conservées dans du mobilier conçu à cet effet, et les chercheurs peuvent y consulter des ouvrages spécialisés : dictionnaires hagiographiques, catalogues etc. ». L'ambiguité demeure, on emploie le terme « archives » pour dénommer une salle des collections, la distinction est faite sans réellement l'être. La salle des collections est différente de la salle des périodiques et n'est pas non plus la salle de gestion des documents, toutes comprises dans la bibliothèque. Dans le rapport de 1994¹⁶¹, l'ambiguité tend à se disperser, on ne parle plus de « salle de conservation » mais de « salle d'archives » avec une description plus précise sur son contenu : « Dans la salle d'archives sont conservés les fonds spécialisés ainsi que les coffres contenant les ouvrages et les manuscrits les plus précieux ». L'arrivée de pièces dédiées aux archives correspond à l'emménagement du CRBC dans les nouveaux bâtiments de la faculté Victor Segalin. Les locaux attribués au CRBC sont plus grands que les précédents répartis entre les troisième et quatrième étages (annexe n°11). Le plan¹⁶² montre que la salle des archives se trouve à proximité de la salle de lecture de la bibliothèque et dans la lignée des salles dédiées aux archives sonores, périodiques et collections. Les archives sont donc comprises parmi tous les autres types de fonds documentaires, elles sont incluses et disposent de leur local.

Les aménagements dédiés aux archives se poursuivent au début des années 2010 suite à l'arrivée d'un fonds important : le fonds Le Scouëzec. Il désigne en réalité trois fonds, celui de Gwenc'hlan Le Scouëzec, Loïc Le Scouëzec et Maurice Le Scouëzec¹⁶³. Le premier fonds est le plus connu, Gwenc'hlan Le Scouëzec était médecin et écrivain ainsi que Grand Druide de la Gorsedd, fraternité des druides, bardes et ovates de Bretagne. Ce legs est composé d'ouvrages rares ainsi que d'archives, à sa réception il a été établi que : « qu'il soit placé dans des conditions matérielles et d'organisation assurant sa conservation, la confection et mise à jour de son catalogue, la facilité d'accès aux données

¹⁶⁰ Rapport scientifique 1982-1983, archives du CRBC.

¹⁶¹ Rapport scientifique 1991-1994, archives du CRBC.

¹⁶² Dossier de demande de reconnaissance d'une Unité Mixte de Service, contractualisation vague B 2008-2011, archives du CRBC.

¹⁶³ Gwenc'hlan était le fils de Maurice Le Scouëzec et le neveu de Loïc Le Scouëzec. Les fonds sont respectivement cotés GLS, LLS et MLS au CRBC.

et informations contenues dans les pièces déposées. Ce travail reste à réaliser. »¹⁶⁴, « Pour exploiter la donation Le Scouëzec, 3500 ouvrages et 2 fonds d'archives, aux conditions fixées par la donation, il est nécessaire d'équiper la salle en rayonnage et mobilier de traitement »¹⁶⁵. Le CRBC prend ici ses responsabilités en matière de conservation, la salle et les équipements demandés pour la conservation des ouvrages anciens et des fonds d'archives sont aménagés en 2012. On observe donc que le CRBC prend en compte les archives qu'il conserve et déploie les moyens qu'il peut pour assurer leur conservation dans les meilleures conditions.

Cette évolution des espaces en faveur des archives aboutit à la création d'une salle de traitement des archives de 34 m² qui « permet d'accueillir et de traiter de multiples fonds d'archives qui sont déposés au CRBC avant leur conservation dans les salles d'archives »¹⁶⁶. Cette citation expose une nette évolution du CRBC quant à la considération qu'il a pu porter aux archives qu'il conserve. Il convient de rappeler que toutes ces évolutions ont été réalisées par le centre et ses membres sans l'avis d'un ou d'une professionnel.le des archives pour orienter les décisions, le CRBC a eu de lui-même conscience de l'importance d'attribuer les moyens nécessaires pour les ressources qu'il accueille. Cette même conscience que l'on a pu voir évoluer de manière concomitante avec la prise en compte des documents d'archives en tant que ressource distincte des ouvrages de la bibliothèque. Les archives ont donc progressivement pris de la place, jusqu'à trouver la leur.

B. Un traitement des archives « comme on pouvait »

La considération des archives passe donc par les moyens et l'espace qui leur sont accordés, mais elle passe également par le traitement qui leur est appliqué. Il a fallu attendre 2019 pour voir arriver une archiviste au sein du CRBC, pour autant les archives qui y sont conservées n'ont pas attendu cette date pour être traitées. Il convient donc de se pencher sur outils déployés pour ce traitement mais également sur ceux qui les ont élaborés.

1. 1. Etudiants et chercheurs, tous actifs pour les archives

Le CRBC prend place au sein de l'Université de Bretagne Occidentale à la Faculté de lettres, cet environnement foisonne d'étudiants et d'enseignants-chercheurs en lettres, histoire et breton. Ce sont autant de profils susceptibles de travailler sur les fonds d'archives conservés au CRBC. En effet, en l'absence d'archiviste, le traitement des archives était confié à des étudiants dans le cadre de vacations ou de travaux d'études, ou bien à des chercheurs. En 2016, il est précisé dans le rapport HCERES que « En raison de la nature des fonds [...], ce sont les historiens des époques contemporaines et

¹⁶⁴ Dossier de demande de reconnaissance d'une Unité Mixte de Service, contractualisation vague B 2008-2011, archives du CRBC.

¹⁶⁵ Dossier de demande de reconnaissance d'une Unité mixte de Service, contractualisation vague B 2008-2011, archives du CRBC.

¹⁶⁶ Campagne d'évaluation HCERES 2015 -2016, archives du CRBC.

modernes, les ethnologues et les celtisants qui sont le plus directement et régulièrement impliqués dans ces pratiques »¹⁶⁷. Ce sont des personnes familières avec les domaines d'études auxquels les fonds d'archives peuvent avoir trait, dans l'environnement du laboratoire ils apparaissent comme les plus à même de traiter les archives conservées par le Centre.

Le CRBC a, à plusieurs reprises, employé des étudiants dans le cadre de vacations pour travailler sur des fonds d'archives, les numériser ou les inventorier. A l'image de Youenn Léon, jeune doctorant à l'UBO qui durant ses études a réalisé plusieurs courtes missions : la documentation des fonds sonores INA de Daniel Jequel en 2017, la numérisation des archives sonores de Humphrey Humphreys en 2019 ainsi que la poursuite de l'inventaire des archives papier de Pierre-Jakez Hélias. Le but premier de ces vacations, celles réalisées par Youenn Léon et d'autres, était de faire avancer le traitement des archives et comme personne n'était dédiée à cette tâche, plusieurs petits contrats contribuaient au traitement des fonds qui, eux, continuaient d'entrer.

Autre cas de vacation sur les archives du CRBC celui de Ronan Calvez, ancien directeur du centre, qui a pu durant son doctorat assister à l'entrée du fonds d'archives de Pierre-Jakez Hélias au CRBC et fut chargé de leur rangement, il témoigne : « j'ai commencé à classer mais je n'étais pas archiviste, donc j'ai mis dans des boites, j'ai mis des noms sur des boites. Et j'ai fait ma thèse à partir de ces archives-là. Mais tout ça n'a pas été inventorié, j'ai fait un classement comme ça, j'ai utilisé ce que j'avais envie d'utiliser et il n'y avait pas de cotes, je citais des noms »¹⁶⁸. Sans aucun professionnel pour guider les différentes étapes, le traitement du fonds s'est fait de manière empirique, comme il semblait juste de le faire pour un doctorant. Les archives de ce fonds ont donc bien pu être classées mais pas selon les normes archivistiques car inconnues de ceux exécutant la tâche.

Outre les étudiants, les chercheurs membres du CRBC ont aussi pu prêter main forte pour le traitement des archives conservées par le centre. Que ce soit dans le cadre de recherche ou par bénévolat, plusieurs chercheurs du centre ont été amenés à réaliser l'inventaire ou le classement de fonds d'archives. A l'instar de la réalisation de l'inventaire de la correspondance de l'ethnologue Donatien Laurent réalisé par une ethnomusicologue¹⁶⁹ dans le cadre d'une convention entre le CRBC et le laboratoire de rattachement de la chercheuse. Nelly Blanchard, professeure de langue et littérature bretonne principalement spécialiste du XIXème siècle, a également réalisé plusieurs inventaires au CRBC, elle témoigne de son expérience : « on faisait comme on pouvait »¹⁷⁰ « C'était très empirique,

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ Témoignage de Ronan Calvez, ancien directeur du CRBC, réalisé le 24 avril 2023, 21.30 min.

¹⁶⁹ Inventaire réalisé par Marie-Barbara Le Gonidec entre 2014 et 2018 [en ligne] : https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/99/99802_FondsDL_general_2019.pdf

¹⁷⁰ Témoignage de Nelly Blanchard, enseignante-chercheuse au CRBC, réalisé le 26 avril 2023, 1H02.00 min.

mais basé sur des choses que l'on observe. On se renseigne d'une part, on se forme parfois, sans doute pas suffisamment, on n'est pas archiviste. On regarde comment font les autres, on pense à l'utilisation extérieure, aux chercheurs, de quels renseignements on aura besoin. Dans l'idée que si ça peut aider à y voir plus clair et à retrouver des documents, tant mieux »¹⁷¹. Elle précise également durant que l'entretien que lorsqu'un étudiant ou un chercheur s'emparait d'un fonds pour le traiter, une feuille de route était donnée par la responsable de la bibliothèque et agrémentée traitement après traitement. Comme un passage de témoins qui a pour but d'améliorer le traitement des archives, cette feuille de route démontre la volonté du CRBC de cadrer en quelque sorte ce traitement. Ceux qui commencent le traitement d'un fonds peuvent se baser sur le travail des précédents et ainsi produire un inventaire relativement homogène car calqué sur les précédents, ou bien résoudre des problématiques auxquelles plusieurs ont fait face avant eux.

2. Focus sur les inventaires

Après avoir évoqué ceux qui réalisent le travail d'inventaire et de classement sur les archives, il convient maintenant de se pencher sur l'outil en lui-même. Pour ce faire, deux exemples seront traités, tous deux réalisés par des étudiantes de l'UBO au début des années 2000 dans le cadre d'une vacation et d'un mémoire.

Mannaig Thomas est aujourd'hui maîtresse de conférences au département de breton et celtique à l'UBO, mais fut également étudiante dans cette université. C'est en cette qualité qu'elle a réalisé en 2001 l'un des premiers inventaires du CRBC, sur le fonds Pierre-Jakez Hélias, traité dans le cadre d'un projet mené par la Bibliothèque nationale de France sur les manuscrits du XX^{ème} siècle. En l'absence de professionnel.le pour gérer cette tâche, Mannaig Thomas fût chargée de la mission dans le cadre d'une vacation de plusieurs mois. La visée de base de cet inventaire était une simple identification des manuscrits. Mannaig Thomas devait alors stipuler pour chaque document le titre, la date et l'auteur. Puis, au fur et à mesure des avancements, des correspondances, des notes et autres documents personnels se sont ajoutés à la liste et ont nécessité une modification du tableur excel. L'inventaire était fait à la pièce car « je ne voyais pas trop comment faire autrement »¹⁷² justifie Mannaig Thomas. Novice dans l'analyse de documents d'archives, Mannaig Thomas a pu se rapprocher de sa grand-mère, issue de l'école des Chartes pour bénéficier de quelques conseils : « ça m'avait un peu rassurée, je fais ça sur les conseils de quelqu'un qui s'y connaît un peu en la matière, donc je ne fais pas n'importe quoi, je sais à peu près où je vais »¹⁷³. C'est donc à tâtons et selon sa vision d'étudiante en lettres que Mannaig Thomas a réalisé cet inventaire. Initié dans les années 2000, il est modifié pour la dernière

¹⁷¹ Témoignage de Nelly Blanchard, enseignante-chercheuse au CRBC, réalisé le 26 avril 2023, 1H00.05 min.

¹⁷² Témoignage de Mannaig Thomas, enseignante-chercheuse au CRBC, réalisé le 3 mai 2023, 9. 30 min.

¹⁷³ Témoignage de Mannaig Thomas, enseignante-chercheuse au CRBC, réalisé le 3 mai 2023, 21.00 min.

fois en 2017¹⁷⁴ car repris à plusieurs fois en raison de nouvelles entrées de documents appartenant à ce fonds. On retrouve ainsi dans l'instrument final¹⁷⁵ 6 types de typologies, appelés « Nature » : M pour manuscrit, I pour imprimé, C pour correspondance, T pour tapuscrit, DP pour dossier de presse et IC pour iconographie. Elles sont réparties selon trois catégories : papiers personnels (PP), œuvre (OE) et correspondance (C), sont aussi mentionnées les différentes langues contenues dans le fonds allant du breton au galicien en passant par l'anglais et l'italien. D'un point de vue archivistique, on relève que les dates renseignées ne sont pas homogènes, ce ne sont parfois que les années qui sont mentionnées, dans certains cas la date précise, elles sont réécrites telles que sur le document. Bien que procéder à la pièce soit la méthode la plus simple pour des non-archivistes, cet inventaire traduit la volonté de relever chaque détail des documents afin d'en restituer une image fidèle. On perçoit derrière ce travail l'objectif de recherche, tous les éléments doivent y figurer afin de les exploiter par la suite sans avoir à se repencher sur les documents.

Un autre cas de figure qui amène à la réalisation de classement ou d'inventaire des archives : les travaux de recherche. Paradoxalement, les archives sont traitées pour la recherche mais la recherche traite également les archives. En effet, à plusieurs reprises des fonds d'archives furent pris comme sujet de mémoire et l'inventaire de ces derniers était pris comme angle d'étude du fonds. A l'image du travail réalisé par Béatrice Lebel-Goascoz *Classement et inventaire du fonds Abbaye de Boquen Bernard Besret (1936-1976)* dans le cadre de son mémoire de master 1 d'histoire en 2005¹⁷⁶. Le mémoire se scinde en deux ouvrages, l'un contenant le répertoire numérique, l'autre contenant la partie théorique et explicative. L'étudiante explique ainsi avoir suivi les recommandations à l'époque en vigueur aux Archives Nationales pour l'élaboration de la présentation du fonds et s'être référée à la directrice des Archives de Mayotte de l'époque, Anne Lebel, ainsi qu'auprès du personnel du CRBC. Dans le cadre de son Master, il était nécessaire d'étoffer l'inventaire : « Cette forme de présentation réalisée par les archivistes est généralement très brève et se limite à quelques pages. Dans le cadre d'un mémoire de Master, il apparaissait souhaitable de la compléter par des informations supplémentaires s'intégrant dans l'introduction »¹⁷⁷. Ce cadre de recherche influence l'analyse des archives et leur traitement, pour rendre le plus fidèlement possible compte du contenu du fonds, il fut traité à la pièce avec une cotation en fonction des typologies. La cotation comportait la racine ABB pour Abbaye Boquen Besret, le numéro de la boîte, la typologie et l'ordre de cette dernière, ce qui donne :

- ABB3 C2 pour la correspondance n° 2 de la boîte n° 3 du fonds ABB
- ABB3 T1 pour le tapuscrit n° 1 de la boîte n° 3 du fonds ABB.

¹⁷⁴ Il n'est aujourd'hui plus en ligne et remplacé par une version réalisée par l'archiviste Marie-Alice Le Corvec.

¹⁷⁵ Annexe 12.

¹⁷⁶ Annexe 13.

¹⁷⁷ LEBEL-GOASCOZ Béatrice, *Classement et inventaire du fonds Abbaye de Boquen Bernard Besret (1936-1976)*, Mémoire de Master 1 d'Histoire, Université de Brest, 2005.

A savoir que 4486 lettres ont ainsi été cotées, voire le double car les lettres de l'émetteur et la réponse du destinataire sont recoupées sous la même cote.

Une caractéristique s'impose à tous les inventaires réalisés de manière empirique : plus il est long moins il est homogène, il n'y a pas de normes figées, seulement des reprises d'exemples réalisés antérieurement. Cependant il est important de relever que la réalisation de ce travail parfois fastidieux montre la considération que porte le centre et ses membres aux archives, elles sont pour eux une ressource importante d'informations pour leurs travaux. Il y a une volonté de décrire les documents, mais selon les informations qui sont susceptibles d'intéresser le chercheur ou la chercheuse réalisant le travail d'inventaire ou celui ou celle qui passera derrière. Dans tous les cas l'objectif est l'exploitation. On peut également soulever que celui ou celle réalisant le travail d'inventaire ou de classement laisse son empreinte personnelle sur le fonds, et induit par conséquent une vision biaisée de ce dernier pour les chercheurs suivants, il y aurait alors nécessité d'outils neutres convenant à tous et pour tous les domaines de recherche avec par exemple l'utilisation de normes de description archivistique.

Cette succession d'exemples, de citations et de témoignages montre que le CRBC a depuis le début des années 1970 pris en charge ses archives : des investissements ont été réalisés, des locaux furent aménagés et des inventaires constitués. En l'absence d'archiviste ce sont les chercheurs et les étudiants de l'UBO qui se sont attelés au traitement des archives. Cependant le CRBC continue en parallèle d'accueillir de plus en plus de fonds, les entrées se succèdent mais les traitements ne peuvent pas suivre car assurés par des volontaires qui ne sont pas dédiés à la tâche. Le Centre dispose alors de fonds mais pas de moyens adéquats pour répondre à aux exigences que cela implique. Ronan Calvez, directeur du CRBC de 2017 à 2022 expose : « si on a des archives, si on prétend être un centre d'archives en plus d'une bibliothèque, il faut s'en donner les moyens »¹⁷⁸

¹⁷⁸ Témoignage de Ronan Calvez, ancien directeur du CRBC, réalisé le 24 avril 2023, 19.00 min.

2. L'arrivée d'une archiviste, aboutissement ou rupture ?

En 2019, Marie-Alice Le Corvec arrive au CRBC dans le cadre du projet REBELLE¹⁷⁹, elle est engagée pour ses compétences techniques et ses connaissances des pratiques archivistiques pour l'étude de quelque fonds qui jusque-là étaient absentes au sein du Centre. D'abord seulement dédiée au projet de recherche, elle devient par la suite, et sur décision collective, chargée d'archives pour tous les fonds du CRBC.

Marie-Alice Le Corvec est la première professionnelle des archives à poser ses valises et son abrégé d'archivistique au CBRC, elle vient ainsi mettre un terme à 50 ans de méthodes empiriques.

A. Rompre avec les mauvaises habitudes mais conserver une logique de service

1. Révision des bonnes pratiques

« Je suis la première à avoir crié pour avoir vu du plastique dans des fonds d'archives »¹⁸⁰.

Dès son arrivée, Marie Alice Le Corvec a pu mesurer combien les agents chargés des archives au CRBC n'étaient pas familiers avec les pratiques archivistiques, les normes et les précautions de mise pour des documents fragiles ou anciens. Ainsi, des conseils sur la manipulation, la conservation de base et les expositions de documents ont été dispensés par l'archiviste auprès de ses collègues. En outre, afin de donner une base commune à tous les agents pouvant agir de près ou de loin avec les archives, Marie-Alice Le Corvec a organisé une formation de deux heures sur les archives. Par cette action, elle a pu aborder avec eux le sujet des archives, ce qu'elles sont, ce qu'est un producteur, une collection, un instrument de recherche, comment inventorier un document s'ils venaient à y être confronté. Le but était dans un premier temps de former les autres agents, mais également d'assurer une continuité des pratiques en cas d'absence de l'archiviste : « il faut qu'il y ait un minimum d'informations qui soient transmissibles même en mon absence »¹⁸¹. Par nécessité, elle est également intervenue sur le terrain juridique, sur les questions de communication, de droit de diffusion etc. En effet, les chercheurs et agents du CRBC considéraient, pour beaucoup, que les archives conservées au CRBC étaient publiques donc librement communicables. La différence entre archives publiques et archives privées était pour la plupart très floue et pouvait entraîner des situations de conflits. L'archiviste habituée et sensibilisée aux enjeux de la diffusion en ligne de documents a instauré un contrat de mise en ligne des documents afin « faire dans les règles de l'art »¹⁸² et prévenir tout contentieux. Ainsi, une recherche des ayants droit est réalisée s'ils ne sont pas connus, le document est mis en ligne mais peut être retiré si la demande en est faite. L'objectif est de communiquer dans les normes, une attention particulière est portée aux fonds relatifs à des sujets sensibles comme la collaboration. Marie-Alice précise que s'il arrive qu'une personne ou un collectif se montre réticent à la mise en ligne d'un tel

¹⁷⁹ Nous reviendrons plus en détail sur ce projet dans le point III.

¹⁸⁰ Témoignage de Marie-Alice Le Corvec, réalisé le 30 mars 2023, 10.46 min.

¹⁸¹ Témoignage de Marie-Alice Le Corvec, réalisé le 30 mars 2023, 15.30 min.

¹⁸² Deuxième témoignage de Marie-Alice Le Corvec, réalisé le 30 mars 2023, 19.00 min.

document, elle et le reste du CRBC auront la volonté de montrer que la publication est réalisée uniquement à but scientifique « on est sur une logique de communication, de diffusion du savoir, on ne veut pas mettre des bâtons dans les roues à qui que ce soit »¹⁸³ Le CRBC assure depuis plusieurs années une valorisation de ses archives lors d'évènements, au travers notamment d'expositions. Si la mise en avant des documents est tout à fait louable, Marie-Alice Le Corvec a cependant dû intervenir sur certaines pratiques. Dévoiler un document au public c'est le conserver de manière intellectuelle en rappelant son existence, mais c'est aussi risquer sa conservation matérielle avec la lumière et la succession de manipulations, paramètres qui pouvaient parfois échapper aux organisateurs. Une sensibilisation aux bonnes pratiques pour une exposition a donc été menée afin de présenter et d'expliquer les conditions les plus adaptées à la présentation de documents fragiles ou qui tendent à le devenir.

L'organisation matérielle et intellectuelle ont également été revues. Dans les 3 mois suivant la prise de poste, l'archiviste a passé en revue toutes les salles d'archives, pris connaissance de tous les classements antérieurs afin de comprendre l'organisation des fonds. Ce récolement général a pu aboutir à des notices et des guides clairs à la disposition de tous les agents qui auraient besoin d'accéder aux archives. Les épis possèdent désormais une signalétique¹⁸⁴ pour indiquer l'emplacement des articles et faciliter les recherches en cas de consultation. Une liste des fonds est affichée à chaque entrée de salle avec les noms par ordre alphabétique, la cote de l'article et sa localisation. Cette organisation s'inscrit dans la volonté de Marie-Alice Le Corvec d'assurer une continuité de la gestion et de la conservation des archives même en cas d'absence de l'archiviste. Les éléments de base à un service d'archives ont été introduits à la demande de Marie-Alice Le Corvec, à savoir des boîtes d'archives et du papier neutre, une cotation à l'article, et une systématisation du rangement des boîtes de conservation.

Si la reprise de la cotation n'était pas de mise afin de répondre aux missions dans les temps impartis, la poursuite des pratiques de services n'est pas pour autant sans réflexion. La cotation en vigueur au CRBC comprend les initiales des producteurs, généralement à deux lettres, parfois trois s'il y a un nom de famille composé ou deux producteurs entremêlés dans un même fonds¹⁸⁵. Si le fonctionnement allait de soi pour ceux qui étaient auparavant en charge des archives, Marie-Alice Le Corvec se retrouve face à certaines problèmes, autant sur des fonds anciens que sur ceux venant d'entrer. Il est à savoir que la cotation obéissait à la vision du donateur ou du propriétaire, la chargée d'archives expose ainsi la situation du fonds Charles Le Gall présenté par sa fille comme le fonds Charlez Ar Gall, la version bretonnante du nom. Le parti a été pris de coter le fonds CAG et non CLG pour respecter la vision du fonds. Un cas similaire : le fonds Fanch Gourvil, de son nom civil François Gourvil. Dans ce fonds se trouvent de nombreuses lettres avec la

¹⁸³ Deuxième témoignage de Marie-Alice Le Corvec, réalisé le 30 mars 2023, 22.00 min.

¹⁸⁴ Voir Annexe 15.

¹⁸⁵ A l'instar du fonds Armand de Keravel – André Le Mercie coté KLM.

signature au nom de Fanch et non François. S'est alors entamée pour la chargée d'archives une série de réflexions sur la cotation et la dénomination les plus pertinentes à adopter pour le fonds. A savoir qu'il existe aux Archives départementales du Finistère un fonds nommé à son nom civil : François Gourvil. Il a été décidé de ne pas imposer un patronyme qui n'était pas utilisé par la personne de son vivant et de maintenir celui d'usage par le producteur, à savoir Fanch.

L'archiviste a aujourd'hui introduit toute une réflexion sur une cotation pertinente des fonds, celle qui permettra de saisir au mieux la tenue de ce dernier et de l'identifier facilement parmi les autres. Il est à noter qu'elle s'insère dans la continuité des pratiques de service en maintenant ce système de cotation mais qu'elle le sonde et l'interroge afin de rendre une cotation fidèle au fonds.

2. Questionner ce qui n'était pas une question

Les fonds d'archives conservés au CRBC sont issus de divers dons, achats et dépôts. Dans plusieurs cas, ces archives se retrouvent au CRBC grâce aux démarches de chercheurs et d'enseignants-chercheurs qui ont été contactés ou ont contacté des propriétaires de fonds intéressants pour leurs recherches. Bien souvent, ils redoutent la perte ou la dispersion du fonds après le décès du propriétaire et sensibilisent donc à la possibilité d'une conservation au CRBC. Ces pratiques ont permis l'entrée de nombreux fonds. Toutefois, à trop souvent user de cette stratégie, des problèmes peuvent émerger et sont aujourd'hui relevées par la chargée d'archives. Il convient d'abord de préciser que les chercheurs et enseignants-chercheurs ne sont pas les principaux acteurs de l'entrée de fonds au CRBC, ils apportent un certain dynamisme par leur sensibilisation, mais les propriétaires eux-mêmes sont susceptibles de déposer ou donner de leur propre chef leurs archives au Centre. Mais ces acteurs n'ont pas toujours en tête les enjeux pouvant accompagner l'entrée de ces archives.

Ainsi, Marie-Alice Le Corvec explique qu'il arrive que certains fonds soient en réalité des parties de fonds déjà conservées dans d'autres institutions. La professionnelle fait alors, après réception du fonds, le tour des établissements pour prévenir de l'existence d'autres documents, d'une part, et de leur présence au CRBC, d'autre part. Il y a une volonté de totale transparence, si le fonds doit être réuni, il le sera « On ne veut absolument pas concurrencer les institutions publiques »¹⁸⁶. Cette problématique touche notamment à des archives publiques pouvant se retrouver dans certains fonds, même des années après leur entrée. A l'instar du fonds Francis Even, tout premier entré au CRBC en 1969, il contenait deux répertoires de notaires avec des actes signés. Le réflexe fut de contacter les Archives départementales des Côtes d'Amor, département d'origine du producteur, non pas pour obtenir l'accord de la conservation au CRBC, mais bien pour signaler la présence de ces documents publics à Brest. On notera qu'il a fallu Marie-Alice Le Corvec présente cette

¹⁸⁶ Témoignage de Marie-Alice Le Corvec, réalisé le 30 mars 2023, 2H05.15 min.

démarche comme un garde-fou des acquisitions, le CRBC ne peut pas tout acquérir, il y a des institutions plus à même de conserver certains fonds.

On relève ici, avec l'exemple du fonds Even, que les questionnements liés à l'accueil et de la conservation de certains fonds au CRBC n'étaient pas réellement de mise les années précédant l'arrivée de l'archiviste. Il a par exemple fallu attendre dans le cas du fonds Even l'arrivée d'une archiviste, 50 ans après l'entrée du fonds pour rétablir un certain ordre. Un don était un don, la volonté du propriétaire n'était pas remise en question, les enjeux de statut privé ou public n'étaient pas non plus à l'ordre du jour. Ces absences de remise en question s'expliquent en grande partie par la non familiarisation au contexte juridique des archives des agents et des chercheurs.

Dans les temps à venir, Marie-Alice Le Corvec a pour ambition de développer une politique de collecte claire et précise afin d'orienter les entrées et guider les chercheurs sur ce qui est pertinent pour le CRBC d'accueillir ou non. Pour cela il est nécessaire de savoir ce qui se trouve déjà dans les magasins de conservation et obéir à une logique de consultation : « ça doit être logique de venir au CRBC pour consulter tel ou tel fonds en particulier »¹⁸⁷.

Que ce soit pour des fonds avec des documents publics ou des fonds appartenant à des ensembles plus vastes conservés dans d'autres institutions, ils sont dans tous les cas vecteurs de collaboration avec des services d'archives. Là où le CRBC entretenait des rapports purement scientifiques avec les autres services d'archives en intervenant à titre d'expert ou dans le cadre de projets communs¹⁸⁸, Marie-Alice Le Corvec témoigne être fréquemment en contact avec d'autres services d'archives pour des questions de dons ou dépôts de fonds. Durant des années empiriques, les chercheurs et agents du CRBC ne questionnaient pas le choix des déposants de confier leurs archives au CRBC. L'archiviste tend depuis sa prise de fonction à questionner en permanence la pertinence de l'accueil de tel ou tel fonds au CRBC. Elle ne veut pas positionner le CRBC comme concurrent des autres services d'archives dans l'acquisition de fonds. Bien souvent, les solutions sont trouvées à l'amiable et au plus logique : 3 centimètres linéaires de documents sur Théodore Hersart de La Villemarqué ont été retrouvés au CRBC, un fonds étant conservé aux Archives Départementales du Finistère l'archiviste a contacté l'institution pour signaler la présence de ces documents et ainsi agir en faveur de l'unité du fonds.

B. Légitimation et pérennisation de la fonction archives au CRBC.

2. 1. Un accueil d'archives fondé

Marie-Alice Le Corvec est employée depuis 2019 suivant une succession de contrats sur des missions précises. Même si ce poste de chargée d'archives créé suite au projet REBELLE n'est pas un poste pérenne, il a suffi à apporter au CRBC une légitimité à conserver des fonds d'archives. Le CRBC avait des fonds d'archives, recevait des dons mais n'avait pas d'archiviste pour les traiter. Ce manque de main d'œuvre professionnelle

¹⁸⁷ Témoignage de Marie-Alice Le Corvec, réalisé le 30 mars 2023, 2H24.34 min.

¹⁸⁸ En 1994 début un projet de microfilmage des collections de journaux anciens conservés au CRBC avec les Archives départementales du Finistère.

lui fut reproché par les services d'archives établis qui voyaient des dons arriver dans cet espace selon eux inadapté à la conservation de fonds. Ronan Calvez explique : « ce n'est pas grave tant qu'on a pas de prétention, après ce n'est plus tenable comme situation, il faut se donner les moyens de ses ambitions »¹⁸⁹. L'arrivée d'une archiviste a professionnalisé l'image du CRBC. Puisqu'il dispose d'une archiviste en poste, il est désormais légitime d'accueillir des fonds d'archives privées, il a les moyens de les traiter en bonne et due forme. Toujours selon Ronan Calvez, directeur du centre au moment de l'engagement de l'archiviste, « Les archives c'est politique »¹⁹⁰. Accorder des moyens au traitement des fonds c'est un investissement qui donne du poids au CRBC. Face aux tutelles il apparaît comme prenant sérieusement en charge des responsabilités qui pouvaient sembler secondaires auparavant. L'arrivée de Marie-Alice Le Corvec forme un levier à actionner pour des demandes de subvention et la négociation d'enveloppes supplémentaires pour la poursuite de contrats. Il apparaît légitime de financer les activités de l'archiviste auprès des archives conservées par le CRBC car la nécessité de sa présence fut confirmée par tous les travaux menés.

Un cercle vertueux se met alors en place, si dans un premier temps ce sont les archives qui ont fait venir l'archiviste, cela tend à s'inverser. En effet, la professionnalisation du CRBC en matière d'archives suscite une augmentation des dons et dépôts de fonds et une baisse des critiques envers ces entrées. Le CRBC accueille depuis ses débuts des entrées de fonds, les propriétaires souhaitent y déposer leurs archives car rassurés, voire flattés, de savoir que leurs archives seront conservées dans un endroit où elles seront plus susceptibles d'être exploitées puisqu'elles sont au plus proche de la recherche. L'arrivée d'une archiviste vient apporter une forme de garantie supplémentaire, leur fonds sera traité en bonne et due forme par une professionnelle. Ainsi Marie-Alice Le Corvec témoigne que lorsque le fonds Miorcec de Kerdanet fit son entrée au CRBC, le propriétaire était « enchanté de rencontrer une archiviste, cela lui prouvait que c'était le bon lieu pour déposer ses archives »¹⁹¹. Il convient de préciser que le fonds Miorcec de Kerdanet est un fonds rare et précieux mesurant 40.9 mètres linéaires, il contient des documents uniques, parfois publics allant du XIII^{ème} siècle à notre époque. Longtemps réfractaires à toute communication de leurs archives et de leur bibliothèque, la famille décide finalement en 2021 de déposer les archives au CRBC suite au travail de sensibilisation mené par Ronan Calvez depuis les années 2000¹⁹². C'est un fonds majeur et riche de ressources pour la recherche sur la Bretagne, l'arrivée de ce fonds au CRBC représente beaucoup : « Scientifiquement c'est génial car des chercheurs ont accès à des documents qu'on croyait disparus. Archivistiquement c'est dans les normes. Politiquement et symboliquement, ça assoit le centre d'archives du CRBC ». La présence de Marie- Alice

¹⁸⁹ Témoignage de Ronan Calvez, ancien directeur du CRBC, réalisé le 24 avril 2023, 29.50 min.

¹⁹⁰ Témoignage de Ronan Calvez, ancien directeur du CRBC, réalisé le 24 avril 2023, 19.20 min.

¹⁹¹ Témoignage de Marie-Alice Le Corvec, chargée d'archives au CRBC, deuxième entretien réalisé le 30 mars 2023, 20.45 min.

¹⁹² Reportage France 3 Bretagne sur l'entrée du fonds Miorcec de Kerdanet, [en ligne] <https://youtu.be/U8FsL7XppW4> (consulté le 26/05/23).

Le Corvec a contribué à l'entrée du fonds Miorcen de Kerdanet, sa présence garantissait une prise en charge des documents dans les normes et assurait leur traitement et communication. Le fonds contenant des archives publiques, les Archives Départementales du Finistère auraient pu se manifester afin de récupérer ces archives, mais les moyens étant présents au CRBC, les AD29 considéraient le Centre comme légitime et en capacité d'accueillir ce fonds.

Mais un constat s'établit au CRBC, l'arrivée du fonds Miorcen de Kerdanet a suscité un afflux de consultations, les dons et dépôts se succèdent, la nécessité d'un poste pérenne se faisait sentir.

2. Ancrer la fonction archives

Au moment des entretiens avec les différents membres du CRBC, une annonce pour un poste pérenne d'archiviste était sur le point d'être publiée. Cette ultime étape de la professionnalisation de la fonction archives intervient sous le mandat d'Yves Coativy, en poste depuis le 1^{er} janvier 2022. Ce dernier est arrivé à la tête du centre avec trois perspectives de développement : le renforcement du fonds ancien de la bibliothèque ; le renforcement du rayonnement international du centre et le renfort de la partie archives. Il précise au sujet de la dernière perspective que « ce choix fut validé d'une certaine façon par l'Université car elle a créé cette année un poste d'archiviste de catégorie A pour le CRBC »¹⁹³. Pour Marie-Alice Le Corvec, ce nouveau poste diffère du sien car il implique des responsabilités dans les implantations et les suivis de procédure, il faut un contrôle de la qualité des actions menées en plus du « simple » traitement des archives. Tout cela induit une forme d'autorité sur les archives et leur traitement, où jusqu'à récemment c'était une forme de collaboration qui chapotait la fonction archives. En impulsant la création de ce poste pérenne, le CRBC montre sa volonté d'ancrer la fonction archives dans son fonctionnement et rompre avec le fonctionnement sur projets.

Il convient de préciser que l'Université où se trouve le CRBC n'emploie pas d'archiviste, la création d'un tel poste est une première à l'UBO, elle renforce la professionnalisation du CRBC mais contribue également à l'image de l'université. Les archives sont bien un objet politique comme l'affirmait Ronan Calvez, il ajoute « c'est politique aussi dans le sens où au CRBC [...] si on avait demandé un poste de bibliothécaire on avait moins de chance de l'obtenir que de réclamer un poste d'archiviste. Pourquoi ? Car demander un poste d'archiviste était plus justifié, plus essentiel, les bibliothécaires étaient déjà nombreux alors qu'il n'y avait pas de poste pérenne pour les archives »¹⁹⁴ .

La création d'un poste d'archiviste pérenne fait, d'une part, suite au travail mené par Marie- Alice Le Corvec depuis 2019. Cet apport de pratiques et connaissances professionnelles a contribué au traitement des fonds conservés par le CRBC et a permis une conservation ainsi qu'une exploitation des archives plus normalisées qu'auparavant.

¹⁹³ Témoignage d'Yves Coativy, directeur du CRBC, réalisé le 2 mai 2023, 05.30 min.

¹⁹⁴ Témoignage de Ronan Calvez, ancien directeur du CRBC, réalisé le 24 avril 2023, 29.45 min.

L'utilité de la présence d'une archiviste fut démontrée au cours de ces quatre années, il ne restait plus qu'à ancrer cette idée et créer un poste pérenne. D'autre part, la chargée d'archives fut initialement engagée dans le cadre d'un projet de recherche, le traitement des autres fonds d'archives est une mission rajoutée par la suite au vu de la nécessité d'appliquer le travail mené dans le cadre du projet REBELLE au reste des fonds. Cette double fonction perdure depuis 2019 car elle justifie l'obtention de financements pour garder la professionnelle au CRBC, lorsque le projet REBELLE fut clos, le fonds Miocèc de Kerdanet fit l'objet d'une demande de subvention pour l'emploi de Marie-Alice Le Corvec, puis plus récemment le projet DreAM¹⁹⁵. Mais cela implique une double charge de travail ce qui ralentit le travail mené uniquement sur les fonds du centre, il faut donc une personne dédiée à ce travail.

L'archiviste qui occupera ce poste n'est à ce jour pas connu, Marie-Alice Le Corvec peut se présenter comme candidate, le poste est ouvert à toutes et tous. 2023 est une année d'aboutissement pour le Centre de recherche, presque 55 ans après l'accueil des premières archives un poste pérenne est finalement ouvert et enracine ainsi la fonction archives au CRBC.

L'arrivée de Marie-Alice Le Corvec au Centre de recherche bretonne et celtique est donc entre la rupture et l'aboutissement. Dire que l'engagement d'une archiviste est venu révolutionner et complètement changer le CRBC et sa gestion des archives serait occulter le travail mené par les étudiants, les chercheurs et les agents du centre pendant des années. Le CRBC ne s'est pas subitement prononcé sur l'engagement d'une archiviste pour traiter des archives, leur traitement a fait l'objet d'un processus sur des années avec quelques investissements puis des espaces dédiés et des travaux de classements ainsi que d'inventaires relativement réguliers. La volonté de s'occuper de ces archives était présente, il ne leur manquait que les bons outils, à savoir du personnel compétent.

On peut cependant relever une certaine rupture dans les pratiques autour des archives. Marie-Alice Le Corvec est venue mettre un terme à des années de pratiques empiriques pouvant nuire aux documents. Avec des formations et des sensibilisations des agents et des chercheurs, les archives peuvent aujourd'hui être manipulées et traitées par tous les membres du CRBC dans les bonnes conditions car ils sont aujourd'hui informés. En outre, elle a également contribué à asseoir le CRBC dans l'environnement archivistique finistérien en questionnant l'entrée de certains fonds et en collaborant étroitement avec les autres services d'archives. On peut donc établir l'affirmation que l'arrivée d'une archiviste au CRBC est l'aboutissement des travaux menés par le CRBC et ses membres depuis 1969 et la nuancer en précisant qu'elle venue rompre avec certains pratiques de service.

¹⁹⁵ Nous reviendrons également plus en détail sur ce projet dans le point III.

III - LES ARCHIVES DU CRBC AU CŒUR DE LA RECHERCHE

Les chercheurs du CRBC utilisent depuis de nombreuses années les archives comme ressource pour leurs recherches : « Eloigné des centres d'archives, le laboratoire doit consacrer des crédits importants à la commande de microfilms pour les étudiants, les chercheurs et les doctorants. »¹⁹⁶. Les fonds commandés sont conservés aux Archives départementales du Morbihan ou de Loire-Atlantique à l'instar de la reproduction de documents du Trésor des Chartes des Ducs de Bretagne « qui donne aux étudiants brestois un accès plus aisément aux documents médiévaux »¹⁹⁷.

Cette utilisation des archives dans les travaux de recherche s'étend également aux fonds conservés par le centre. A plusieurs reprises dans les rapports scientifiques et comptes rendus de réunion sont énumérées les exploitations des fonds d'archives réalisées. Ce travail sur les archives est vu par le Centre comme complémentaire : « Décrire cette documentation, c'est aussi revenir avec insistance sur tout un ensemble de travaux universitaires, d'enquêtes, de classement, d'analyse qui sont nés de ces fonds et qui plus tard viennent l'enrichir »¹⁹⁸

Il convient donc de revenir sur la nature de ces travaux universitaires afin de comprendre comment les chercheurs et chercheuses du CRBC se saisissent des archives qui y sont conservées.

1. Une relation particulière entre chercheurs et archives

Les archives du CRBC sont physiquement implantées au sein du laboratoire, les chercheurs et enseignants-chercheurs sont ainsi à proximité des ressources nécessaires à leurs activités. Loin d'être anodine, cette configuration confère aux chercheurs un environnement professionnel particulier dont la plupart ont su tirer parti.

A. Du master à la thèse

L'utilisation des archives du CRBC commence pour beaucoup dès leurs études. Tous les chercheurs rencontrés furent étudiants au sein de l'UBO et sont donc au contact du CRBC depuis de nombreuses années. Tous ont mené un mémoire et une thèse et certains ont dû se pencher sur les archives du CRBC dans le cadre de ces travaux de recherche.

C'est notamment le cas de Béatrice Lebel-Goascoz¹⁹⁹, comme vu précédemment elle a réalisé son mémoire de Master 1²⁰⁰ sur le classement et l'inventaire du fonds Abbaye de Boquen, Bernard Besret²⁰¹. En réalité, elle a poursuivi l'étude de ce fonds dans le cadre

¹⁹⁶ Rapport scientifique et contractualisation 2000, archives du CRBC.

¹⁹⁷ Contrat quadriennal 2004, archives du CRBC.

¹⁹⁸ Dossier de demande de reconnaissance d'une Unité mixte de Service, contractualisation vague B 2008-2011, archives du CRBC.

¹⁹⁹ Béatrice Lebel-Goascoz est aujourd'hui chercheuse associée au CRBC.

²⁰⁰ LEBEL-GOASCOZ Béatrice, Classement et inventaire du fonds Abbaye de Boquen Bernard Besret (1936- 1976), Mémoire de Master 1 d'Histoire, Université de Brest, 2005.

²⁰¹ Le fonds concerne Bernard Besret, prieur de l'Abbaye de Boquen, coté ABB, conservé au CRBC.

de son Master 2 avec un mémoire²⁰² intitulé *Aux origines d'une crise religieuse : la conférence du Prieur de l'abbaye de Boquen, le 20 août 1969*. Le sujet et le fonds d'archives l'accompagnent également dans le cadre de sa thèse²⁰³ quelques années plus tard. La chercheuse, à l'époque encore étudiante, a donc commencé par une exploitation pratique des archives de ce fonds en les classant, puis elle s'est basée sur l'inventaire qu'elle avait constitué pour réaliser ses travaux de recherche.

C'est un schéma sensiblement similaire qu'a suivi par une autre chercheuse quelques années auparavant : Mannaig Thomas. Elle a pu au cours d'une vacation étudiante procéder à l'inventaire d'une partie du fonds Pierre-Jakez Hélias²⁰⁴. Elle raconte : « D'ailleurs je ne sais pas très bien, c'est un peu comme l'œuf ou la poule, est ce que c'est parce que j'ai travaillé sur les archives que j'ai fait ma thèse sur Hélias, je ne sais pas tellement dans quel sens ça s'est fait. Mais si quand même, si je reprends la chronologie, j'ai d'abord travaillé sur les archives. »²⁰⁵, elle ajoute : « puisque j'étais plongée dans les archives, ça valait peut-être le coup d'en faire mon sujet de DEA et puis dans la foulée c'est devenu une thèse »²⁰⁶. Selon elle, le fait d'avoir travaillé sur les fonds dans le cadre de cette vacation lui a été bénéfique pour ses travaux de recherche. En effet, elle avait élaboré les outils sur lesquels elle s'appuyait pour étayer sa réflexion²⁰⁷ : « [...] cela me donnait un sentiment de légitimité dans la connaissance que j'avais de l'auteur et de ses œuvres »²⁰⁸.

On peut également ici rappeler le témoignage de Ronan Clavez lors de son traitement des archives de Pierre-Jakez Hélias à leur arrivée au CRBC : « j'ai commencé à classer mais je n'étais pas archiviste, donc j'ai mis dans des boîtes, j'ai mis des noms sur les boîtes. Et j'ai fait ma thèse à partir de ces archives-là. [...] »²⁰⁹. La thèse²¹⁰ de Ronan Clavez portait sur les émissions de radio en langue bretonne de 1940 à 1958 avec notamment celles de Pierre-Jakez Hélias dirigeant à cette époque des émissions hebdomadaires. Afin de nourrir ce programme, il a composé de nombreux sketchs, pièces radiophoniques et émissions thématiques. La majorité de ces idées n'ont pas été diffusées, Pierre-Jakez Hélias avait précieusement conservé des traces écrites de ses compositions et, en l'absence d'enregistrements sonores, ils ont constitué la source principale d'informations pour la thèse de Ronan Clavez.

²⁰² LEBEL-GOASCOZ Béatrice, *Aux origines d'une crise religieuse : la conférence du Prieur de l'abbaye de Boquen, le 20 août 1969*, Mémoire Master 2 d'Histoire, Université de Brest, 2008.

²⁰³ LEBEL-GOASCOZ (Béatrice), *Boquen entre utopie et révolutions 1965-1976*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2015, 396 p.

²⁰⁴ Voir le point 2. Focus sur les inventaires page 81.

²⁰⁵ Témoignage Mannaig Thomas, réalisé le 3 mai 2023, 5.00 min.

²⁰⁶ Témoignage Mannaig Thomas, réalisé le 3 mai 2023, 5.00 min

²⁰⁷ THOMAS (Mannaig), *Pierre-Jakez Hélias et Le Cheval d'orgueil : le regard d'un enfant, l'œil d'un peintre*, thèse de doctorat en Celtique, soutenu en 2008.

²⁰⁸ Témoignage Mannaig Thomas, réalisé le 3 mai 2023, 24.00 min.

²⁰⁹ Témoignage de Ronan Clavez, ancien directeur du CRBC, réalisé le 24 avril 2023, 21.30 min.

²¹⁰ CALVEZ (Ronan), *La re-sacralisation du breton. Les émissions en langue bretonne de la radio (1940-1958)*, thèse de doctorat en Langues et littératures étrangères, soutenu en 1999.

Ces trois cas de figure nous présentent une relation particulière entre les chercheur.se.s et leurs ressources ou sujet d'étude. Tous ont contribué au traitement des archives sur lesquelles ils se sont appuyés pour leurs travaux. On distingue ici deux types d'expériences : ceux qui ont réalisés le traitement d'un fonds d'archives spécifiquement pour leur travail de recherche, comme Béatrice Lebel-Goascoz, et ceux qui ont dans un premier temps traité le fonds dans le cadre d'une mission courte et qui part la suite se sont repenchés sur leur travail pour leurs recherches. Ils ont pu bénéficier de cette expérience particulière grâce à la proximité entre le CRBC et l'université, ainsi que par le biais d'enseignants-chercheurs membres du CRBC. Ces derniers ont pu soumettre l'idée de réaliser des recherches sur tel fonds ou bien proposer une mission de classement et d'inventaire qui a débouché sur un travail de recherche. Plusieurs de ces étudiants de l'UBO sont devenus à leur tour chercheurs au CRBC et perdurent ainsi cette exploitation des fonds en mettant en lien leurs étudiants et les archives.

B. Une utilisation pédagogique

L'utilisation pédagogique des archives est pensée depuis de nombreuses années au CRBC. En atteste une lettre de 1979²¹¹ retrouvée dans les archives du Centre, adressée au directeur des Archives départementales du Finistère pour demander le transfert d'archives à l'annexe des AD29 à Brest afin que des étudiants puissent y avoir accès. Si les archives conservées dans d'autres services sont utilisées dans le cadre de cours magistraux et de travaux dirigés, il en est de même pour les archives conservées par le Centre.

On retrouve d'un premier temps une appréhension des archives par l'intermédiaire de cours dispensés sur le sujet.

Nelly Blanchard est professeure de langue et littérature bretonne à l'UBO mais également membre du CRBC depuis une vingtaine d'année. Dans le cadre de ses cours en licence et master elle utilise quelques documents d'archives provenant des fonds du CRBC et tient à compléter sa démarche en contextualisant les archives : « je leur indique leur existence, les lieux de conservation et les modalités de consultation »²¹². En parallèle, elle dirige en deuxième année de master un module entier consacré à la valorisation des archives, co-animé avec Jean-Baptiste Pressac qui est chargé du traitement et des analyses de bases de données ainsi que de la production et la diffusion de corpus numériques au CRBC. Le but de ce module est la valorisation de fonds d'archives par leur mise en ligne. Nelly Blanchard explique cet enseignement se divise entre une partie théorique où elle explique ce que sont les archives, ce que c'est de valoriser et à quelles fins, et une partie plus technique avec la maîtrise d'un scanner et la mise en ligne de documents dans le

²¹¹ Lettre d'Yves Le Gallo adressée au directeur des Archives départementales du Finistère, 1979, archives du CRBC.

²¹² Témoignage de Nelly Blanchard, enseignante-chercheuse au CRBC, réalisé le 26 avril 2023, 06.25 min.

respect des normes en vigueur. Ce travail implique de maîtriser ce que sont les archives et leur contenu ainsi que des méthodes de description comme le Dublin Core. Dans le cadre de ce module, l'utilisation des fonds issus du CRBC n'est pas systématique mais sur les quatre dernières années, trois projets ont porté sur le traitement de fonds du CRBC : Montfortin, Yves Berthou celui du Nouvel Atlas de la basse Bretagne. Elle explique que : « Les étudiants apprécient beaucoup ce cours, ils ont l'impression de découvrir l'arrière de la recherche, l'arrière de la boutique »²¹³. Faire découvrir le monde des archives est également le but de Mannaig Thomas. Depuis 2 ans, et en collaboration avec Marie-Alice Le Corvec, une UE de méthodologie a été développée pour des étudiants de master. Elle prend la forme d'une initiation en deux heures aux archives en balayant les structures de conservation, la différence entre archives publiques et archives privées, l'utilisation d'un instrument de recherche etc. S'il a un but d'information sur les archives en général, ce cours est complété par une présentation des fonds conservés au CRBC en début d'année scolaires. Le but est d'informer les étudiants de la présence de ces ressources, certainement utiles pour leurs travaux de recherche, à proximité.,.

Dans un deuxième temps, certains enseignants organisent des visites dans les archives du CRBC avec les étudiants. A l'image de Ronan Calvez qui, en plus d'utiliser des documents d'archives dans le cadre de ses cours, organise pour les étudiants en licence d'histoire littéraire une visite de la salle des coffres, salle de conservation recelant notamment les manuscrits de Pierre-Jakez Hélias. Mais il précise qu'il n'est pas le seul « à savoir que le CRBC a des richesses et qu'il faut que les étudiants en profitent »²¹⁴. Toutefois, pour certains ce n'est pas assez, il y aurait la nécessité d'établir un contact plus palpable entre les étudiants et les documents d'archives, surtout pour ceux en licence car moins exposés aux cours portant sur les archives à l'image de ceux dispensés par Nelly Blanchard ou Marie-Alice Le Corvec. L'actuel directeur du centre, Yves Coativy, s'inscrit dans cette dynamique et déclare : « j'ai très envie que les étudiants voient des parchemins, des vieux papiers avant le master, car beaucoup ne vont pas en master recherche et n'auront pas touché de parchemin »²¹⁵.

On remarque dans plusieurs cas que le but premier n'est pas tant de promouvoir les archives conservées par le CRBC, mais plutôt de sensibiliser au support, à l'aspect patrimonial et aux pans cachés des archives comme les enjeux juridiques, l'organisation des archives en France etc. Toutefois, sensibiliser aux archives en général va de pair avec informer sur les archives du CRBC, ces cours et visites sont un premier point d'ancrage pour les étudiants. En outre, les enseignants-chercheurs du CRBC peuvent se permettre d'avoir de telles propositions pédagogiques grâce à la proximité des fonds d'archives et l'accessibilité de ces derniers, il leur suffit de longer quelques couloirs, si ce n'est monter

²¹³ Entretien de Nelly Blanchard réalisé le 26 avril 2023, 19.15 min.

²¹⁴ Témoignage de Ronan Calvez, réalisé le 24 avril 2023, 06.30 min.

²¹⁵ Témoignage d'Yves Coativy, directeur du CRBC, réalisé le 2 mai 2023, 08.40 min.

quelques escaliers, pour accéder à plus de 150 fonds potentiellement utiles pour leurs enseignements et leurs étudiants.

C. Les archives liées aux chercheurs

Parmi les chercheurs du CRBC interrogés sur leur expérience vis-à-vis des archives, tous relèvent et reconnaissent que c'est un atout de les avoir à proximité. Pour certains c'est même une évidence car ils n'ont connu que cela, à l'image de Mannaig Thomas qui témoigne que c'est en discutant avec d'autres chercheurs qu'elle prend conscience que : « ce n'est pas aussi naturel que ça d'avoir des documents sous la main »²¹⁶. Une telle proximité avec le laboratoire et les archives permet aux chercheurs de bénéficier d'un accès que l'on peut qualifier de privilégié. En effet, la consultation de documents au CRBC est moins contrainte que dans un service d'archives. Cela est notamment dû au fait que les chercheurs et personnels d'appui se connaissent et se côtoient. Ainsi Youenn Léon, doctorant au CRBC témoigne : « C'est un endroit que je connais bien, je connais le personnel, le fait de pouvoir travailler dans ce cadre-là c'est plus facile. Je n'ai pas à aller aux Archives nationales, remplir un formulaire et avoir accès à seulement quelques documents »²¹⁷. Pour Mannaig Thomas, la conscience de la particularité des modalités de consultation du CRBC ne fut acquise qu'après une confrontation à celles de services d'archives publics : « je n'avais pas mesuré qu'il y avait d'autres systèmes, qui se comprennent tout à fait, je n'avais pas mesuré la liberté que j'avais jusque-là »²¹⁸. Les chercheurs du CRBC ont donc conscience du cadre privilégié dont ils disposent pour exploiter ces fonds d'archives.

Par ailleurs, plusieurs d'entre eux témoignent de l'intérêt et de la nécessité d'avoir, en plus d'une bibliothèque spécialisée, ces fonds d'archives à disposition pour effectuer leurs recherches. Nelly Blanchard, professeure de langue et littérature bretonne principalement spécialiste du XIXème siècle, explique qu'au vu de la période étudiée dans ses recherches cela « place la question des archives au cœur de mes sources, on a une période pour laquelle il est nécessaire d'avoir un accès à ce type de source »²¹⁹. De son côté, Ronan Calvez expose que les archives sont pour la recherche un matériel indispensable : « Pour moi, scientifiquement c'est essentiel qu'il y ait des archives car ce sont les archives qui permettent, dans les domaines qui sont les nôtres, de faire avancer les connaissances »²²⁰. On comprend par ces témoignages, qu'il existe un lien assez fort entre les recherches menées au CRBC et les archives qui y sont conservées. On se rend compte que pour que la recherche exploite des fonds d'archives, il faut pour cela une certaine adéquation entre

²¹⁶ Témoignage de Mannaig Thomas, enseignante-chercheuse au CRBC, réalisé le 3 mai 2023, 1H02.00 min.

²¹⁷ Témoignage Youenn Léon, doctorant au CRBC, 24 avril 2023, 23.00 min.

²¹⁸ Témoignage de Mannaig Thomas, enseignante-chercheuse au CRBC, réalisé le 3 mai 2023, 04.45 min.

²¹⁹ Entretien de Nelly Blanchard réalisé le 26 avril 2023 en visio-conférence, 04.15 min.

²²⁰ Témoignage de Ronan Calvez, ancien directeur du CRBC, réalisé le 24 avril 2023, 37.50 min.

le contenu du fonds et le sujet de recherche. C'est en réalité un lien qui s'établit bien en amont au CRBC

Il convient alors de rappeler que plusieurs fonds entrent par le biais de chercheurs qui souhaitent s'y pencher pour leurs recherches et qui afin de prévenir toute dispersion ou disparition, soumettent l'idée d'une conservation au CRBC. Les fonds d'archives entrent alors pour être exploités. Par ailleurs, Marie-Alice Le Corvec tend à faire perdurer ce lien entre chercheurs et archives. Ils sont le principal public qui consulte les fonds, il est donc important d'assurer une cohérence entre ce qui est étudié au CRBC et les archives conservées.

Ce système pourrait paraître limité, une fois que le chercheur a fini ses recherches la vocation scientifique du fonds serait caduque. Or, un même fonds peut être étudié chercheur après chercheur, il y a mille et une façon d'analyser un fonds, de nombreuses problématiques peuvent se poser, ou s'il n'est pas le sujet principal de recherches, il peut être une comparaison ou simplement être étudié brièvement. Le fonds Pierre-Jakez Hélias est un exemple particulièrement parlant, il fut à de nombreuses reprises pris comme objet d'étude et ce sans redondance. Mannaig Thomas explique : « avec un projet de recherche différent, il est possible de se dire qu'on n'a jamais regardé de ce point de vue tel ou tel fonds. Je me suis tournée récemment vers la question de la reconnaissance des écrivains et par exemple je sais que dans le fonds Hélias il y a des documents sur une école qui a voulu donner son nom de son vivant, donc je sais qu'il y a des choses que je vais pouvoir exploiter à nouveau dans ce fonds. [...] on peut revenir sur des fonds, sur des documents sur lesquels on est passé comme ça et les analyser d'une autre manière »²²¹. Les fonds conservés au CRBC peuvent servir à un chercheur, une ou plusieurs fois, puis à d'autres.

L'utilisation des archives par les chercheurs est également l'occasion de se confronter au support brut. Pour ceux qui ont pu réaliser le traitement de fonds d'archives, ce fut pour une expérience bénéfique dans leurs recherches. En effet, certains perçoivent le travail sur archives comme un premier contact presqu'intime avec le fonds et son producteur. Nelly Blanchard témoigne : « Le fait de documenter un fonds en tant qu'enseignant-chercheur, c'est déjà une manière de rentrer dedans, de le connaître, d'en délimiter les contours. Déléguer ça à quelqu'un d'autre, ça me manquerait »²²². Un point de vue partagé par Mannaig Thomas : « pour rentrer de manière extrêmement précise dans l'œuvre d'un écrivain, on peut difficilement faire mieux. Chaque petit bout de papier on essaye de savoir ce que c'est, il y a un côté systématique qui donne l'impression d'avoir une vision complète. »²²³

²²¹ Témoignage de Mannaig Thomas, enseignante-chercheuse au CRBC, réalisé le 3 mai 2023, 1H03.45 min.

²²² Témoignage de Nelly Blanchard, enseignante-chercheuse au CRBC, réalisé le 26 avril 2023, 47.25 min.

²²³ Témoignage de Mannaig Thomas, enseignante-chercheuse au CRBC, réalisé le 3 mai 2023, 23.00 min.

il n'y avait pas d'archiviste au CRBC. Elles avaient donc à charge le traitement des fonds sur lesquels elles souhaitaient travailler. Il convient alors de se demander si ce lien particulier entre chercheurs et archives fut rompu par l'arrivée d'une intermédiaire entre eux.

D. Les archives, sources d'échanges et de collaboration

Si les chercheurs qui auparavant réalisaient les inventaires et prenaient en charge le traitement des archives ne sont plus réellement astreints à cette tâche par la présence de l'archiviste, ils ne sont pas pour autant aujourd'hui écartés des fonds et cantonnés à leur simple exploitation. En effet, tous les chercheurs sont spécialistes d'un domaine précis, d'un champ de recherche et certains d'entre eux parlent breton, autant d'atout pour éclairer quelques descriptions archivistiques. Marie-Alice Le Corvec explique ainsi qu'en cas de texte rédigé en breton ou de noms peu connus mentionnés dans certains documents, le réflexe est de se référer aux enseignants-chercheurs pouvant traduire le texte ou connaître la personne après avoir regardé sur les bases de données en ligne. La question peut par exemple se porter autour de pseudonymes utilisés par un auteur mais inconnus des bases de données et autres inventaires qui ne répertorient bien souvent que le nom de naissance de ce dernier. Alors l'aide et les connaissances des chercheurs peuvent permettre à l'archiviste de proposer une description du document fiable, d'une part, et fidèle à l'auteur car gardant le pseudonyme ou la version bretonnante de son prénom d'autre part.

Dans ce cas de figure c'est la professionnelle qui a recours aux chercheurs, mais l'inverse est également vrai.

Exercer dans un environnement de recherche, c'est être à proximité de ceux qui la réalisent et répondre à leurs besoins. Là où les membres du CRBC avaient auparavant un accès en autonomie et sans accompagnement professionnel, ils trouvent aujourd'hui avec la présence d'une archiviste, une intermédiaire entre le fonds et leurs recherches : « je suis principalement là normalement pour répondre aux besoins des enseignants-chercheurs, doctorants et masterant »²²⁴. Les chercheurs sont alors guidés dans leur utilisation et dans l'exploitation des archives, notamment sur les parties juridiques en cas de mise en ligne ou de publication de certains documents. En effet, les questions de droit d'auteur, de vie privée et de RGPD n'étaient pas réellement prises en compte auparavant. Marie-Alice Le Corvec dit avoir mené une sensibilisation sur ces questions auprès de tous les membres du CRBC pour assurer des exploitations en règle et faire en sorte que les chercheurs puissent poursuivre leurs recherches en conformité. Elle explique se questionner de la sorte : « comment peuvent-ils faire pour qu'eux trouvent les réponses et en même temps le fassent dans les règles, sans abîmer les documents d'archives et sans mettre en danger le projet pour des questions juridiques qui auraient pu être oubliées »²²⁵

²²⁴ Témoignage de Marie-Alice Le Corvec, réalisé le 30 mars 2023, 19.10 min.

²²⁵ Témoignage de Marie-Alice Le Corvec, réalisé le 30 mars 2023, 21.00 min.

L'accompagnement des chercheurs reste la majeure partie du travail de la chargée d'archives. En effet, cette proximité des lieux d'exercice induit un recours plus facile pour toutes questions. Ainsi, les chercheurs ont un relais pour comprendre le traitement des archives s'ils souhaitent s'y atteler eux-mêmes, ou ont une professionnelle qui a déjà pu reprendre beaucoup de fonds d'archives, sur laquelle s'appuyer. Si certains souhaitent garder cet aspect intime avec le fonds d'archives pour mieux « délimiter le fonds » comme l'expliquait Nelly Blanchard, ils peuvent aujourd'hui poursuivre cette méthodologie avec la possibilité de se référer à l'archiviste.

On remarque alors, avec la présence de l'archiviste, l'installation d'une double dynamique autour des archives. L'archiviste a parfois besoin des chercheurs pour comprendre les archives, les chercheurs peuvent avoir besoin de l'archiviste pour traiter, s'ils le souhaitent, et exploiter le fonds. Cette double dynamique est notamment permise par la présence d'une intermédiaire entre les archives et les chercheurs. Eux qui auparavant avaient un accès plus que directe aux archives et se retrouvaient face au document brut, uniquement vu au prisme de leurs recherches sans notion particulière des enjeux ou modalités à prendre en compte pour leur exploitation. Ils disposent aujourd'hui des bons outils et du bon accompagnement pour réaliser leurs activités.

Si l'archiviste intervient ponctuellement autour de projets menés individuellement par des chercheurs, le CRBC a également porté des projets de recherche incluant Marie-Alice Le Corvec comme membre.

2. Archives et archiviste dans un projet de recherche

Les archives du CRBC ont donc été à de nombreuses reprises un sujet d'étude pour des travaux universitaires. Que ce soit dans le cadre d'un mémoire, d'une thèse ou de recherches individuelles, ces ressources sont exploitées et re-exploitées depuis les débuts du Centre. Plus rarement, les archives du CRBC furent l'objet de projets de recherche collectifs et transversaux. En réalité, le premier cas d'un tel projet fut initié en 2019 : *La République locale des lettres. Analyse du fonctionnement du jeu littéraire en Bretagne [1946-1977]*, laconiquement : projet REBELLE. Un deuxième projet, lui aussi basé sur les archives mais incluant cette fois une dimension internationale, vient d'être lancé en 2023 : *Dreist ar mor – Dros y môr. Outre-Manche – Accross the Channel. Archives bretonnes, archives galloises : une analyse croisée et spéculaire*, projet DreAM. Dans les deux cas, une équipe composée de chercheurs et de personnels d'appui à la recherche collabore pour mener à bien ces projets. Dans les deux cas également Marie-Alice Le Corvec prend part aux activités en tant qu'archiviste.

Il convient alors de se pencher sur ces projets, leur contenu et leurs visées, mais également, et surtout, sur la place accordée aux archives du centre ainsi qu'à l'archiviste et le rôle qu'elle a pu occuper aux côtés de chercheurs dans le cadre d'un travail commun.

A. Le projet Rebelle

Le projet REBELLE est lancé en janvier 2019. Il a pour but d'étudier « les profonds changements du jeu littéraire en Bretagne après la libération [...] dans le cadre de nouveaux lieux de sociabilités au niveau national et d'échanges interrégionaux avec les militants linguistes et culturels occitans²²⁶, notamment. »²²⁷. Ce projet se base principalement sur des documents d'archives dont plusieurs conservés aux CRBC.

1. Origine et périmètre du projet

Le projet REBELLE est à la base une réponse à un appel à projet du label Coll-Ex. Ce dernier est : « attribué après évaluation à une sélection de fonds documentaires présentant un intérêt majeur pour la recherche. Il est délivré par le GIS CollEX-Persée, qui coordonne et soutien l'acquisition de ressources documentaires spécialisée, la collecte de matériaux, pour la recherche sur tous supports et la constitution de collections numériques produites par ses membres »²²⁸. Le cadre du projet demandait spécifiquement la réalisation d'un inventaire d'archives, la numérisation des documents et leur mise en ligne. Ces traitements d'archives étaient alors déjà réalisés au sein du CRBC autour du fonds Pierre-Jakez Hélias. Le Centre pouvait alors prétendre, au vu de ses pratiques, répondre à cet appel. Toutefois ce fonds ayant été étudié à maintes reprises, il a été jugé plus judicieux de se baser sur un autre, moins exploité. Dans les salles de conservation du CRBC se trouvait alors le Fonds Keravel-Le Mercier, plus volumineux que celui de Pierre-Jakez Hélias mais beaucoup moins documenté, seulement quelques inventaires lors de vacations. Ce fonds est composé des archives de deux secrétaires successifs de l'association de promotion de la langue bretonne Emgleo Breiz (1955-2015). Le fonds Keravel-Le Mercier permet de comprendre comment le mouvement breton s'est relancé après la Seconde Guerre mondiale, qui a entre autres connu une période de collaboration. Il permet de saisir comment le mouvement breton s'est appuyé sur d'autres régions, notamment pour le fonctionnement de l'enseignement de langue régionale.

2. Quel rôle pour une archiviste ?

Pour porter ce projet, une équipe de trois membres : Mannaig Thomas comme responsable du volet scientifique, Philippe Lagadec²²⁹ en tant que responsable de la coordination du projet et Jean-Baptiste Pressac en charge du volet mise en ligne et diffusion des données du projet. Une fois le projet retenu, l'équipe du projet se voit attribuer un budget qui comprenait la possibilité de recruter d'autres personnes en vue de renforcer les effectifs. Il a d'emblée été décidé d'engager un ou une professionnel.le des archives. Mannaig

²²⁶ Le projet REBELLE est porté par le CRBC en partenariat avec le Centre interrégional de développement de l'occitan (CIRDOC) et l'unité d'enseignement Langues, littératures, arts et culture des suds de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (LLACS) ainsi qu'avec les Archives départementales du Finistère.

²²⁷ *Rebelle-Collex*, billet de blog hypothèse [en ligne] <https://rebelle.hypotheses.org/1#more-1> (consulté le 26/05/23)

²²⁸ Campagne d'évaluation HCERES 2020-2021, archives du CRBC.

²²⁹ Responsable administratif au CRBC.

Thomas explique que très vite, elle, et les autres membres de l'équipe se sont rendus compte de la nécessité d'avoir quelqu'un de compétent pour les archives. Le projet se basant uniquement sur ces documents, il leur fallait des outils fiables et normés pour travailler dessus : « il nous faut quelqu'un qui va avoir un regard professionnel sur comment ces archives sont organisées »²³⁰. L'équipe du projet est consciente que le travail mené jusque-là au CRBC sur le classement et l'élaboration d'inventaires n'était pas satisfaisant pour monter un projet. Mannaig Thomas énonce que c'était : « fait par des bouts de ficelles depuis le début, par des personnes différentes »²³¹. En théorie l'équipe avait à sa disposition les bons outils : des archives accessibles et un scanner de qualité appartenant à l'UFR de lettres. Mais il était cependant nécessaire d'établir un travail en amont avec une reprise des inventaires afin que les chercheurs aient un premier outil normalisé sur lequel se pencher. Il fallait donc engager un ou une archiviste.

C'est donc Marie-Alice Le Corvec qui est recrutée pour réaliser cette mission. Elle est dans un premier temps recrutée pour des tâches purement techniques. Elle doit notamment réaliser ou reprendre des inventaires de fonds précis car exploités dans le cadre du projet, à l'instar de celui du fonds Keravel-Le Mercier. L'objectif est de numériser ces documents, reprendre les données si des inventaires étaient déjà réalisés et les rendre interopérables en vue de leur numérisation. Dans cette situation de reprise de travaux réalisés auparavant par des chercheurs, une phase d'échange entre chercheur et archiviste était nécessaire pour comprendre comment les chercheurs concevaient les archives et considéraient leur traitement. En effet, dans le cadre de recherche collective ou individuelle les chercheurs qui sont amenés à travailler sur des fonds d'archives ont tendance à réaliser un traitement empreint de leurs objectifs de recherche, *a fortiori* s'ils sont les premiers à intervenir. Ils ont un objectif précis à atteindre, certaines hypothèses à vérifier. Mais il faut garder à l'esprit que cette utilisation précise ne sera pas celle du chercheur suivant, il est donc nécessaire de traiter les fonds de manière neutre : rôle qui incombe à l'archiviste. De plus, l'ambition est de partager ces inventaires, de les mettre en lien avec d'autres. L'équipe du projet REBELLE ont alors pour ambition de diffuser les inventaires réalisés via France Archives. Mais pour ce faire les documents doivent répondre aux normes de description archivistique et doivent respecter un cadre règlementaire d'élaboration, des concepts maîtrisés par Marie-Alice Le Corvec.

Mais ce rôle attribué à l'archiviste sera, au fil de l'avancée du projet, élargi pour au final intervenir de manière plus scientifique. En effet, dans le cadre d'un travail collectif, l'archiviste a, à plusieurs reprises, pu questionner les pratiques et les méthodologies des chercheurs. En plus d'une expertise sur le support, Marie-Alice Le Corvec a également pu intervenir sur leur contenu. En effet, elle raconte avoir porté l'attention de certains chercheurs sur des détails relevés par réflexe diplomatique, apportant ainsi un regard

²³⁰ Témoignage de Mannaig Thomas, chercheuse au CRBC, réalisé le 3 mai 2023, 38.50 min.

²³¹ Témoignage de Mannaig Thomas, chercheuse au CRBC, réalisé le 3 mai 2023, 38.57 min.

extérieur sur leur sujet d'étude. Par ailleurs, elle a apporté des questionnements scientifiques basés sur des éléments techniques, elle évoque notamment l'existence de documents rédigés sur « papier pelure » pouvant amener à réfléchir sur l'utilisation d'un tel support ou l'existence et la localisation de l'original. Avec ce regard extérieur, les chercheurs ont pu prendre du recul sur leurs pratiques « c'est parce qu'on a des interlocuteurs qui cherchent à comprendre ce que l'on veut faire, qu'à la fois les outils mis en place sont les bons, mais aussi ça nous force à réfléchir différemment, à ne pas être dans des routines. »²³²

Les échanges entre chercheurs et archivistes ont nourri de nombreuses réflexions, chaque choix effectué était discuté et analysé. La présence d'une archiviste a accentué les échanges concernant les documents en tant que support et le questionnement de choix techniques. Ce qui a d'ailleurs aboutit en production de billets de blog sur une page Hypothèse dédiés à la question des archives. Ces réalisations connexes au projet de recherche n'étaient pas comprises dans les premières missions de l'archiviste lors de son recrutement. Ils étaient initialement prévus pour la promotion du projet, mais rapidement la nécessité d'expliquer des notions pratiques s'est faite sentir. Le projet étant basé sur des archives et incluant une archiviste, un jargon professionnel était inévitablement employé dans les billets de blog. Alors pour rendre ce travail intelligible de tous, il était de la responsabilité des membres du projet de faire en sorte d'expliquer ce qui pouvait paraître obscure. On retrouve ainsi sur la page Hypotheses du projet Rebelle-Collex, une catégorie *Archives : pratiques et notions*²³³. Cette dernière comporte plusieurs billets de blogs sur des questions concernant les producteurs, le respect des fonds, la numérisation des archives²³⁴. En parallèle, une autre catégorie fut créée : *Travail sur les inventaires d'archives*²³⁵. Elle s'axe davantage sur des aspects purement archivistiques : les instruments de recherche. Marie-Alice Le Corvec explique que ces billets ont pu aider des chercheurs, même extérieurs au projet, à résoudre plusieurs problèmes qu'ils ont pu rencontrer.

3. Un projet décisif pour les archives du CRBC

Les archives étaient donc la matière première ce de projet et un fort vecteur d'échange tout comme la présence d'une archiviste. Selon Mannaig Thomas, cette présence a donné une autre amplitude au projet. Au départ seulement pensé pour analyser le fonctionnement du jeu littéraire, le projet REBELLE a en réalité défriché quelques questions archivistiques au CRBC. Mannaig Thomas expose que ces résultats étaient loin d'être prévus lors du recrutement de Marie-Alice Le Corvec : « parfois dans les appels à projets certains aspects

²³² Témoignage de Mannaig Thomas, chercheuse au CRBC, réalisé le 3 mai 2023, 56.00 min.

²³³ Blog Hypotheses du projet Rebelle-Collex, <https://rebelle.hypotheses.org/category/les-archives-pratiques-et-notions> (consulté le 26/05/23)

²³⁴ Liens de ces billets dans l'état des sources.

²³⁵ Blog Hypotheses du projet Rebelle-Collex, <https://rebelle.hypotheses.org/category/travail-sur-les-inventaires-d-archives> (consulté le 26/05/23)

peuvent paraître superficiels : il faut la collaboration de telle personne, de telle structure. Pour le coup on s'est rendus compte que ça a été bénéfique »²³⁶

Cette expérience initie l'ambition du CRBC de se professionnaliser dans sa gestion des archives. On retrouve notamment dans le rapport d'évaluation HCERES de 2021, soit quelques mois après la fin du projet REBELLE l'affirmation suivante : « Le centre a l'ambition de recruter des personnels avec des compétences dont l'unité ne dispose pas, telles qu'en archivistique et permettre ainsi d'assurer la compléction ou la création d'instruments de recherche pour les fonds d'archives du CRBC et de participer à leur mise en conformité »²³⁷. Ces propos illustrent la volonté du Centre de se doter des moyens dont il a besoin. Ainsi, les tâches de Marie-Alice Le Corvec se sont vites élargies. En plus du projet, la reprise et la normalisation des inventaires initialement prévues dans le cadre du projet REBELLE se sont étendues au reste des archives du centre. Mannaig Thomas explique : « Il fallait que le CRBC continue l'exploitation scientifique des documents, mais là il fallait rajouter une compétence à notre arc, pour que les personnes qui déposent leurs archives au CRBC continuent de nous faire confiance »²³⁸.

On peut alors affirmer que ce projet REBELLE est un élément déclencheur pour la professionnalisation du CRBC dans la conservation des fonds d'archives. La présence d'une archiviste s'est révélée nécessaire dans le cadre du projet et son travail a démontré la nécessité d'appliquer le même sort aux autres fonds du Centre.

Fort de cette première expérience réussie, le CRBC s'est à nouveau engagé dans un projet basé sur des archives et toujours accompagné de Marie-Alice Le Corvec : le projet DreAM.

B. Le Projet DreAM

Lui aussi monté en réponse à un appel à projet du label Coll-Ex lancé en juin 2021, le projet DreAM est porté par le CRBC en partenariat avec the Center for Advanced Welsh & Celtic Studies (CAWCS), les archives départementales du Finistère, The National Library of Wales et la Bibliothèque nationale de France. Cette fois, le mot « archives » figure pleinement dans le titre et ne laisse aucun doute quant aux ressources du projet. *Dreist ar mor – Dros y môr. Outre-Manche – Across the Channel. Archives bretonnes, archives galloises : une analyse croisée et spéculaire*. Ce nom composé de breton et de gallois illustre en tout point la teneur du projet : « Inventorier, contextualiser, analyser et diffuser les archives bretonnes du Pays de Galles et les archives galloises de Bretagne »²³⁹.

²³⁶ Témoignage de Mannaig Thomas, chercheuse au CRBC, réalisé le 3 mai 2023, 53.30 min

²³⁷ Campagne d'évaluation HCERES 2020-2021, archives du CRBC.

²³⁸ Témoignage de Mannaig Thomas, enseignante-chercheuse au CRBC, réalisé le 3 mai 2023, 59.25 min.

²³⁹ Page de présentation du projet Dream, site internet du label Coll-Ex, <https://www.colelpersee.eu/projet/dream/> (consulté le 26/05/23)

1. Un projet à plusieurs volets et en plusieurs langues

Le projet DreAM fut impulsé en 2022, mais n'a réellement débuté qu'en début 2023, et se poursuivra jusqu'en septembre 2024.

Porté par Ronan Calvez en tant que coordonnateur scientifique et Philippe Lagadec en tant que coordonnateur administratif, l'équipe du projet comprend également deux autres chercheurs : Nelly Blanchard et Sébastien Carney. Trois volets d'études sont prévus dans ce projet : le XVIII^{ème}, XIX^{ème} et le XX^{ème} siècle. Ronan Calvez est en charge du premier volet portant sur le XVIII^{ème} siècle. Il porte sur l'étude des manuscrits de pièces de théâtre en breton de cette époque conservés entre la National Library of Wales, la Bibliothèque nationale de France et les Archives départementales du Finistère. Il souhaite notamment comparer les copies du XVIII^{ème} siècle avec les éditions de 1530 en moyen breton. Sébastien Carney est en charge du XX^{ème} siècle et Nelly Blanchard le XIX^{ème}. C'est pour elle un prolongement d'un précédent travail qu'elle a pu mener sur les fonds de Théodore Hersart de La Villemarqué. Au XIX^{ème} siècle des tensions apparaissent entre les collectionneurs de la langue bretonne sur les techniques et modalités de collecte. Tensions qui se retrouvent au Pays de Galles quelques années auparavant, le projet DreAM vise donc à aller étudier ce cas cousin qui a, comme en Bretagne, donné naissance à deux écoles pour la collecte orale. Elle mène en parallèle, mais toujours dans le cadre du projet DreAM, un autre travail axé sur le mouvement néo druidique qui prend comme objet d'étude des fonds conservés²⁴⁰ au CRBC, aux Archives départementales du Finistère ainsi qu'à la National Library of Wales. Plus largement le projet DreAM a pour première ambition de : « recenser, numériser, et exploiter les archives bretonnes du Pays de Galles, et de les mettre en lien avec les archives qui, en Bretagne ou ailleurs, leur répondent et les complètent »²⁴¹

Ce projet porte sur des archives en breton et gallois conservées de part et d'autre de la Manche. Certains sont conservés au CRBC, d'autres à la National Library of Wales ou encore aux Archives départementales du Finistère. Il convient ici de préciser qu'il s'agit dans certains cas d'un seul et même fonds éclaté en différents endroits. Cet éclatement peut être dû à plusieurs raisons : les affinités et relations du propriétaire de son vivant qui l'ont poussé à déposer ses archives en divers endroit, ou des motivations politiques à l'image des nationalistes bretons qui ont déposé une partie de leur fonds au Pays de Galles ou en Irlande, considérant ces terres d'autre-manche comme un refuge patriotique en attendant l'indépendance de la Bretagne.

Selon Ronan Calvez, le CRBC a toutes les raisons de mener le projet DreAM, c'est avant tout une collaboration scientifique mais qui peut avoir des retombées et notamment sur les

²⁴⁰ Notamment le fonds Yves Berthou coté YBE, conservé au CRBC.

²⁴¹ Page de présentation du projet Dream, site internet du label Coll-Ex, <https://www.collexpersee.eu/projet/dream/> (consulté le 26/05/23)

archives conservées par le Centre. Ce projet est une forme de valorisation pour les fonds du CRBC.

Tout comme le projet REBELLE, DreAM se base sur des fonds d'archives. Au vu de ce cas de figure, Ronan Calvez affirme qu'« il y a évidemment besoin d'une archiviste »²⁴²

2. Une archiviste au rôle plus élargi

Également labellisé Coll-Ex, le projet DreAM a pu bénéficier de financements permettant ainsi de recruter Marie-Alice Le Corvec sur le projet.

L'archiviste occupe cette fois ci un rôle plus actif que lors du premier projet. En effet, elle est chargée dans le premier volet d'assurer l'animation du projet. On entend ici correspondre et entretenir les échanges avec les différentes institutions ou membres du projet, le faire vivre en somme. De plus, elle doit faire face à une difficulté qui n'était pas présente avec le projet REBELLE : gérer pour la France et le Pays de Galles les règlementations en termes d'archives, de droit d'utilisation, d'autorisation de descendants pour exploiter les documents et de communication des documents. Le Royaume-Uni, ne faisant plus partie de l'Europe, possède un fonctionnement juridique qui lui est propre et vient donc compliquer la tâche de l'archiviste notamment dans la diffusion des archives.

Elle garde cependant toujours une part conséquente en matière d'archives. Le projet se base en partie sur des fonds conservés au CRBC qui, pour certains, ne sont pas encore inventoriés selon la norme ISAD-G. Un suivi des numérisations, notamment sur les questions juridiques, sera à également à assurer. Mais elle évoque cette partie comme des « actions de repos »²⁴³ au vu des autres activités. En outre, l'archiviste reprendra son rôle de soutien aux chercheurs pour leurs questionnements au sujet des archives. A nouveau, des billets de blogs seront rédigés dans le cadre de ce projet de recherche. Toutefois Marie-Alice Le Corvec signale qu'ils auront une utilité particulière. Certains fonds traités seront plus ou moins sensibles, car appartenant à des nationalistes, les billets de blog se voudront alors gage de transparence pour les recherches. Plus que jamais il faudra expliquer, justifier et atténuer toute tension pouvant exister.

Le projet venant tout juste de débuter, il n'est pas encore possible de mesurer réellement la place que prendra l'archiviste au sein du projet. Mais on peut d'ores et déjà constater qu'un rôle plus important, plus administratif, lui est confié en plus des missions « de base » comme la reprise d'inventaire. Forte de l'expérience du projet REBELLE, l'équipe de recherche a dès le début placé l'archiviste au cœur du projet, du moins pour le premier volet.

Par ailleurs, le projet DreAM confirme une dynamique initiée au CRBC avec le projet REBELLE : les archives conservées par le Centre tendent à devenir un objet d'étude de

²⁴² Ronan Calvez

²⁴³ Troisième témoignage de Marie-Alice Le Corvec, réalisé le 31 mars 2023, 1H08 min.

plus en plus utilisé, et au vu de la richesse des fonds, cela présage de nombreuses perspectives de recherches à venir.

Au vu des éléments recueillis, on peut affirmer que le CRBC s'est emparé de la question des archives en deux temps. Dans un premier temps durant avec un développement de la fonction archives progressif et empirique. Le traitement était fait en interne par les chercheurs et vacataires du Centre selon des normes pas toujours en adéquation avec ce qu'un archiviste ferait. Mais le résultat est là, des inventaires sont réalisés, des fonds sont classés et communiqués, en somme un traitement des archives est assuré. Dans un deuxième temps le CRBC s'est emparé de la fonction archives de manière plus concrète et plus professionnelle en confiant le traitement des archives à une archiviste. Toutefois, il convient de nuancer ce cas : l'archiviste n'est pas arrivée sur la volonté du CRBC pour le développement d'une fonction archives. Marie-Alice Le Corvec a vu ses missions s'élargir après avoir mené un travail sur des fonds précis dans le cadre du projet REBELLE. Il faut donc analyser la professionnalisation du CRBC en matière d'archives sous l'angle de la prise de conscience : le centre et ses membres se sont rendu compte que « juste » traiter les fonds n'était pas suffisant pour s'emparer comme il faut des archives qu'il conserve. Mais qu'il fallait pour cela « se donner les moyens de ses ambitions »²⁴⁴ et confier ces missions à une professionnelle.

Même si l'arrivée d'une archiviste a marqué une rupture avec certaines pratiques, d'autres sont restées les mêmes au CRBC, à l'image de l'exploitation des archives. Ainsi depuis les débuts du CRBC, les chercheuses et chercheurs du centre utilisent ces archives dans le cadre de leurs activités et continuent de le faire avec parfois un accompagnement de l'archiviste. Ce mémoire a notamment permis de mettre en exergue un phénomène récurrent au CRBC : des chercheurs ont pu baser leurs travaux de recherche sur des fonds d'archives conservés par le centre, occasionnant un atout logistique, mais ont surtout pu travailler à partir du traitement qu'ils ont eux-mêmes réalisés sur ces archives. La fonction archives développée par le centre de recherche s'est répercutee sur les recherches menées par ses membres. Cependant, concernant l'exploitation des archives, une nouvelle étape fut franchie avec l'élaboration des projets REBELLE et DreAM. Avec eux les archives du CRBC ont été placées au cœur de la recherche et ont permis une certaine réflexion sur une fonction en développement. Aujourd'hui, le CRBC est sur le point de recruter une archiviste sur un poste pérenne, une étape significative dans la constitution de sa fonction archives.

En conclusion, on peut dire que le CRBC arrive en 2023 à un aboutissement dans le développement de la fonction archives dont il s'empare depuis 1969.

²⁴⁴ Témoignage de Ronan Calvez, ancien directeur du CRBC, réalisé le 24 avril 2023, 29.50 min.

CONCLUSION

La fonction archives au sein des centres de recherche est une fonction développée selon les besoins de celui qui l'accueille. Certains la font dans un but de gestion administrative afin d'avoir les documents à portée de main en cas de contentieux ou pour des questions de ressources scientifiques. D'autres instaurent une fonction archives dans un but historique : garder une trace de la mémoire du centre, des découvertes effectuées et des grandes figures qui ont pu y passer. Dans ces cas, la conservation s'assure en interne avec une autorisation du Service Interministériel des Archives de France (SIAF). Pour ce faire, plusieurs outils sont employés et empruntés aux archivistes à l'image de tableaux de gestion. Certains franchissent un cap dans l'établissement d'une fonction archives et recrutent un ou une archiviste. En professionnalisant la gestion et la conservation de leurs documents, les centres de recherche s'assurent un traitement de leurs fonds en bonne et due forme ainsi qu'une reconnaissance de la part des autres services d'archives en se donnant les moyens de leurs ambitions. D'autres centres de recherche vont encore plus loin dans cette fonction en créant un service à part entière : une équipe d'archivistes, une salle de lecture et des magasins de conservation, voire un bâtiment uniquement dédié à leurs archives.

Si dans tous les cas étudiés les centres de recherche tendent à s'équiper en conséquence et en fonction des fonds qu'ils conservent, on distingue deux catégories de fonction archives : celles développées par choix et celles développées par la force des choses. Ces cas concernent surtout les centres de recherche qui ont reçu des dons ou qui ont acquis sans le vouloir des documents d'archives. Une chose en entraînant une autre, ils se retrouvent à devoir gérer plusieurs dizaines voire centaines de fonds d'archives sans l'avoir réellement planifié et sans forcément avoir les compétences requises. A la bibliothèque de recherche du laboratoire Eric-de-Dampierre comme au Centre de Recherche Bretonne et Celtique, on assiste à une acculturation des membres aux pratiques archivistiques. Parfois réalisé de manière empirique, le traitement des archives est assuré par des agents à la base bibliothécaire ou par les chercheurs eux-mêmes. Bien souvent ces centres de recherche connaissent un développement de la fonction archives plus long que ceux qui la développent par choix.

Quant aux visées du développement d'une fonction archives au sein des centres de recherche, elles se recoupent généralement vers un but d'exploitation. Bien que l'enjeu administratif et juridique soit valable pour certains, la plupart considèrent les archives qu'ils conservent comme une ressource importante à mettre à disposition des chercheurs. Ainsi, l'exploitation peut-être un objectif secondaire pour les centres souhaitant assurer une gestion de leur production documentaire, mais pour ceux accueillant des fonds par la force des choses elle constitue la première, si ce n'est l'unique, raison de la conservation de ces

fonds d'archives. Objectif rempli dans le cas du CRBC avec la réalisation du projet REBELLE et l'élaboration du projet DreAM.

Durant ce travail de recherche, il a souvent été fait mention d'une bibliothèque de recherche en parallèle des fonds conservés ou d'un service d'archives constitué comme dans le cas du CRBC. Ce mémoire se concentrant sur la fonction archives, une étude de la relation entre bibliothèque de recherche et les fonds d'archives qui ont pu y être déposés n'a pas pu être réalisée. Or, ce lien a sans doute des répercussions sur le développement d'une fonction archives étant donné que l'on trouve des fonds de mêmes producteurs en bibliothèque et en archives.

Par ailleurs, les recherches ont uniquement porté sur des cas de centres de recherche situés en France. Dans un objectif d'étude comparative, il serait intéressant d'analyser s'il existe les mêmes tendances et les mêmes dynamiques outre-Manche, outre-Atlantique ou encore outre-Rhin.

ANNEXES

ANNEXE 1.

Guide d'entretien destiné à la chargée d'archives du CRBC, Marie-Alice Le Corvec

Thèmes	Sous-Thèmes
Fonction et missions	
	Parcours professionnel
	Description du poste
	Des missions propres à l'exercice de la fonction au CRBC
	La prise de fonction
	Une semaine type de travail
	Responsable des archives conservées par le CRBC et / ou des archives du CRBC
Environnement de travail	
	Les moyens à disposition : humains, financiers, matériel
	Les conditions de travail
	Le bâtiment et les conditions de conservation
	Relation avec les autres agents du centre
	Les relations avec les chercheurs
	Les relations avec les étudiants, rôle pédagogique des archives
	La vision des archives par le centre
	La place accordée aux archives par le centre
	Relation bibliothèque-archives
Traitement des archives	
	Entrée des archives au CRBC
	Conservation préventive et restauration
	Classement(s)
	Conditionnement
	Rangement et organisation dans les « magasins »
	Communication des documents : procédure, règles
	Cas de fonds non communiqués
	Quel environnement juridique pour la communication
	Valorisation des fonds
	Politique de numérisation
	Diffusion en ligne et modalités
	Cas des archives numériques
	Un traitement en fonction de la recherche ?
Les fonds d'archives	

	Pluralité des fonds conservés
	Relations aux propriétaires, donateurs et dépositaires
	Raisons du choix du CRBC pour la conservation de leurs archives
	Quelle relation entre ces derniers et leurs archives
	Politique d'acquisition ou politique de collecte
	Présence d'archives de chercheurs, quel statut ?
	De mêmes fonds conservés à différents endroits, organisation
	Quel lien avec les institutions qui conservent ces morceaux de fonds
	Raisons d'une partie au CRBC
	Archives issues d'action de recherche collective, quel traitement, valorisation
Fonds sonores	
	Origine
	Quel traitement
	Conservation
	Exploitation
	Valorisation
Travaux et projets	
	Première archiviste en poste, quels premiers travaux menés
	Déroulement et organisation
	Publication de billets de blog sur les archives
	Collaborations avec d'autres institutions et organismes
	Relations avec les autres institutions de conservation d'archives
	Futurs projets
Projets de recherche	
	Emploi créé pour un projet de recherche, dans quel but ?
	Projet REBELLE
	Projet DreAM
	Conséquences des projets sur la gestion et la perception des archives
	Le rapport aux chercheurs
	Quel lien entre les chercheurs et les archives
	Le rôle de l'archiviste dans les projets de recherche
Vision personnelle	
	Des projets à initiative personnelle
	Des projets inaboutis / refusés
	Être seule professionnelle des archives
	Être archiviste dans un contexte de recherche
	Réseau professionnel (AURORE, archivistes dans des services d'archives)

ANNEXE 2.

Guide d'entretien destiné aux chercheurs et chercheuses du CRBC

Thèmes	Sous-Thèmes
Profil	
	Domaine de recherche
	Projet de recherche
	Rapport aux archives
	Relation avec les donateurs et dépositaires des fonds
Travail de recherche	
	Le contexte d'utilisation des archives
	Méthodes de recherches sur les archives
	Une évolution de l'utilisation des archives dans la recherche
Identité régionale	
	Place de la culture bretonne au sein des recherches
	Place de la langue bretonne au sein des recherches
	Rapport aux archives en breton
	Rapport aux archives de militant.es breton.ne.s / personnalités ayant œuvré pour la langue
La recherche au CRBC	
	Importance du lieu de conservation (contexte bretonnant et identité régionale)
	Une offre de ressources spécifiques ?
	Comparaison avec les autres institutions de conservation d'archives (avantages / inconvénients)
	Lien et collaboration avec les agents en charge des archives
	Quelles attentes vis à vis de l'archiviste
	Les outils utilisés / à disposition
	Quel accès aux archives (modalités, conditions)
	L'évolution de ces modalités de consultation
	Travailler au CRBC, sur des fonds conservés par le centre.
Archives de la recherche	
	Utilisation d'archives d'action de recherche collective
	Quelle exploitation de ces archives
	Quel rapport aux archives d'anciens chercheurs

	Donner ses archives en tant que chercheur
Enseignants chercheurs	
	Utilisation des archives pour l'enseignement
	Faire travailler les étudiants sur les archives
	Ressources importantes ou accessoires pour les étudiants
	Quelle présentation des fonds du CRBC (spécifique, utile)

ANNEXE 3.

Guide d'entretien destiné à l'ancien directeur du CRBC, Ronan Calvez

Thèmes	Sous-Thèmes
Profil du chercheur	
	Domaine de recherche
	Projets de recherche (passés, en cours et futurs)
	Rapport personnel aux archives
Enseignant-chercheur	
	Utilisation des archives pour l'enseignement
	Faire travailler les étudiants sur les archives
	Ressources importantes ou accessoires pour les étudiants
	Quelle présentation des fonds du CRBC (spécifique, utile)
Travail de recherche	
	Le contexte d'utilisation des archives (habitude et fréquence d'utilisation)
	Méthodes de recherches sur les archives
	Une évolution de l'utilisation des archives dans la recherche
Rôle auprès des archives	
	Rôle dans l'entrée de fonds d'archives au CRBC
	Organisation et modalités
	Lien avec l'archiviste dans le cadre de cette opération
	Relation avec les donateurs et dépositaires des fonds
Identité régionale	
	Place de la culture bretonne au sein des recherches
	Place de la langue bretonne au sein des recherches
	Rapport aux archives en breton
	Rapport aux archives de militant.es breton.ne.s / personnalités ayant œuvré pour la langue
La recherche au CRBC	
	Importance du lieu de conservation (contexte bretonnant et identité régionale)
	Une offre de ressources spécifiques ?
	Comparaison avec les autres institutions de conservation d'archives (avantages / inconvénients)
	Lien et collaboration avec les agents en charge des archives
	Quelles attentes vis à vis de l'archiviste
	Les outils utilisés / à disposition
	Quel accès aux archives (modalités, conditions) en tant que chercheur

	L'évolution de ces modalités de consultation
	Travailler au CRBC, sur des fonds conservés par le centre.
Archives de la recherche	
	Utilisation d'archives d'action de recherche collective
	Quelle exploitation de ces archives
	Conserver des archives de chercheurs
	Quel rapport aux archives d'anciens chercheurs
	Donner ses archives en tant que chercheur
Projet DreAM	
	Présentation du projet
	Origines et impulsions
	Organisation
	Labellisation du projet
	La place des archives
	La place de l'archiviste
	Formes de valorisation visées
Profil de directeur du centre (2017-2022)	
	Vision des archives durant le mandat
	Politiques scientifiques et / ou culturelles appliquées
	Moyens accordés aux archives
	Inscription du mandat dans une continuité ou période de rupture ?
	Création du poste de chargé.e d'archives (origines / impulsion)
	Vision de l'utilisation archives par le Centre et les chercheurs
	Un atout pour le centre ou une singularité à défendre ?
	Une évolution de la considération des archives par le centre ?

ANNEXE 4.

Guide d'entretien destiné au directeur du CRBC, Yves Coativy

Profil	
	Arrivée au CRBC
	Orientations du mandat
Les archives du centre	
	Vision des fonds conservés
	Politiques culturelles et / ou scientifiques appliquées aux archives (en cours, prévues)
	Volonté d'une continuité ou ambitions différentes des mandats précédents
	Un atout valorisé ou une singularité à défendre
	Une évolution de la considération des archives par le centre ?
Gestion des archives	
	Moyens accordés par le centre aux fonds d'archives (évolution ?)
	Place des archives dans les actions du centre
	Création d'un poste pérenne pour la gestion des archives (impulsion, réalisation)
	Futurs projets autour des archives
Les archives de la recherche	
	Conserver des archives de chercheurs
	Conserver des archives de programmes de recherche
	L'exploitation et la réutilisation de ces archives

ANNEXE 5.

Inventaires chrono thématiques des entretiens avec Marie-Alice Le Corvec.

Marie-Alice Le Corvec est chargée d'archives au CRBC depuis 2019. Elle est en charge de la conservation et de l'établissement des inventaires des fonds d'archives conservés. Recrutée sur le projet Rebelle-Collex mené par le CRBC, elle participe aujourd'hui au projet DreAM également mené par le CRBC.

1^{er} entretien du 30 mars 2023

Time code	Thèmes abordés
0.00 – 1.50	Problème de conservation d'archives de pense-bête contenus dans un cahier rencontrés par Marie-A. Le Corvec,
1.50 – 3.00	Présentation de revues TOHUBO contenant des articles au sujet du CRBC, notamment sur les archives sonores conservées.
3.00 – 3.40	La notion d'archives vue par les membres du CRBC
3.40 – 5.00	Consignes sur la consultation des revues et visite des salles dévolues aux archives
5.00 – 5.30	Introduction de l'entretien
5.30 – 6.50	Parcours universitaire de Marie-Alice Le Corvec
6.55 – 7.35	Arrivée au CRBC
7.35 – 8.40	Missions confiées lors de la prise de poste
8.40 – 11.30	Evocation des premiers inventaires d'archives fait par le centre (avec présentation de documents types conservés dans des sous-pochettes) et de la reprise de ces derniers
11.30 – 16.15	Travail de sensibilisation auprès des agents du CRBC et incidence sur la fiche de poste
16.15 – 18.30	Extension de la fiche de poste, travail de récolement général et changements de procédures
18.30 – 18.40	Des missions propres à l'exercice de la fonction au CRBC
18.40 – 23.00	La proximité et le rapport aux chercheurs
23.00 – 23.45	Accompagnement des lecteurs
23.45 – 30.10	Dispensions de cours dans le cadre d'une UE de méthodologie au sein de l'Université Occidentale de Bretagne
30.10 – 31.40	Rapport aux étudiants
31.40 – 33.25	Une semaine type de travail au CRBC
33.25 – 37.25	Les attentes du CRBC vis-à-vis des archives
37.25 – 40.10	Gestion de l'emploi du temps

40.10 – 44. 50	La responsabilité des archives
44.50 – 50.25	Les archives produites par le CRBC
50.25 – 54.05	Les moyens à disposition des archives
54.05 – 57.45	Impact sur la vie professionnelle
57.45 – 1h03.55	Moyens matériels
1h03.55 – 1H13.40	Conditions de travail
1H13.40 – 1H15.50	Label Collex
1H15.50 – 1H21.35	Place de l'archiviste au sein des membres et agents du CRBC
1H21.35 -1H31.15	Travail avec les enseignants-chercheurs
1H31.15 – 1H32.20	Consultation des archives
1H32.20 – 1H35.50	Vision des archives par le centre
1H35.50 – 1H51.20	Relation bibliothèque et archives au sein du centre
1H51.20 -2H05.05	Entrée des archives au CRBC
2H05.05 – 2H10.15	Gestion de la présence d'archives publics dans les fonds donnés ou déposés
2H10.15 – 2H19.45	Conditions et restrictions de communication
2H19.45 – 2H22.15	Salles dédiées aux archives
2H22.15 – 2H27.50	Arrivées d'archives au centre
2H27.50 – 2H37.20	Cotation des fonds
2H37.20 – 2H43.20	Traitemen documentaire (reclassement, tri)
2H43.20 – 2H45.30	Les magasins de conservation
2H45.30 – 2H48.15	Les inventaires avant normalisation
2H48.15 - 2H53.50	Reprise des logiques d'organisation des magasins
2H53.50 – 2H55	Fin du premier entretien, proposition de visite des locaux

Le premier entretien réalisé avec Marie Alice Le Corvec, chargée d'archives au CRBC, est scindé en 2 enregistrements car l'entretien s'est arrêté pour visiter les magasins de conservation. Ce sont les 26 dernières minutes. La reprise de l'entretien se fait sans introduction.

2^{ème} entretien du 30 mars 2023

Time code	Thèmes abordés
0.45 – 11.20	Valorisation des archives
11.20 – 22.30	Règlementation de la diffusion et de la communication des archives
22.30 -24.00	Un traitement des archives en fonction de la recherche
24.00 – 26.06	Fin de l'entretien

Deuxième entretien avec Marie-Alice Le Corvec, chargée d'archives au CRBC, mené le 31 mars 2023.

Les entretiens ont dû se dérouler sur deux jours car les informations à collecter étaient en grand nombre.

L'entretien est interrompu à 1H12 d'enregistrement, pendant 7 minutes.

Time code	Thèmes abordés
03.05 -3.25	Début de l'entretien
03.25 – 05.35	Les typologies de documents
05.35 – 17.35	Archives sonores
17.35 – 22.20	La ré-exploitation des archives de chercheurs
22.20 – 26.10	Question du statut des archives, problématique public-privé
26.10 – 34.10	Relation des donateurs à leurs archives
34.10 – 42.40	Cas de fonds éclatés dans différentes institutions de conservation
42.40 – 47.20	Relations avec les autres services d'archives du Finistère
47.20 – 51.00	Relations avec d'autres centres de recherche conservant des archives
51.00 – 52.35	Projets en cours en collaboration avec d'autres institutions
52.35 – 1 h 04.00	Projet REBELLE, le rôle de l'archiviste
1h04.00 – 1h11.00	Projet DreAM, le rôle de l'archiviste
1h11.00 – 1h12.55	Influence du projet REBELLE sur la gestion des fonds conservés par le CRBC
1h12.55 – 1h19.15	Interruption de l'entretien
1h19.30 – 1h20.25	Reprise de l'entretien, les chercheurs et le travail sur archives
1h20.25 – 1h39.00	Vision et vécu du poste
1h39.00 – 1h44.20	Influence du contexte de recherche sur le poste
1h44.20 – 1h51.20	Les archives en ligne
1h51.20 – 1h57.45	Le réseau professionnel
1h57.45 – 1h03.43	Fin de l'entretien, signature des accords de conservation et d'exploitation des enregistrements.

ANNEXE 6.

Inventaire chrono thématique de l'entretien avec Ronan Calvez.

Ronan Calvez est professeur de Celtique à l'Université de Bretagne Occidentale de Brest, il fut également directeur du Centre de Recherche Bretonne et Celtique de 2017 à 2022. Il mène actuellement le projet DreAM Dreist ar mor – Dros y môr. Outre-Manche – Across the Channel. Archives bretonnes, archives galloises : une analyse croisée et spéculaire, lauréat de l'appel à projet CollEX-Persée en 2022. De plus, il est à l'origine de l'entrée au CRBC du fonds Miorcec de Kerdanet, importante collection de rares ouvrages et documents d'archives.

L'entretien s'est déroulé le jeudi 24 avril dans le bureau de M. Calvez au CRBC.

Time code	Thèmes abordés
00.00 – 00.45	Début de l'entretien
00.45 – 03.35	Profil du témoin
03.35 – 06.30	Rapport aux archives
06.30 – 10.45	Utilisation des archives en tant qu'enseignant-chercheur
10.45 – 16.05	Introduction des archives conservées par le CRBC aux étudiants
16.05 – 18.00	Place de l'identité bretonne
18.00 – 21.25	Les enjeux de la conservation d'archives par le CRBC
21.25 – 30.50	Arrivée et traitement du Fonds Pierre-Jakez Hélias
30.50 – 31.40	Ouverture d'un poste d'archiviste pérenne
31.40 – 34.10	Rapport du chercheur au CRBC
34.10 – 37.10	Le CRBC et l'importance de ses archives
37.10 – 39.30	Positionnement sur cette spécificité du CRBC
39.30 – 44.20	Volonté de donner accès aux archives
44.20 – 59.15	Entrée, traitement et répercussions de l'arrivée du fonds Miorcec de Kerdanet
1H00.20 – 1H10.55	Impulsion, organisation et visées du Projet DreAM
1H10.55 – 1H13.30	L'intérêt du CRBC à élaborer des projets avec les archives conservées
1H13.30 – 1H15.55	Donner ses archives en tant que chercheur
1H15.55 – 1H18.05	Présentation d'archives d'un ancien enseignant-chercheur venant d'arriver au CRBC
1H18.05 – 1H21.35	Bilan de l'entretien
1H21.35 – 1H24.26	Fin de l'entretien

ANNEXE 7

Inventaire chrono thématique de l'entretien avec Youenn Léon.

Youenn Leon est doctorant au CRBC, il est spécialisé dans la toponymie. Durant son parcours universitaire il a travaillé sur quelques fonds d'archives conservés au CRBC en tant que vacataire.

L'entretien s'est déroulé le 24 avril 2023 à la bibliothèque Yves Le Gallo du CRBC, à Brest.

Time code	Thèmes abordés
00.00 – 01.30	Présentation du témoin
01.30 – 12.20	Vacances réalisées au CRBC
12.20 – 18.15	Utilisation des archives dans les travaux de recherche
18.15 – 23.20	Exploiter des archives de chercheurs
23.30 – 29.30	Importance de l'environnement des recherches et de l'exploitation des archives
29.30 – 33.20	Utilisation pédagogique des archives
33.20 – 39.15	Vacation pour l'indexation du fonds sonores Daniel Jéquel
39.15 – 40.35	Les attentes vis-à-vis de l'archiviste pour l'utilisation des archives
40.35 – 45.48	Fin de l'entretien

ANNEXE 8

Inventaire chrono thématique de l'entretien avec Nelly Blanchard.

Nelly Blanchard est professeur de Celtique à l'Université Occidentale de Bretagne à Brest et également membre du CRBC. Elle a, au cours de ces dernières années, participé à de nombreux projets incluant les fonds d'archives conservés par le CRBC, et travaille actuellement sur le projet DreAM. Dans le cadre de ses cours, elle travaille avec des étudiants de master sur la bibliothèque numérique du CRBC à partir de fonds d'archives.

L'entretien s'est déroulé le 26 avril 2023, par visioconférence. Il a été interrompu à 45 minutes en raison de problèmes techniques dus à la connexion internet.

Time Code	Thèmes abordés
01.45	Début de l'entretien
02.20 – 04.15	Domaines et projets de recherche
04.15 – 05.10	Utilisation d'archives dans les recherches
05.10 – 06.00	Utilisation des archives du CRBC
06.00 – 16.05	Utilisation pédagogique des archives
16.05 – 19.20	Travail sur le fonds de Théodore Hersart de La Villemarqué
19.20 – 21.50	Rapports avec la chargée d'archives
21.50 – 30.45	Projet DreAM
30.45 – 33.00	Projet de recherche individuel
33.00 – 34.50	Thèse sur Théodore Hersart de La Villemarqué
34.50 – 36.55	Travail avec Donatien Laurent sur les carnets de collecte de La Villemarqué
36.55 – 39.00	Travail sur François Luzel
39.00 – 45.15	Perception des pratiques autour des archives au CRBC
45.15 – 46.25	Interruption de l'entretien
46.25 – 49.30	Reprise de l'entretien, poursuite sur la perception des pratiques
49.30 – 56.20	Impulsion et visées du traitement du fonds Théodore Hersart de La Villemarqué
56.20 – 1H00	Manoir de Kernault
1H00 – 1H04.40	Principes et normes suivies pour le traitement des archives
1H04.40 – 1H08.45	Recherche des dates du travail sur le fonds La Villemarqué et raisons de son entrée au CRBC
1H08.45 – 1H11.50	Vision des archives conservées au CRBC
1H11.50 – 1H13.15	Discussions parallèles
1H13.15 -1H15.25	Projet basé sur des fonds sonores de Jean Le Du
1H15.25 – 1H19.02	Remerciements, fin de l'entretien

ANNEXE 9

Inventaire chrono thématique de Yves Coativy

Yves Coativy est professeur d'histoire médiévale à l'Université Occidentale de Bretagne et directeur du CRBC depuis 2022. Aux côtés des agents et des membres du CRBC, le directeur assure la bonne gestion du centre de recherche. Il lui incombe également de fixer, lors de la prise de fonction, les orientations scientifiques et culturelles que suivra le centre durant son mandat. Yves Coativy a été interrogé en tant que directeur mais également en tant que chercheur membre du CRBC depuis les années 1980.

L'entretien s'est déroulé dans son bureau au CRBC le 2 mai 2023.

Time Code	Thèmes abordés
02.10 – 03.30	Début de l'entretien
03.30 – 06.30	Prise de mandat et orientations souhaitées
06.30 – 09.10	Mandat en partie axé sur les archives
09.10 – 10.00	Volonté de continuité avec les mandats précédents
10.00 – 13.20	Positionnement sur la conservation d'archives par le CRBC
13.20 – 14.20	Lien personnel avec le CRBC
14.20 – 16.25	Perception de l'évolution du traitement des archives au CRBC
16.25 – 18.55	Utilisation scientifique et pédagogique des archives du CRBC
18.55 – 21.45	Les moyens accordés aux archives
21.45 – 24.50	Projets actuels et futurs autour des archives
24.50 – 27.25	La pluridisciplinarité du CRBC
27.25 – 31.15	Rapport au CNRS
31.15 – 33.25	Création d'un poste d'archiviste pérenne
33.25 – 39.00	La conservation d'archives de chercheurs et de programmes de CRBC
39.00 – 40.30	Donner ses archives en tant que chercheur
40.30 – 45.50	Bilan de l'entretien
45.50	Fin de l'entretien

ANNEXE 10

Inventaire chrono thématique de Mannaig Thomas

Mannaig Thomas est maîtresse de conférences en littérature de langue bretonne à l'Université Occidentale de Bretagne et membre du CRBC. Au cours de sa carrière elle a eu l'occasion de travailler sur des fonds d'archives conservés par le centre, notamment le fonds Pierre-Jakez Hélias lors d'une vacation étudiante. Plus récemment, Mannaig Thomas a mené avec d'autres membres du CRBC le projet REBELLE-CollEx *La République locale des lettres. Analyse du fonctionnement du jeu littéraire en Bretagne [1956-1977]*.

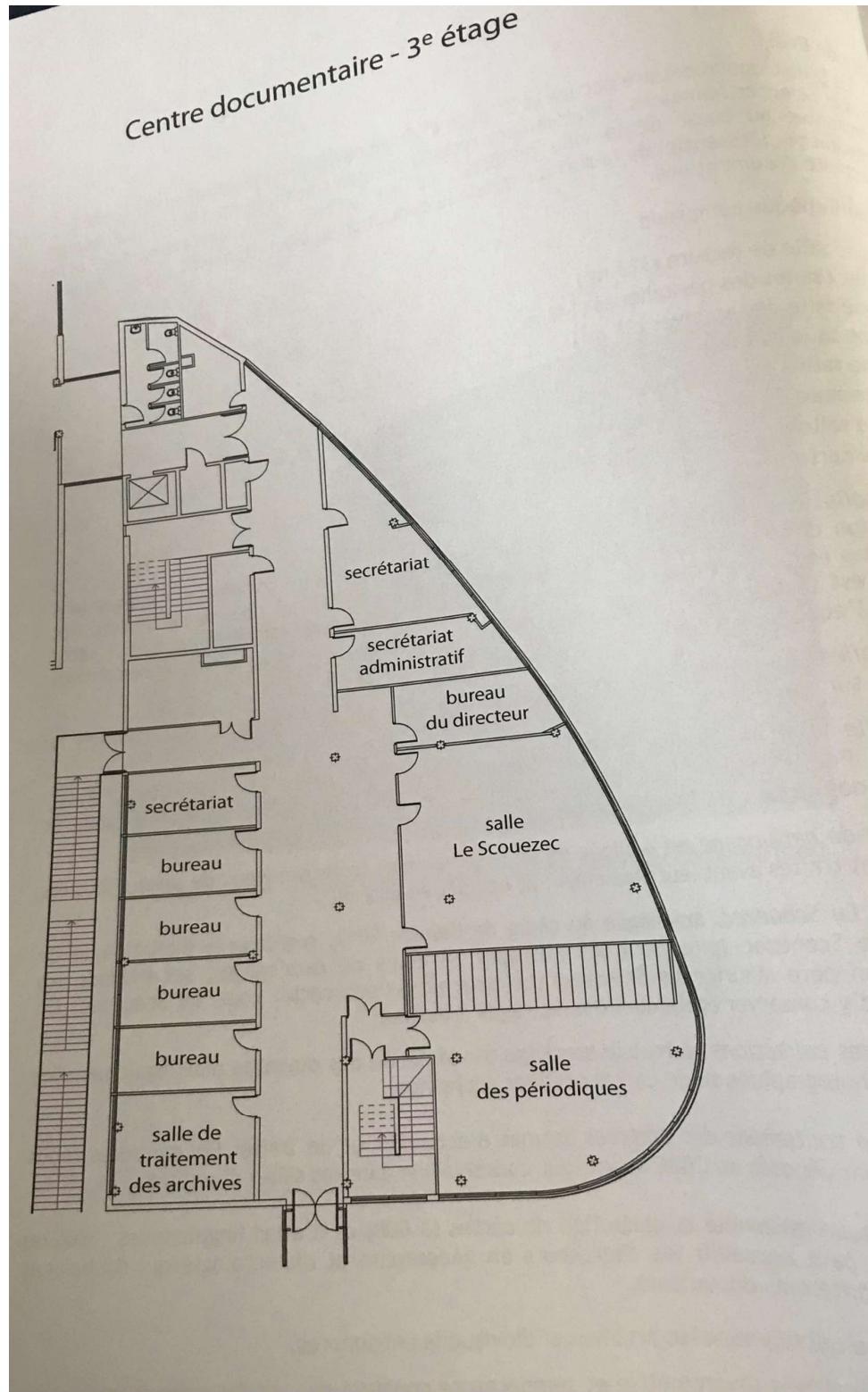
L'entretien s'est déroulé en visioconférence le 3 mai 2023. Il est interrompu à 46 minutes en raison d'un problème de connexion internet et ce jusqu'à 49

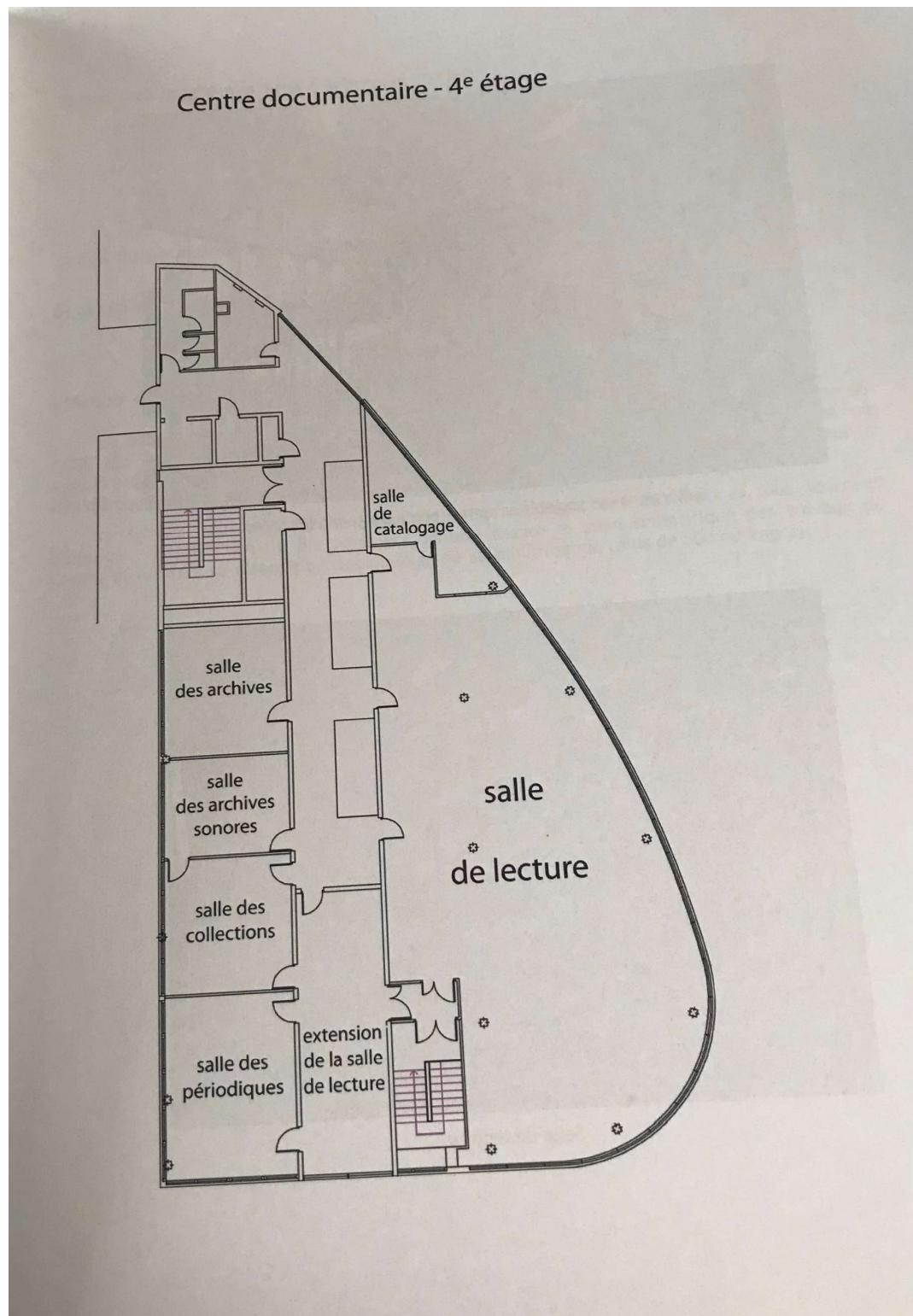
Time Code	Thèmes abordés
00.50	Début de l'entretien, présentation du travail de mémoire
02.00 – 04.40	Domaine et projets de recherche
04.40	Utilisation d'archives du CRBC en recherche
04.55 – 06.20	Elaboration d'une thèse sur Pierre-Jakez Hélias
06.20 – 08.45	Publication avec R. Calvez d'une édition critique des pièces de théâtre de Pierre Jakez Helias (PJH)
08.45 – 10.40	Autres travaux sur le fonds PJH
10.40 – 12.30	Accès des chercheurs aux fonds d'archives
12.30 – 14.55	Les étudiants au contact des archives du CRBC
14.55 – 26.40	Impulsion, déroulement et bénéfices de la vacation pour le traitement du fonds PJH
26.40 – 30.00	Utilisation pédagogique des archives
30.00	Projet REBELLE CollEx
31.45 – 32.45	Composition de l'équipe du projet REBELLE
32.45 – 38.20	Origine du projet
38.20 – 46.05	Recrutement d'une archiviste sur le projet
46.05 – 49.00	Interruption de l'entretien
49.00 – 57.00	Reprise de l'entretien, les attentes de ce recrutement
57.00 – 1H01.15	Conséquences du projet sur les fonds d'archives conservés par le CRBC
1H01.15 – 1H06.40	Vision des archives conservées par le centre
1H06.40 – 1H08.50	Bilan de l'entretien
1H08.50	Fin de l'entretien

ANNEXE 11

Plans du CRBC

Documents issus du Dossier de demande de reconnaissance d'une unité de recherche, vague de contractualisation B 2008-2011, archives du CRBC.





ANNEXE 12.*Inventaire du fonds Pierre-Jakez Hélias*

Cet inventaire fut réalisé au début des années 2000 par Mannaig Thomas puis repris par la suite par plusieurs chercheurs et vacataires du CRBC jusqu'en 2017. Cette version n'est aujourd'hui plus disponible en ligne, elle est remplacée par la version de Marie-Alice Le Corvec.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
FONDS PIERRE-JAKEZ HÉLIAS														
Nature :														
M : manuscrit														
I : imprimé														
C : correspondance														
T : tapuscrit														
DP : dossier de presse														
IC : iconographie														
Classement :														
PP : papiers personnels														
OE : œuvre														
C : correspondance														
T : dossier de presse														
IC : iconographie														
Langue (code ISO 639-3)														
BRE : breton														
FRA : français														
DEU : allemand														
ENG : anglais														
ITA : italien														
LAT : latin														
Q : Quimperch														
Nat.	N°	Auteur	IDREF de l'auteur ; des auteurs	Si absence d'IDREF, identifiant PRELIB	Clas.	Titre (= titre forgé)	Idref du ou des destinataire(s) (si correspondance)	Si absence d'IDREF, identifiant PRELIB, identifiant PRELIB (si œuvre saisie dans la base)	Identifiant PRELIB (si œuvre saisie dans la base)	Genre	Langue	Date	Coll.	Note générale
1	2 M 1	Pierre Hélias		OE	Yann e votou lavej					Conte	bre		Non daté	3
3 T 1	1	Pierre Hélias		OE	Yann e votou skany					Conte	bre		Non daté	3
4 T 1	1	Pierre Hélias		OE	Yann e votou skany					Conte	bre		Non daté	1 Pau dans Ar Soner
5 T 2	2	Pierre Hélias		OE	Choizig ar baradoz					Conte	bre	15/9/52	Diffusé le 19/01/1952 sur Rac	
3 T 3	3	Pierre Hélias		OE	Filomenia					Pièce de théâtre	bre	Non daté	7 Diffusé le 09/06/1957 sur Rac	
7 T 4	4	Pierre Hélias		OE	Yannig an aod					Pièce de théâtre	bre	Non daté	6 Diffusé le 19/05/1957 sur Rac	
3 T 5	5	Pierre Hélias		OE	Le blanc et le jaune					Pièce de théâtre	fra	Non daté	7 Diffusé le 23/02/1958 sur Rac	
9 T 6	6	Pierre Hélias		OE	Eun tao divalo					Pièce de théâtre	bre	6/3/58	7 Diffusé le 30/03/1958 sur Rac	
2 T 7	7	Pierre Hélias		OE	Yann hag ar higer					Pièce de théâtre	bre	Non daté	7 Diffusé le 08/12/1957 sur Rac	
1 T 8	8	Pierre Hélias		OE	Eu weg diez da gas en-dio					Pièce de théâtre	bre	Non daté	6 Diffusé le 23/03/1958 sur Rac	
2 T 9	9	Pierre Hélias		OE	Ar haz lag ar vaz					Pièce de théâtre	bre	11/2/58	7 Diffusé le 23/02/1958 sur Rac	
3 T 10	10	Pierre Hélias		OE	Eun azen e ziskouam ber					Pièce de théâtre	bre	Non daté	6 Diffusé le 10/03/1957 sur Rac	
4 T 11	11	Pierre Hélias		OE	Bliz alier					Pièce de théâtre	bre	Non daté	7 Diffusé le 21/11/1954 sur Rac	
5 T 12	12	Pierre Hélias		OE	Flabig an arnaon					Pièce de théâtre	bre	Non daté	6 Diffusé le 07/04/1957 sur Rac	
3 T 13	13	Pierre Hélias		OE	Eun aotrou laennek					Pièce de théâtre	bre	19/5/2	6 Diffusé le 09/11/1952 sur Rac	
7 T 14	14	Pierre Hélias		OE	Eu vuoh da wezza					Pièce de théâtre	bre	Non daté	6 Diffusé le 08/06/1958 sur Rac	

33	T	20	Pierre Hélias	OE	Jobig an Turlutier	Pièce de théâtre	bre	Non daté	8	Diffusé le 06/06/1954 sur Radi
34	T	21	Pierre Hélias	OE	An dachenn piz bihan	Pièce de théâtre	bre	1/1/53	6	Diffusé le 08/02/1953 sur Radi
35	T	22	Pierre Hélias	OE	Yann hag e gijenn	Pièce de théâtre	bre	Non daté	6	Diffusé le 15/12/1957 sur Radi
36	T	23	Pierre Hélias	OE	Ar paou-kéz diaoul	Conte	bre	Non daté	2	Extrait de <i>Arñi salanatz</i>
37	T	24	Jakez Riou	OE	Litanioù an diaoul	Pièce de théâtre	bre	Non daté	2	Extrait de <i>Arñi salanatz</i>
38	T	25	Pierre Hélias	OE	E koun Yann-Ber Kalloc'h	Pièce de théâtre	bre	Non daté	10	
39	T	26	Pierre Hélias	PP	Eun abadenn-noz e Kervazin	Emission radio à l'extérieure	bre	Non daté	12	
40	T	27	Pierre Hélias	OE	Hunreoukaer Tangi Malmance	Pièce de théâtre	bre	Non daté	6	Diffusé le 26/04/1953 sur Radi
41	I	2	Tanguy Malmanche	PP	Gwenn, ar marcheg estranjour	Extrait de la pièce de théâtre	bre	Non daté	1	Diffusé le 13/11/1949 sur Radi
42	T	28	Pierre Hélias	OE	Marcheg an nevez amzer	Pièce de théâtre	bre	10/9/49	10	Diffusé le 13/11/1949 sur Radi
43	DP	1		PP	Gros succès du festival breton	Article	fra	Non daté	1	
44	DP	2		PP	Une visite à l'école bretonne de Riec en Plounéour-Ménez	Article	fra	Non daté	1	
45	M	2	Pierre Hélias	OE		Pièce de théâtre	fra	Non daté	2	Traduction d'une partie de <i>Ma an nevez anzer</i>
46	M	3	Pierre Hélias	OE	Laouig ar filouter hag e vestr	Conte	bre	10/4/48	3	
47	T	29	Pierre Hélias	OE	Sorsor Gouellann	Pièce de théâtre	bre	Non daté	11	
48	T	30	Pierre Hélias	OE	Marchekadenn roue Kerla	Pièce de théâtre	bre	1953	8	Diffusé le 15/02/1953 sur Radi
49	T	31	Pierre Hélias	OE	Marcheg an nevez amzer	Présie	bre	1953	8	Paru dans <i>Mouez ar reier, kan skol ham ar Releg</i>
50	T	32	Pierre Hélias	OE	Ur vadiziant chouez vat	Conte	bre	Non daté	2	Suivi de <i>Enez an Dreneg</i>
51	T	33	Pierre Hélias	OE	Eun den mao ha ne goll ket e benn	Pièce de théâtre	bre	Non daté	11	Diffusé le 15/03/1952 sur Radi paru dans <i>Ar Falz, mars-avril 1</i>
52	T	34	Pierre Hélias	PP	An Naon Manganeze	Information	bre	Non daté	1	
53	M	4	Pierre Hélias	PP	Krem lavarrou	Proverbes	bre	Non daté	26	
54	M	5	Pierre Hélias	PP	Proverbes	Proverbes	bre	Non daté	5	
55	DP	3	Pierre Avez	Article	Sagesse de Bretagne, du vin, de la fortune et ses pays	Article	fra	Non daté	1	
56	DP	4	Pierre Avez	Article	Sagesse de Bretagne, Géorgiques	Article	fra	Non daté	1	
57	T	35		PP	Francophoniiquement vôtes	Emission télévisée	fra	26/6/74	4	
58	M	6	Pierre Hélias	OE	Laouig Koant hag e vestr	Conte	bre	10/4/48	5	Diffusé le 21/08/1949 sur Radi
59	M	7	Pierre Hélias	OE	Ar perseptor hag an den pñvidik	Conte	bre	Non daté	6	
60	I	3		PP	Ar pieny hag ar gennidenn	Conte	bre	Non daté	2	

ANNEXE 13*Inventaire du Fonds Bernard Besret réalisé par Béatrice Lebel-Goascoz***FONDS ABBAYE DE BOQUEN - BERNARD BESRET**

Nature :
 M : manuscrit
 I : imprimé
 C : correspondance
 T : tapuscrit
 DP : dossier de presse
 IC : iconographie

Classement :
 PP : papiers personnels
 OE : oeuvre
 C : correspondance
 BRE : breton
 FRE : français
 DEU : allemand
 ENG : anglais
 ITA : italien
 LAT : latin
 HOL : hollandais
 ESP : espagnol
 CAT : catalan

				Titre (* = titre forcé)		Genre	Langue	Date	Coll.	Note générale	N.ex.
				Sur les publications de Bernard Besret						Boîte n°3	
		Auteur	Clas.								
C	1	Editions du Cerf	C	correspondance avec éditeurs	lettre	FRE	année 1964	4	au sujet du livre <i>Les religieux, aujourd'hui et demain</i> , éd. du Cerf, 1964	ABB3 C1	
C	2	Bernard Besret	C	à Mgr Paul PHILLIPPE, secrétaire de la Sacrée Congrégation des Religieux, Rome	lettre	FRE	05.10.1964	1	au sujet du livre <i>Les religieux, aujourd'hui et demain</i> , éd. du Cerf, 1964	ABB3 C2	
C	3	Laïcs et clercs, B. Besret	C	correspondance	lettre	FRE	année 1964	6	au sujet du livre <i>Les religieux, aujourd'hui et demain</i> , éd. du Cerf, 1964	ABB3 C3	
C	4	Pia societa San Paolo, Roma	C	à Bernard Besret	lettre	ITA	28.01.1967	1	au sujet du livre <i>Les religieux, aujourd'hui et demain</i> , éd. du Cerf, 1964	ABB3 C4	
T	1	Fr. Pierre Massein Saint-Wandrille	PP	<i>Les Religieux aujourd'hui et demain</i>	note	FRE	07.03.1964	1	au sujet du livre <i>Les religieux, aujourd'hui et demain</i> , éd. du Cerf, 1964	ABB3 T1	
I	1	divers auteurs	PP	revue Catéchistes, n°64	écension	FRE	01.10.1965	1	au sujet du livre <i>Les religieux, aujourd'hui et demain</i> , éd. du Cerf, 1964	ABB3 I1	
DP	1	Presse française	PP	Presse française	recension, article	FRE	1964 à 1965	10	au sujet du livre <i>Les religieux, aujourd'hui et demain</i> , éd. du Cerf, 1964	ABB3 DP1	
DP	2	Presse internationale	PP	Presse internationale	recension, article	FRE	1964 à 1966	6	au sujet du livre <i>Incarnation ou eschatologie ?</i> , éd. du Cerf, 1964	ABB3 DP2	
C	5	Editeurs	C	correspondance avec les éditions du Cerf	lettre	FRE	1964 à 1970	8	au sujet du livre <i>Incarnation ou eschatologie ?</i> , éd. du Cerf, 1964	ABB3 C5	
C	6	Mr Lhostis	C	à Bernard Besret	lettre	FRE	12.01.1967	1	au sujet de l'article "L'inconfort de la foi", <i>Vie spirituelle</i> , n°536, mars 1967	ABB3 C6	
C	7	Particuliers	C	à Bernard Besret	lettre	FRE	année 1967	2	au sujet d'un article paru dans le <i>Figaro</i> du 13/09/1967	ABB3 C7	
C	8	Clercs et Bernard Besret	C	correspondance de clercs	lettre	FRE	année 1970	7	au sujet du livre <i>Libération de l'homme</i> , Desclee de Brouwer, 1970	ABB3 C8	

ANNEXE 14

Relevés des dépenses du CRBC pour la documentation : 1992, 1994, 1995, et 1997. Informations issues des rapports scientifiques conservés dans les archives du CRBC

1991-1992

Documentation	46 500F
Missions	6000 F
Fonctionnement	6 300F
Equipement	11 129F
Vacations	20 000F
Colloques	60 000F

1991-1994

Dépenses, uniquement pour la dotation CNRS : 251 000F sur 4 ans.

Documentation	70 297F
Fonctionnement	24 498F
Equipement	19 860F
Vacations	40 000F
Publications	20 131F
Colloques	39 869F

1994-1995

Dépenses, uniquement pour la dotation CNRS : ajout de 55 000 F en 1995

Documentation	95 297F
Fonctionnement	34 498F
Equipement	19 860F
Vacations	60 000F
Publications	20 131F
Colloques	39 869F

1996-1997

Dépenses uniquement pour la dotation CNRS : 263 923 F sur les 2 ans.

Documentation	78 631F
Fonctionnement	65 897F
Equipement	7 743F
Vacations	30 000F
Missions	41 652F
Colloque	20 000F

ANNEXE 15

Exemple de signalétique élaborée par Marie-Alice Le Corvec.

Salle des Archives (C402)

Liste des fonds d'archives

COTE	INTITULE	LOCALISATION
PLO	Fonds Action concertée de Plozovet	
AAL	Fonds Albenque, Alexandre	
ARC	Fonds Archéologie en Bretagne	
ARZ	Fonds Arzel, Hubert	
CAP(B)	Fonds Ateliers des Capucins (Brest)	
JBA	Fonds Balcou, Jean	
HBE	Fonds Berlivet, Henri	
DBE	Fonds Bernard, Daniel	
MBE	Fonds Berrien, Morvan	
YBE	Fonds Berthou, Yves	
ABB	Fonds Besret, Bernard	
GB	Fonds Borvon, Gérard	
JFB	Fonds Botrel, Jean-François	
BUH	Fonds Buhez Pipi Louarn	
CDF	Fonds Cahiers de doléances du Finistère	
LCA	Fonds Calvez, Louis	
YPC	Fonds Castel, Yves-Pascal	
CRBC	Fonds Centre de recherche bretonne et celtique	
JCH	Fonds Chardronnet, Joseph	
COAT	Fonds COAT	
MCO	Fonds Cocheril, Michel	
CAP(G)	Fonds Communauté des capucins (Guingamp)	

ETAGERE 1

COTE	INTITULE	LOCALISATION
ARZ	Fonds Arzel, Hubert	
CAP(B)	Fonds Atelier des Capucins (Brest)	
DBE	Fonds Bernard, Daniel	
YBE	Fonds Berthou, Yves	
CAP(G)	Fonds Communauté des Capucins (Guingamp)	
COT	Fonds Cotonnec, Charles	
DER	Fonds Derrien, Rémi	
FEV	Fonds Even, Francis	
FAL	Fonds Falc'hun, François	
FGO	Fonds Gourvil, Fanch	
DGL	Fonds Guieysse-Luec, Denise	
PJH	Fonds Hélias, Pierre-Jakez	
KEI	Fonds Keineg, Paol	
MKE	Fonds Kermareg, Mari	
JCK	Fonds Kersalé, Jean Charles	
LLM	Fonds Le Menn, Louis	
CLM	Fonds Le Mérer, Constance	
PLS	Fonds Le Stum, Philippe	
MAL	Fonds Malmanche, Tanguy	
ECP	Fonds Pouliquen, Yves	
RIO	Fonds Riou, Jakes	
NRO	Fonds Rozmor, Naig	

TABLE DES MATIERES

Avertissement	3
Engagement de non plagiat	5
Creative Commons.....	7
Remerciements	9
Liste des abréviations.....	11
Sommaire	1
Introduction.....	15
Partie 1. La recherche : un environnement, des acteurs et des archives	17
I- La recherche en France	18
1. Organisation du réseau et des institutions	18
A. Quelques jalons de l'histoire de la recherche française	18
B. Tutelle, évaluation et financement : les protagonistes de la recherche publique française.....	20
2. Profession : chercheur	25
A. Devenir chercheur	25
B. Lieux d'exercice	26
C. Une identité particulière	28
D. Les enseignants-chercheurs.....	30
II - Focus sur la recherche en Sciences Humaines et Sociales	33
1. Un champ de recherche aux enjeux et facettes multiples.....	33
A. Non pas une mais des disciplines.....	33
B. S'établir aux côtés des Sciences dures	35
2. Les centres de recherche en SHS	38
A. Portrait des laboratoires de recherche en SHS.....	38
B. Travailler en SHS	40
III - Les archives et la recherche	43
1. La recherche productrice d'archives.....	43
A. Les archives des tutelles	43
B. Les archives des structures.....	45
C. Les archives des chercheurs	48
2. Les archives conservées par des centres de recherche	51
A. Une gestion des archives.....	51
B. Des cas de figures	54
Bibliographie	59
Etat des sources	61
Partie 2. Archives, pratiques et utilisation dans un contexte de recherche : l'exemple du CRBC	67
I- Le CRBC et ses archives	69
1. Un portrait du CRBC	69
A. Un périmètre d'action	69
B. Tutelles, associations et environnement	70
C. La pluridisciplinarité, une caractéristique du CRBC	73

2. Des fonds multiples et particuliers	75
A. Les archives, du passager clandestin au membre de l'équipage	75
B. Des archives à voir et à écouter	77
II- Evolution des pratiques archivistiques, normalisation et professionalisation	81
1. Les années empiriques	81
A. Des investissements	81
B. Un traitement des archives « comme on pouvait »	84
2. L'arrivée d'une archiviste, aboutissement ou rupture ?	89
A. Rompre avec les mauvaises habitudes mais conserver une logique de service	89
B. Légitimation et pérennisation de la fonction archives au CRBC. ..	92
III - Les archives du CRBC au cœur de la recherche	97
1. Une relation particulière entre chercheurs et archives	97
A. Du master à la thèse	97
B. Une utilisation pédagogique	99
C. Les archives liées aux chercheurs	101
D. Les archives, sources d'échanges et de collaboration	103
2. Archives et archiviste dans un projet de recherche	104
A. Le projet Rebelle	105
B. Le Projet DreAM	108
Conclusion	112
Annexes	115
Annexe 1	115
Annexe 2	117
Annexe 3	119
Annexe 4	121
Annexe 5	123
Annexe 6	127
Annexe 7	129
Annexe 8	131
Annexe 9	133
Annexe 10	135
Annexe 11	137
Annexe 12	141
Annexe 13	145
Annexe 14	147
Annexe 15	149
Table des matières	153
Résumé	156
Abstract	156

RESUME

Archives et Recherche : les fonds d'archives conservés par les centres de recherche. Le cas du Centre de Recherche Bretonne et Celtique.

Les centres de recherche sont des lieux de découvertes, d'échanges et de collaboration. Les chercheurs y produisent des connaissances et y mènent des projets, les personnels d'appui y assurent le fonctionnement ainsi que les activités connexes à la recherche. Dans certains cas, en plus de leur vocation première, des centres de recherche en viennent à développer une fonction archives. Que ce soit dans un souci de gestion documentaire ou par préoccupation mémorielle, des magasins de conservation sont aménagés et des archivistes sont engagés. C'est notamment le cas du Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC). Laboratoire pluridisciplinaire créé en 1969, il reçoit et conserve aujourd'hui plus de 150 fonds d'archives pour la plupart d'origine privée. S'il accueille depuis ses débuts des dons et dépôts d'archives, ce n'est qu'en 2019 qu'il emploie pour la première fois une archiviste. Loin des fonctions primaires d'un centre de recherche, la conservation et la gestion de fonds d'archives est venue se greffer aux autres activités menées par le CRBC depuis une cinquantaine d'années. Ce mémoire souhaite comprendre pour quelles raisons un centre de recherche en vient à développer une telle fonction ? Avec quels moyens parvient-il à l'assurer et mais également dans quelles optiques la développe-t-elle ?

Mots-clefs : Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Bretagne, centres de recherche, recherche, chercheurs, conservation d'archives.

ABSTRACT

Records and Research : archives fonds preserved by research centers. The situation of the Breton and Celtic research Center.

Research centers are places of discovery, exchange and collaboration. Researchers produce knowledge and carry out projects, while support staff ensure operations and research-related activities. In some cases, in addition to their primary vocation, research centers are developing an archive function. Whether for document management or memorial purposes, storage facilities are set up and archivists hired. This is particularly true of the Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC). A multi-disciplinary laboratory set up in 1969, it now receives and preserves over 150 archive collections, most of them of private origin. Although it has always welcomed donations and archival deposits, it will only be in 2019 that it will employ an archivist for the first time. Far from the primary functions of a research center, the conservation and management of archival holdings has been grafted onto the other activities carried out by the CRBC over the last fifty years. The aim of this thesis is to understand why a research center develops such a function. What resources does it use to carry it out, and how does it go about developing it?

Key words : Breton and Celtic research Center, Brittany, research centers, research, researchers, physical control of archives.